



DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 89 - NOVEMBRE 2002 - 2,20 EUROS

BARBÈS SUBWAY'S BLUES

Un nouvel accès au métro Barbès... et beaucoup de perturbation pour les usagers. (Pages 4-5)

**Les habitants du 18e
apprennent à trier sélectif**

(Page 3)

**Le départ du fromager
de la rue Lepic, un des
trois premiers de France**

(Page 11)

**Tout savoir sur le
folklore montmartrois**

(Pages 12 à 14)

**Les riverains du boulevard
de Clichy se sentent trahis**

(Page 16)

**Théâtre et marionnettes
s'emparent des allées
du marché de l'Olive**

(Page 19)

**Rue Marcadet, mobilisa-
tion contre des antennes**

(Page 20)

**Histoire : les surréalistes
dans le 18e (suite)**

(Page 23)

**Tous les noms des membres
des conseils de quartier**

(Page 8)



Thierry Nectoux (www.chambre noire.com)

Escalier où deux personnes peuvent à peine se croiser (photo ci-dessus), escalators et ascenseurs en panne, couloirs de correspondance trop étroits...

Le bulletin d'abonnement est en page 27.

D7 fd 50 32773





À propos de la démocratie locale : les délibérations au CICA

De nouvelles structures de démocratie locale se mettent en place : les conseils de quartier, ainsi qu'un nouveau mode de fonctionnement du CICA (qui réunit une fois par trimestre les élus et les représentants des associations de l'arrondissement). Un lecteur, M. Marolla, nous envoie à ce sujet une longue lettre dont voici les principaux passages :

« Le 18e du mois a publié une analyse du fonctionnement du CICA, d'une grande pertinence. Je voudrais apporter un éclairage complémentaire.

Le CICA a généré une énorme frustration. Pourquoi ? Je pense qu'il faut ajouter aux motifs décrits dans l'article le fait que les attentes exprimées par les participants n'ont jamais bénéficié d'un meilleur sort qu'une écoute polie, pour ne pas dire condescendante, de la part des élus et des personnes qualifiées.

Les séances étaient constituées de discours parallèles où d'un côté la salle posait ses questions – et ses problèmes, fatalement toujours les mêmes puisqu'il n'y avait pas de réponse – et de l'autre une "tribune" où des élus, des personnes qualifiées et des responsables de services publics expliquaient avant tout qu'ils faisaient bien leur travail. C'est un mécanisme parfait pour aboutir à la négation des questions et donc des gens qui les posent.

Les voix ne manquent pas pour rappeler que le CICA est une simple assemblée de délibération, et pas une instance de décision... [Mais] savoir rester dans le cadre d'une simple déli-

bération n'entraîne pas la fatalité d'un débat stérile. L'absence d'un pouvoir explicite de décision n'enlève pas tout enjeu à la délibération. Après l'épreuve d'une vraie délibération, aucune décision ne peut plus être semblable.

Le débat est cependant toujours un risque réel du point de vue de l'exécutif : il est beaucoup plus simple d'avoir raison tout seul, il est moins risqué de ne pas expliquer ses décisions... De ce point de vue, la position de l'ancienne municipalité [d'avant 1995], qui ne réunissait pas le CICA, avait le mérite de la clarté.

Mais la délibération n'est pas un jeu de questions-réponses : c'est un travail collectif. Donc un vrai travail en séance avec ses règles de fonctionnement.

La fatigue des militants est bien sûr un obstacle au fonctionnement du CICA. Je ne suis pas certain qu'il s'agit d'une fatigue de l'envie de militer. Il est effectivement fatigant de devoir créer, animer, faire agir des associations en grande partie pour réparer les carences de services publics.

Combien d'associations ont répondu à des problèmes d'instruction de permis de construire, de stationnement, de propreté, d'itinéraires de circulation, de police en matière de trafics et de sécurité, de gestion et d'entretien des HLM, de desserte et de travaux RATP (Ah, Barbès...), de manques d'équipements collectifs. Les forces militantes pourraient être plus utilement employées à tisser des liens sociaux, à renforcer les solidarités, à construire de l'humain (pas seulement de l'humanitaire)... Il est bien quelque

part de la responsabilité d'un exécutif élu de contrôler le travail des services municipaux...

Enfin, il est indispensable de reconnaître des compétences aux militants comme aux spécialistes. Les spécialistes possèdent des connaissances pointues dans leur domaine (il est moins certain qu'ils acceptent de les mettre en œuvre au service de quartiers dont, par une bizarrerie de l'évolution naturelle, la population a le bras moins long que d'autres). Mais les habitants des quartiers ont généralement une bien meilleure connaissance historique et locale des questions, et beaucoup de militants savent réfléchir de façon globale et complexe. La vraie gageure est de comprendre qu'il y a quelque chose à faire ensemble plutôt que de savoir si quelqu'un a raison plus que l'autre.

La réforme du CICA donne des raisons d'espérer en offrant aux associations une plus grande capacité d'initiative. La possibilité de faire transmettre un vœu au conseil d'arrondissement apporte une consistance à l'enjeu du CICA...

Cependant l'absence, parmi les volontaires pour le groupe d'animation du CICA, de certaines "grandes" associations type parents d'élèves, cadre de vie, généralistes sur l'environnement, sportives, troisième âge, pose question. Est-ce de se placer du point de vue du CICA qui n'a pas suscité d'intérêt ? Ou est-ce l'ampleur de la tâche qui rebute ? Il sera nécessaire de toute façon de les associer en fonction des thèmes...

Jean-Paul Marolla

Champion, catégorie poussin

Une dame s'apprête à payer ses achats au *Champion* de la rue de Clignancourt. Son petit garçon arrive, l'air ravi, un flingue plastique bleu électrique à la main. Elle dit : « Non, tu le reposes dans les rayons ». Il repart dépité et revient souriant avec le même modèle de flingue, en rose fluo. Elle dit encore et toujours non. Alors il repart et, cette fois, rapporte un petit hélico noir. Soupir de la maman qui le pose dans son caddie avec tomates, yaourts, biscuits. Le petit champion a gagné.

Marie-Pierre Larrivé

PETITES ANNONCES

■ **Le centre social Espace Torcy**, 2 rue de Torcy (métro Marx-Dormoy), recherche des bénévoles pour ses activités de :

- soutien scolaire auprès de jeunes de 10 à 18 ans,
- alphabétisation, cours de français. Téléphonez-nous : 01 40 38 67 00.

■ **Oasis 18**, association de quartier, recherche des bénévoles motivés et disponibles quelques heures par semaine, pour ses activités d'accompagnement scolaire, ludothèque, atelier informatique. Contacter Samira, 01 42 62 42 06.

■ **Cours de chant**. Apprendre à chanter. Technique sérieuse et progressive. Débutants bienvenus, en toute sérénité. Par D.E.M. de chant. 01 42 64 22 10.

■ Rédactrice du 18e du mois cherche d'urgence à louer appartement, 2 pièces minimum, si possible dans le 18e, ou ailleurs dans Paris. Tél. 01 42 26 15 26 (répondre en cas d'absence).

TARIF DES PETITES ANNONCES : 1,50 € les 40 signes. Pour nos abonnés : gratuit pour "demandes de logement" et "demandes d'emploi", 50 % de réduction dans les autres rubriques. Les annonces doivent nous parvenir au plus tard le 20 du mois précédant la parution.

La "carte scolaire" à la Moskova

« Dans l'article concernant la poste de la Porte Montmartre paru dans votre journal d'octobre, vous écrivez : "Le boulevard Ney, à la traversée dangereuse, constitue une barrière difficile à franchir." Tous les résidents proches de ce boulevard en sont convaincus. Vous reprochez à La Poste de n'en avoir pas tenu compte.

Les décideurs de la "sectorisation" des écoles élémentaires n'en tiennent pas compte non plus : les enfants habitant passage Saint-Jules et rue Angélique-Compoint, à la Moskova, sont rattachés à l'école de la rue Binet, située de l'autre côté du boulevard Ney, alors que d'autres écoles élémentaires sont plus proches (rue Belliard, juste en face de nos logements, et rue Gustave-Rouanet). (...)

À un moment du projet de construction d'une ZAC Moskova, l'idée d'une nouvelle école élémentaire avait été émise. Mais seule une école maternelle a été construite. Fin 1998 et début 1999, lors de la venue des premiers résidents de la ZAC (rue et passage du Poteau), la "sectorisation" rattachait encore la Moskova à l'école élémentaire rue Belliard. Mais un changement, sans aucune concertation, a été décidé pour pallier les problèmes d'effectifs de l'école Belliard, et les enfants de tout un secteur de la ZAC Moskova ont été rattachés à l'école

Binet, près de la Porte Montmartre.

(...) M. Arnaud, adjoint chargé des affaires scolaires à la municipalité du 18e, nous a affirmé qu'aucun changement de sectorisation ne peut être envisagé : les écoles situées à proximité de la ZAC Moskova sont saturées, et aucun agrandissement de l'école Belliard n'est possible... La traversée du boulevard Ney, nous a-t-il dit, a commencé à être sécurisée (terre-pleins centraux). M. Arnaud convient que cette sécurisation est à améliorer, mais ne peut donner aucun calendrier, car les travaux et délais dépendent de la préfecture de police.

Quelques "oui-dire" ont été émis, mais méritent d'être approfondis : l'argument "écoles existantes saturées" cacherait une autre position ; cette sectorisation du quartier Moskova (...) permettrait d'apporter plus de mixité sociale dans le quartier de la Porte Montmartre. Sans récuser cette idée sur le fond, elle nous heurte néanmoins car cela se fait au détriment de la sécurité de nos enfants. (...)

Comment construire une unité dans un nouveau quartier, le faire vivre, alors que les enfants entre 6 et 11 ans sont et seront sectorisés à droite et à gauche ?... Et comment prendre en compte les difficultés d'organisation des familles devant courir entre la crèche, située au sud du boulevard Ney, et l'école Binet, située au nord ?

Monique Payet
(association "Angélique et Jules")

Un arbre étrange

À propos de l'arbre étrange qui pousse dans une cour d'immeuble rue de l'Évangile (photo page 1 de notre dernier numéro), M. Gilles Chenot, jardinier d'art, nous dit :

« Ses feuilles larges ont un aspect exotique. Pourtant il vient d'un arbre commun dans nos villes, le *polownia imperialis*, un grand arbre qui fleurit mauve au printemps avant l'apparition des feuilles. Mais il est différent car il s'agit d'un plant-mère, issu de graines, alors que les autres sont greffés.

Le premier *polownia* cultivé en Europe a été importé du Japon et installé au Jardin des plantes en 1834. Il mourut en 1956. Son nom vient de la duchesse Anna Polowna, fille du tsar Paul 1er. »

Le 18e du mois est un journal d'informations sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des amis du 18e du mois.

57 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

E-mail : dixhuitdumo@libertysurf.fr Internet : www.paris18.net/dixhuit

Les correspondances sur les abonnements doivent être envoyées par écrit.

• **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Francine Bajande, Karine Baland, Brigitte Bâtonnier, Christine Brethé, Edith Canestrier, Nathalie Cardeilhac, Virginie Chardin, Cendrine Chevrier, Michel Cyprien, Paul Dehédin, Nadia Djabali, Anne Farago, Danielle Fournier, Nicolas Gallon, Sylvain Garel, Michel Germain, Françoise Hamers, Claire Heudier, Fouad Houiche, Sandra Hueber, Dominique Kopp, Marie-Pierre Larrivé, Bertrando Lofori, Daniel Maunoury, Gaëlle Miel, Noël Monier, Nairi Nahapétian, Thierry Nectoux, Delphine Perl, Patrick Pinter, Rose Pynson, Michèle Stein, Mélanie Taravant. • **Rédaction en chef du numéro** : Noël Monier. • **Directeur de la publication** : Christian Adnin.

Les gens du 18e s'adaptent plutôt bien au tri sélectif

Le tri sélectif des déchets ménagers, avec les trois poubelles, a été mis en place dans le 18e au cours de la seconde quinzaine d'octobre. Une réunion publique à la mairie a permis de faire le point sur les questions qui se posent encore.

Paris a produit 300 kilos de déchets par habitant en 1960, et 588 kilos en 2000. En 2000, 78 % de ces déchets ont été incinérés, 15 % déposés dans des décharges, 7 % triés et recyclés (principalement verre et magazines). Les décharges vont disparaître, c'est la loi. L'enjeu est de multiplier le volume des déchets recyclés.

Ces chiffres ont été rappelés au cours d'une réunion publique organisée le 23 octobre à la mairie pour faire le point sur les premiers jours du tri sélectif dans le 18e.

Questions sur le couvercle jaune

Première constatation, les habitants du 18e semblent s'être vite et bien adaptés, mieux même qu'on ne l'espérait, aux trois poubelles : bac à couvercle jaune pour ce qui est recyclable (emballages en carton, en plastique ou en métal, papiers, petit électroménager), à couvercle blanc pour le verre, à couvercle vert pour tout le reste, qui sera incinéré.

Les questions du public ont montré cependant que des incertitudes demeurent sur ce qui doit être déposé dans les bacs à couvercle jaune (déchets recyclables). On ne doit pas y mettre de pots de crème ou de yaourt, de barquettes en polystyrène, de cartons alimentaires sales ou boîtes de conserve sales, etc. Les bouteilles d'huile sont à éviter, car les emballages plastiques imprégnés de corps gras ne peuvent pas être recyclés. En cas de doute, déposer dans le bac à couvercle vert.

Autre rappel : dans le bac à couvercle jaune, les déchets doivent être déposés en vrac, et non à l'intérieur de sacs plastiques.

La brochure qui a été envoyée par la poste aux habitants est claire et bien faite, il est recommandé à chacun de s'y référer. L'envoi ayant été fait à partir des listes électorales, il y a des habitants qui ne l'ont pas reçue ; on peut se la procurer. Une dame a proposé d'en prendre une dizaine pour son immeuble...

Le téléphone des services de la propreté dans le 18e est rappelé : 01 53 09 22 60. On peut s'y adresser pour toute demande de renseignement. C'est là aussi qu'on doit appeler pour faire enlever des objets encombrants.

Une fois par semaine

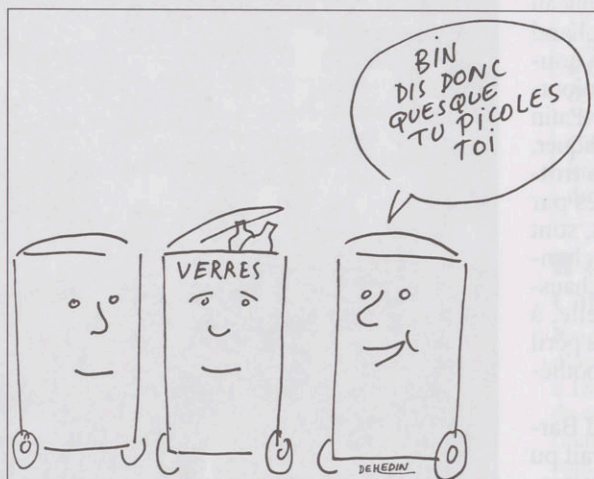
Principal problème souligné par les habitants : le rythme du ramassage. Actuellement les bacs à couvercle vert, qui contiennent des déchets périssables, sont ramassés tous les jours, mais ceux à couvercle jaune ne le sont qu'une fois par semaine, ce qui s'avère insuffisant ; dans les locaux à poubelles ils débordent vite.

Réponse : compte tenu des moyens des services de la Propreté de Paris, si l'on veut ramasser les couvercle jaune deux fois par semaine, il faudrait dans la semaine un jour où l'on ne ramasserait pas les couvercle vert. Ça n'est pas impossible à envisager, c'est le cas dans la plupart des communes. Question à étudier.

Ceux qui traînent les pieds

Plusieurs personnes ont souligné que certains syndics, et même certains bailleurs sociaux, traînent les

pieds pour installer les trois poubelles. Réponse : cela est obligatoire, mais avant d'en venir à des sanctions (augmentation de la taxe de ramassage des ordures pour les propriétaires récalcitrants), les services de la Ville préfèrent user de la persuasion. Ils connaissent, immeuble par immeuble, ceux qui refusent le tri sélectif alors qu'ils ont la place.



Dans certains immeubles anciens, la place disponible ne permet pas d'installer les trois poubelles. À cela, on ne peut rien. Mais les immeubles neufs, et ceux où aura lieu une rénovation profonde, devront obligatoirement prévoir l'espace nécessaire.

Une des raisons du refus de certains propriétaires, c'est qu'après avoir supprimé les concierges et gardiens d'immeubles, ils font appel à des personnels à temps partiel pour sortir les poubelles, et sortir séparément les trois bacs obligera à les utiliser pour davantage d'heures. Peut-être, a dit un intervenant, cela doit-il amener à réfléchir sur l'utilité de conserver les concierges et gardiens...

Comment est rémunéré le travail

supplémentaire que représente pour les concierges ce système des trois poubelles ? Réponse : une augmentation de salaire à ce titre a été inscrite dans leur convention collective.

Les horaires de ramassage

Autre question brûlante : les horaires de ramassage. La collecte ne peut pas avoir lieu en journée à cause de la circulation. Le soir, ou tôt le matin, elle pose des problèmes de bruit. Réponse : de nouveaux modèles de poubelles et de nouvelles bennes, moins bruyants, remplaceront progressivement les modèles actuels. Dans le 18e où l'heure limite du ramassage est actuellement 24 h, elle passera prochainement à 23 h 30.

Les poubelles doivent être sorties une heure au maximum avant l'heure prévue du ramassage, et rentrées aussitôt après. Certains habitants, malheureusement, ne respectent pas cette règle. C'est le cas de commerçants peu scrupuleux qui déposent leurs déchets sur le trottoir à n'importe quelle heure.

Il a été rappelé que les commerçants, artisans et entreprises doivent faire évacuer les déchets de leur activité à part des déchets ménagers. Ils doivent conclure pour cela un contrat avec les services publics, ou avec une entreprise spécialisée, contrat qui prévoit les horaires ; la direction de la Propreté est, en ce domaine, en situation de concurrence avec des entreprises privées...

La seule réponse possible est la répression, et cela renvoie à un autre débat, celui sur la propreté – qui aura lieu prochainement, ont promis les représentants de la municipalité. ■

Le centre de tri des déchets à l'Évangile

Yves Contassot, adjoint au maire de Paris, a confirmé, à la réunion du 23 octobre, que le site au nord du quartier de l'Évangile est un de ceux envisagés par la municipalité de Paris pour installer un centre de tri des déchets, comme nous l'indiquions dans notre dernier numéro. Il a toutefois précisé : « Rien n'est décidé, car ce terrain appartient à Réseau ferré de France, filiale de la SNCF, et nous ne savons pas si celle-ci nous le cédera. Elle mène sa propre réflexion sur l'utilisation des terrains qu'elle possède. »

Paris est la seule grande ville française qui actuellement exporte 100 % de ses déchets hors de ses frontières, a-t-il expliqué. Mais de nombreux habitants des communes de banlieue se plaignent de voir les bennes de

ramassage des déchets parisiens traverser leur ville, et il est peu probable que des maires de banlieue acceptent de voir Paris implanter chez eux de nouvelles installations.

Il faut donc trouver, sur le territoire de Paris, trois terrains de 12 000 à 20 000 m², à proximité d'une voie ferrée ou d'une voie fluviale afin de pouvoir évacuer les produits du tri, – et la municipalité souhaite avoir la surface nécessaire pour créer aussi, entre le centre de tri et les habitations, un espace vert. Les terrains répondant à ces exigences ne sont pas si nombreux...

M. Contassot a précisé qu'un tel centre de tri, travaillant sur des déchets "récupérables", donc non périssables, ne dégage ni odeur, ni fumée, ni pollution atmosphérique.

CREATIVE TOUR...

le partenaire de vos vacances réussies à prix doux !

- Séjours • Circuits • Croisières • Formules jeunes et familles...
- Billetterie avion • Train et ferries

43, rue Caulaincourt 75018 Paris

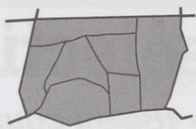
Tél. : 01 53 06 62 00 - Fax. : 01 53 06 62 01

E-mail : creativetour@wanadoo.fr

Ouvert : lundi au samedi inclus
de 9h 30 à 12h 30,
de 14h à 18h 30 (samedi 17h)

CREATIVE
TOUR

l'Art du Voyage...



Métro Barbès : le parcours du combattant

Le nouvel accès à la station Barbès-Rochechouart, côté Guy Patin-Islettes, a ouvert le 10 octobre. Le même jour, l'accès par le grand escalier et la mezzanine, côté boulevard Magenta, a été fermé pour travaux.

Mais... insuffisance des informations, étroitesse des couloirs et escaliers, ascenseurs et escalators qui ne fonctionnent pas, pas de guichet pour acheter les billets : la RATP ne mérite pas une très bonne note.

«C'est le bordel !», entendait-on de toutes parts ce jeudi 10 octobre au matin, premier jour de la fermeture – prévue jusqu'en fin 2003 – du principal accès à la station Barbès à hauteur du boulevard Magenta. Les usagers grimpent le grand escalier... et trouvent la grille fermée. Pas un panneau explicatif, rien... seul le marchand de journaux expliquant qu'un nouvel accès est ouvert à partir d'aujourd'hui par derrière, côté rue Guy-Patin - rue des Islettes. Tentant d'expliquer, bien souvent en vain : car les trottoirs menant de l'ancien accès par l'escalier (fermé) au nouveau, sont barrés par des palissades de chantier ; faut-il donc emprunter la chaussée du boulevard de la Chapelle, à contre-courant des voitures, au péril de sa vie, pour trouver une hypothétique entrée ?

Certes, venant du boulevard Barbès, en levant les yeux, on aurait pu voir, accroché sur le pont du métropolitain, un panneau indiquant que l'entrée vers la ligne 2 (Nation-Dauphine) peut se faire aussi par le petit souterrain du boulevard de Rochechouart qui mène à la ligne 4 (Clichy-Montparnasse-Orléans), en face du magasin Tati. Mais le panneau en question a bien davantage l'allure d'une information routière.

Des dépliant magenta

Les services de communication de la Régie autonome avaient concocté de luxueux dépliant magenta (magenta) qui annonçaient la mise en service de ce «nouvel espace, vaste, aéré, ouvert sur la ville», situé sous le viaduc de la ligne aérienne, et par lequel se ferait l'accès à la ligne 2. Malheureusement, ces documents ne sont pas parvenus à nombre de résidents



Une vue des nouvelles installations de "l'espace Guy Patin". (Photo prise lors de l'inauguration.)

des boulevards Barbès et Magenta.

De même, le panneau informant sur les travaux à venir, panneau promis depuis un an aux riverains et à leurs associations de quartier, telles Paris-Goutte d'Or ou Action Barbès, n'est toujours pas en place. Enfin, les quatre guides (personnes physiques) «mis à votre disposition pour vous familiariser avec la nouvelle Barbès», comme dit la RATP, ne sont pas là.

Les 60 000 voyageurs qui chaque jour se croisent pour emprunter l'une



L'arrivée de l'escalier sur le quai de la ligne 2 (Nation-Dauphine). Passage obligé, puisque les escalators ne marchent pas.

ou l'autre ligne, ou pour la correspondance, ne sont pas au bout de leur peine. Les ascenseurs et les superbes escalators ne fonctionnent que par intermittence ; c'est sans doute à mettre au compte d'une période de rodage, mais les couloirs de correspondance sont très étroits,

et l'escalier non mécanique menant sur le quai Nation-Dauphine comporte un goulot d'étranglement où deux personnes ont du mal à se croiser, provoquant constamment des embouteillages.

Le guichet fermé

L'accès par le côté Guy-Patin relève de la roulette russe : quand l'un des deux tourniquets ne fonctionne pas, l'autre est alors surchargé. Ni l'un ni l'autre n'accepte la carte intégrale, pour les usagers qui en possèdent une.

Il est arrivé qu'on ne puisse plus sortir de la station par ce côté : une mésaventure qui a obligé un membre d'Action Barbès à retraverser toute la station par le souterrain pour ressortir par Rochechouart.

Plus grave, il n'y a pas de guichetiers auprès desquels acheter ses billets. La RATP, cédant aux pressions des associations, a installé devant l'entrée de la station une baraque aux couleurs bleues et vertes de la Régie portant l'indication "Bureau de vente". Mais le guichet reste hermétiquement fermé, aucun agent ne voulant s'y installer. Le comité d'hygiène et de sécurité de la RATP aurait donné un avis défavo-

nable à son ouverture. Raisons sécuritaires de deux ordres : risques d'agressions, et dangerosité d'un baraquement situé à moitié sur la chaussée (et qui, les mercredis et samedis matin, jours de marché, ne favorise pas la fluidité du trafic automobile !).

Autant de problèmes qui, selon un responsable technique RATP, devraient se régler prochainement.

Lors de l'inauguration de cet "espace Guy-Patin", le 8 octobre dernier, Anne-Marie Idrac, la nouvelle présidente de la RATP, a annoncé en substance le bout du tunnel pour fin 2003, au terme de quatorze années de travaux. On aimerait entre temps un peu plus de considération pour les usagers qui font par leur nombre de la station Barbès la dix-septième sur les 297 du réseau métropolitain.

Brigitte Bâtonnier

Les travaux des quinze mois à venir

L'ouverture de l'accès Guy-Patin permet le démarrage de la dernière phase des travaux de rénovation de la station. Elle concerne l'entrée principale côté Magenta, la mezzanine, les escaliers, les quais de la ligne 2 (Nation-Dauphine).

Ces travaux, selon Pierre Falguerolles, chef de l'ensemble des travaux de la station, devraient s'achever fin 2003 :

- Refonte des escaliers côté boulevard Magenta et de la mezzanine.
- Création d'une "ligne de contrôle" (passage avec billets) sur le côté sud de l'entrée Magenta, en face des

"peignes tournants" (les cages d'écureuil de sortie), qui seront réinstallés comme côté nord.

- Réfection du bureau de vente (à l'endroit qu'il occupait déjà), et création d'une "ligne de contrôle" pour sortir devant ce bureau de vente (actuellement, il n'en existe une que pour entrer, elle sera maintenue).

- Réaménagement du bâtiment en brique (dit "bâtiment de 1911") : il sera ouvert en son centre afin de permettre le passage des usagers d'un bout à l'autre de la station.

- Rénovation des quais de la ligne 2. Rénovation de la verrière.

Un accès pour les handicapés... auquel on ne peut pas accéder

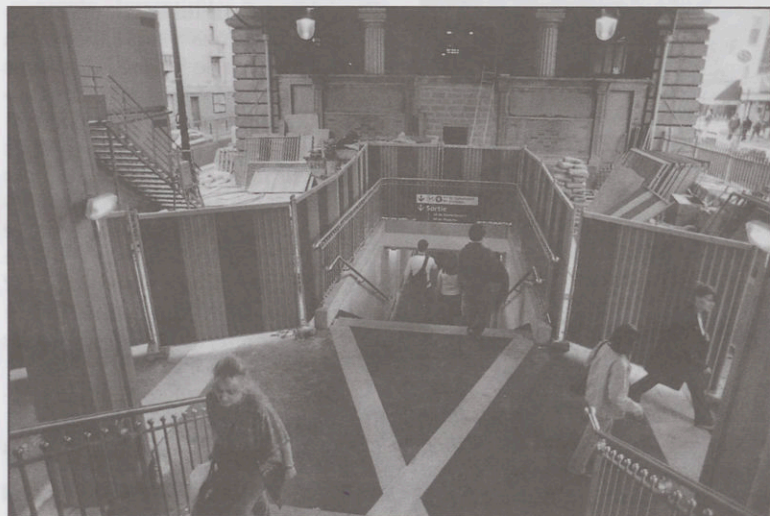
Le nouvel accès rue Guy-Patin comporte un accès spécial pour les personnes en fauteuil roulant (qui d'ailleurs ne sera utile que lorsque les ascenseurs fonctionneront régulièrement). C'est très bien. Sauf que lesdites personnes en fauteuil roulant ne pourront jamais arriver jusqu'à cette entrée, les trottoirs et la chaussée du boulevard de la Chapelle n'étant pas aménagés pour leur passage !

Cela ne relève pas de la RATP, certes, mais des services de voirie de la Ville de Paris. Mais ne pourrait-on pas imaginer un minimum de coordination ?



Ci-contre :
Du point de
vue de
l'esthétique,
le nouvel
espace est
plutôt
élégant. Les
ascenseurs,
les rampes
des escala-
tors, l'éclai-
rage ont été
dessinés
avec soin.

Ci-dessous :
La cabine
d'ascenseur
sur le quai
de la ligne 2.



Derrière les palissades, les travaux se poursuivent...



TROIS QUESTIONS À... *Action Barbès*

Créée en juillet 2001, l'association *Action Barbès* a trois branches, dans le 9e, le 10e et le 18e. Elle s'est donné pour objet de promouvoir une qualité de vie dans un périmètre qui a pour épicerie le carrefour Barbès-Rochechouart, en ce qui concerne la vie commerciale, la culture, les transports, etc. Active sur les questions liées à la rénovation de la station de métro, *Action Barbès* répond à nos questions par la voix d'Élisabeth Carteron.

- Après l'ouverture du nouvel accès côté rue Guy-Patin, quelles mesures concrètes et immédiates réclamez-vous ?

- D'abord une demande faite à la direction de la voirie : la viabilisation du parcours le long du chantier et à l'entrée de la station, pour éviter la dangerosité et l'inconfort (pieds dans l'eau). Sans oublier le problème posé par l'accès impossible aux handicapés.

Pour ce qui est du ressort de la RATP, le responsable technique que nous avons rencontré le 23 octobre, M. Greisser, nous a promis la mise en service des ascenseurs très prochainement (dès que les caméras de visualisation seront posées), ainsi que les derniers réglages des escalators. À propos de l'escalator sud, nous demandons la pose d'un filet anti-pigeons (il ne fonctionne pas, mais il est déjà conchié !).

Nous demandons ensuite une meilleure information : le démontage des panneaux anciens, comme celui signalant "passage interdit" en haut de l'escalier par lequel les usagers doivent descendre ! Et la mise en place de panneaux avec le plan de la station, sans oublier l'information - tant demandée - sur les travaux à réaliser.

- Et le guichet ?

- M. Greisser nous promet l'installation de caméras de surveillance pour le bungalow où l'on devrait

vendre des billets, et la pose d'un grillage à l'arrière pour éviter les détritus jetés. À partir de ce moment, le guichet, grâce à la présence de deux agents, pourrait être en service. Mais au-delà, c'est davantage de présence humaine que nous demandons dans ce hall Guy-Patin. Deux "emplois jeunes" RATP ont été dépêchés, mais il faudrait quatre personnes formées pour répondre aux usagers. Et la présence d'agents de sécurisation. Nous souhaitons l'installation de la brigade CSA (contrôle, sécurisation, assistance) de la ligne 4, actuellement basée Gare du Nord, dans les locaux rénovés du pavillon en briques, au centre de la station.

- À plus long terme ?

- L'installation "en dur" d'un guichet du côté rue Guy-Patin, même si ce n'est pas prévu dans les travaux actuels. Et aux sorties, des plans des quartiers.

(Recueilli par Brigitte Bâtonnier)

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

Les premières réunions des conseils de quartier

Les conseils de quartier du 18e sont en place (voir page 8). Voici les dates de leurs premières réunions (à 19 h) :

● Charles-Hermite - Évangile : 5 novembre. ● Chapelle - Marx-Dormoy : 14 novembre. ● Amiraux - Simplon - Poissonniers : 19 novembre. ● Goutte d'Or - Château-rouge : 20 novembre. ● Clignancourt - Jules-Joffrin : 26 novembre. ● Montmartre : 28 novembre. ● Clichy - Grandes Carrières : 5 décembre. ● Moskova - Porte Montmartre - Porte de Clignancourt : 11 décembre.

■ 4 novembre :

Conseil d'arrondissement

Prochaine réunion du conseil d'arrondissement : lundi 4 novembre à 18 h 30 à la mairie. Les réunions du conseil sont ouvertes au public (mais bien entendu seuls les élus sont autorisés à y prendre la parole).

La réunion suivante aura lieu lundi 25 novembre à 18 h 30.

■ 15 novembre :

Soirée Palestine au Petit Ney

Les participants à la mission civile pour la paix en Palestine avaient, lors d'un premier voyage, emporté des "messages de paix" écrits par des femmes du 18e et adressés aux femmes palestiniennes et israéliennes (cf *Le 18e du mois*, mars 2002). Ils y sont retournés une nouvelle fois ; ils présentent un compte-rendu de ce voyage le 15 novembre en soirée au Petit Ney, 10 av. de la Porte-Montmartre. Ils parleront notamment du parrainage d'une équipe de football en Palestine, auquel participent des habitants du 18e. Une exposition de photos et documents ramenés de ce voyage se tient au Petit Ney du 8 au 23 novembre.

■ 16 novembre :

Braderie à Ste-Geneviève

La paroisse Ste-Geneviève-des-Grandes-Carrières, 174 rue Championnet, organise une braderie (vêtements, livres, jouets) le samedi 16 novembre de 10 h à 18 h.

■ 21 novembre : L'aménagement des boulevards

Réunion publique d'information sur les travaux d'aménagement des boulevards de Clichy et de Rochechouart, organisée par la mairie de Paris, jeudi 21 novembre à 19 h au lycée Jacques-Decour. (Voir à ce sujet l'article page 16.)

(Suite de l'agenda page 6)

SUR L'AGENDA

(Suite de la page 5)

■ 22 novembre : "Les jeunes et l'engagement"

Avec l'association *Place publique*, un débat aura lieu le vendredi 22 novembre de 18 h à 21 h sur le thème *Les jeunes et l'engagement*, au café littéraire du *Petit Ney*, 10 avenue de la Porte-Montmartre.

■ 24 novembre : La librairie Buchladen se fait éditeur

La librairie *Buchladen*, rue Burq, édite *Le communiste de Montmartre*, une nouvelle traduite de l'écrivain berlinois Michael Kleeberg. Ce livre (6 €), «très séduisant et drôle», dit la directrice de *Buchladen*, sera présenté, autour d'un pot, dimanche 24 novembre. (Tél. 01 42 55 42 13.)

■ 26 novembre : La rénovation du secteur Émile-Duployé

Réunion publique d'information à la mairie du 18e (place Jules-Joffrin), le mardi 26 novembre à 18 h 30, salle des mariages, afin de faire le point sur le projet de rénovation du secteur Émile-Duployé (qui se trouve à la Goutte d'Or, entre les rues Ernestine, Stephenson, Ordener et Doudeauville).

■ 28 novembre : Le harcèlement psychologique au travail

"Le harcèlement psychologique au travail, une réalité. Moyens d'action" : tel est le thème d'une rencontre-débat organisée par la Ligue des droits de l'homme du 18e, à la salle Saint-Bruno (9 rue Saint-Bruno), jeudi 28 novembre à 19 h. Avec Robert Debout, rapporteur de l'avis du Conseil économique et social sur le sujet, Dominique Lhuillier, auteur du livre *Placardisés, des exclus dans l'entreprise*, débat animé par Claude Katz, avocat.

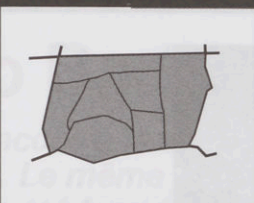
Le don du sang à la mairie du 18e le 7 et le 8 novembre

Chaque jour de l'année, pour sauver les malades et les accidentés, 8 000 dons du sang sont nécessaires en France, dont 1 500 en région Île-de-France pour assurer l'approvisionnement de 310 établissements de soins. Des collectes sont organisées en permanence. Dans notre 18e, la collecte de sang aura lieu à la mairie (métro Jules-Joffrin) jeudi 7 novembre de 12 h 30 à 18 h 30 et vendredi 8 novembre de 12 h à 18 h.

Les parents peuvent venir avec leurs enfants : ils seront pris en charge pendant le don du sang des parents.

Selon une enquête d'opinion réalisée cette année, huit Français sur dix seraient d'accord pour donner leur sang si on le leur demandait. Pourtant, 4 % seulement des Français le font. C'est l'occasion de les rejoindre pour augmenter la collecte. ■

La vie du 18e



Le Conseil des sports du 18e, pourquoi et comment

Bruno Fialho, adjoint chargé de la jeunesse et des sports à la mairie du 18e, explique. Interview.

Depuis un an maintenant, un nouvel organisme fonctionne dans le 18e arrondissement, le *Conseil des sports*, réunissant les représentants de la municipalité et des responsables du mouvement sportif. Pourquoi l'avoir créé ? Que fait-il ? Ces questions, nous les avons posées à Bruno Fialho, l'adjoint chargé de la jeunesse et des sports, qui est à l'initiative de sa constitution.

«C'est un lieu participatif, une structure de liaison entre la mairie et les clubs, un endroit où les intéressés peuvent s'occuper directement de ce qui les concerne au premier chef», déclare-t-il, soulignant que c'est une application au niveau local de la nouvelle politique de la Ville de Paris, mais que le 18e est encore le seul arrondissement à avoir monté un tel conseil, tout comme il fut le premier à avoir constitué un *Conseil de la jeunesse* dès 1999 (il y en a maintenant dans tous les arrondissements). Et il affirme : «J'en suis très fier».

«Chacun y a sa place.»

Le Conseil, qui se réunit une fois par mois, se compose, autour de l'adjoint et de représentants des services de la jeunesse et des sports, des responsables des clubs et associations sportives de l'arrondissement. Des sportifs de haut niveau peuvent également y participer, ainsi que des associations d'usagers s'il s'en constitue (par exemple, associations des usagers des piscines).

«Chacun y a une place de droit mais, quel que soit le nombre d'adhérents, chacun dispose d'une seule voix», déclare Bruno Fialho. Les maîtres mots sont démocratie et transparence. On débat de tout, on se dit tout, sans tabous, chacun doit tout savoir sur tout. C'est un collectif qui s'occupe des problèmes de financement, d'équipement, de matériel, subventions, attribution et rationalisation des créneaux horaires... Il peut y avoir des débats, des empoignades, mais l'important, c'est de pouvoir gérer ensemble le fonctionnement des activités sportives.»

Bruno Fialho s'explique aussi sur la distinction entre ce Conseil et l'Office municipal des sports.

Dans le 18e, l'Office municipal des sports avait depuis une quinzaine d'années, de l'avis de beaucoup, une activité relativement réduite : il organisait chaque année à la mairie une exposition présentant à la fois des œuvres artistiques sur le thème du sport, et des panneaux où les clubs présentaient leurs activités ; il éditait une brochure avec la liste des associations sportives de l'arrondissement ;



Bruno Fialho

et il remettait des coupes lors des manifestations sportives organisées dans le 18e.

«Ces Offices avaient été créés par la Ville dans les années 30 quand le mouvement sportif n'était pas structuré, dit Bruno Fialho. Ils ont été rénovés dans les années 70, mais dans leurs statuts, la Ville était juge et partie, avec le risque d'arbitraire que cela comporte. Ils viennent d'être dotés à Paris d'un nouveau statut, rendant sa liberté au mouvement sportif : maintenant, les Offices municipaux des sports (OMS), qui vont s'intituler simplement offices des sports, vont devenir fédérations des clubs. Ils fonctionneront indépendamment des structures officielles. Ainsi, le Conseil des sports, lieu de rencontre entre la municipalité et les associations, ne se substitue pas à l'Office. Les deux structures peuvent et doivent coexister et l'Office a sa place dans le Conseil.»

Nouvelles réalisations

Par ailleurs, l'adjoint aux sports se livre à un bilan d'étape des réalisations menées ou en projet depuis un an. «Ça bouge, on a des crédits : dix millions de francs l'an dernier en investissements, douze millions cette année, contre zéro sous l'ancienne mandature», dit-il. (Il est vrai qu'auparavant, c'était la mairie centrale qui gérait tous les équipements sportifs, en contradiction avec la loi qui voulait confier la gestion des équipements sportifs de proximité aux conseils d'arrondissement.)

Il énumère : l'installation de la *Maison du jeu* 105 rue des Poissonniers, avec les jeux de l'esprit (considérés comme sports) tels qu'échecs,

go, awalé africain, billard indien ; la création d'un espace rollers au stade des Fillettes ; la rénovation des pistes d'athlétisme au stade Bertrand-Dauvin ; l'installation, toujours à Dauvin, de structures gonflables protégeant en hiver les courts de tennis (ceux de Championnet suivront) ; le plan de rénovation des terrains de foot du stade des Poissonniers et de la Porte de la Chapelle ; le projet de rénovation de l'ensemble des Fillettes ; la création de deux petites salles de sport dans la cité Traeger rénovée ; un projet de grand gymnase dans les terrains de l'ex-ZAC Pajol.

Bruno Fialho nous a parlé enfin d'un objectif qui lui tenait «particulièrement à cœur» : la création d'un district parisien de football (les clubs du nord de Paris dépendent actuellement du district de Seine-Saint-Denis). «C'est un vrai problème, nous dit-il, pour les deux mille footballeurs du 18e qui doivent se trimballer partout pour disputer des matches. Le Conseil de Paris l'a demandé il y a un an... Ce serait pourtant simple, il n'y a qu'un mot à dire, un oui de la part de la Fédération française de foot. On l'attend.»

Ce vœu va bientôt devenir une réalité (voir ci-dessous).

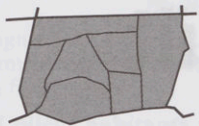
Recueilli par Marie-Pierre Larrivé

Un district de foot à Paris : c'est enfin admis

Jusqu'à présent, les clubs de foot de la capitale (21 000 pratiquants) sont obligés de jouer, en championnat de district, dans les départements de la périphérie, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Hauts-de-Seine. En effet, contrairement aux statuts de la Fédération française de football (FFF), il n'existe pas de district de Paris.

Depuis des années, l'immense majorité des responsables des clubs parisiens (97 % se sont prononcés en ce sens) réclamaient la création d'un district de Paris. Le Conseil de Paris unanime les soutenait. Les clubs du 18e (actuellement rattachés à la Seine-Saint-Denis) étaient en pointe dans cette revendication. Bataille gagnée : la Ligue d'Île-de-France de la FFF vient enfin d'admettre la création d'un tel district.

Mais ce n'est pas pour tout de suite : des commissions vont préparer cette modification des structures, qui pose des problèmes techniques et surtout financiers. Selon la FFF, le district de Paris pourrait voir le jour en 2005. La mairie de Paris et les clubs voudraient accélérer le mouvement, et que ce soit en 2003 ou au plus tard en 2004. ■



Plus d'un mois de grève des personnels des stades, gymnases et piscines

Les conséquences sont graves pour les associations sportives.

La grève des employés des équipements sportifs de la Ville de Paris est entrée, le 25 octobre, dans son trente-deuxième jour. Les employés refusent d'effectuer leur service par roulement : donc les stades, piscines, gymnases sont fermés le soir à partir de 17 h et les week-ends. L'enlèvement du conflit est très préjudiciable aux clubs et associations sportives. Beaucoup d'adhérents quittent les clubs, ou ne veulent pas payer leur cotisation, ne pouvant plus pratiquer leur sport. Entraîneurs et sportifs se plaignent de ne plus pouvoir effectuer les entraînements.

Pour les équipes de football du 18e par exemple, il suffit de regarder les résultats : lorsqu'elles jouent à l'extérieur (sur les terrains des équipes de

Seine-Saint-Denis), elles perdent beaucoup plus souvent qu'elles devraient. «*Au début des matches, nos gars jouent sur leur valeur, ils se débrouillent bien, nous explique le président de l'ES Parisienne. Mais au fur et à mesure que le temps passe, ils perdent pied, ils ne tiennent pas le rythme des 90 minutes, faute d'entraînement.*»

Et quand c'est leur tour de "recevoir", la rencontre ne peut pas être jouée, faute de terrain ; tous ces matches en retard, les équipes du 18e devront les jouer plus tard dans la saison, au prix d'un calendrier surchargé...

Le conflit porte sur les salaires et la classification des 1 600 agents municipaux chargés d'ouvrir, entretenir et surveiller les équipements.

Ils demandent un changement de catégorie et une prime pour les samedis et dimanches travaillés. Face à cette grève dure, la municipalité de Paris semble avoir adopté une position dure dans la négociation.

Bruno Fialho, adjoint chargé des sports à la mairie du 18e, après avoir rencontré les personnels en question dans le 18e, avait écrit le 10 octobre à Pascal Cherki, adjoint aux sports à la mairie de Paris, pour se dire «*solidaire de leurs revendications*», mais en même temps désireux de participer à la recherche d'une «*solution rapide*».

Selon lui, bien que dix postes supplémentaires aient été créés cette année pour les équipements sportifs du 18e, il manque encore 36 agents dans l'arrondissement. ■

Nouvel épisode du conflit entre l'AIPS et la mairie du 18e

L'Association pour l'initiation à la pratique sportive (AIPS) a perdu le dernier créneau horaire dont elle bénéficiait dans les installations sportives municipales. Son président, M. Narodowicz, s'était déjà vu retirer en septembre 2001 les vingt-sept heures dont il disposait chaque mois au gymnase des Amiraux pour initier au karaté des enfants du quartier Amiraux-Simplon. Il conservait quelques heures samedi et dimanche au gymnase des Poissonniers pour le badminton avec une vingtaine d'adhérents adultes. Ces créneaux horaires lui ont été retirés à la rentrée.

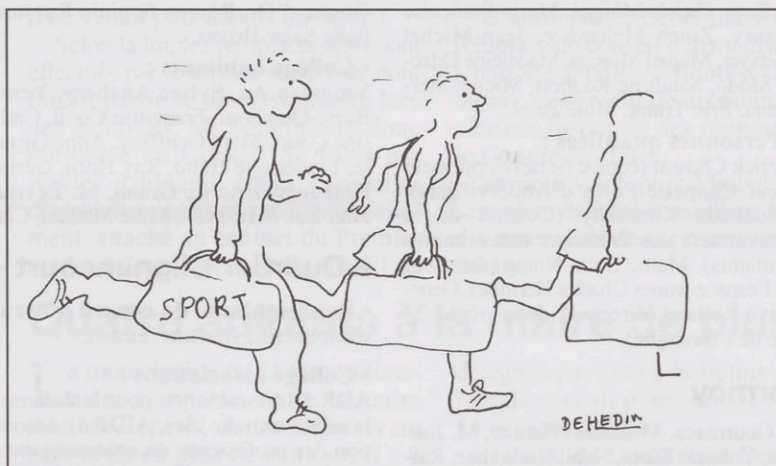
Bruno Fialho, adjoint chargé des sports à la mairie du 18e, qui a pris cette décision, parle de «*l'impossibilité de travailler avec M. Narodowicz en raison de son comportement*».

Nous avons demandé à des dirigeants d'autres associations sportives du 18e ce qu'ils en pensaient. Ils n'ont pas manifesté un grand soutien à M. Narodowicz. Les uns pensent que l'AIPS fonctionne trop à la manière d'une entreprise, plutôt que d'une association à but désintéressé. Un autre critique M. Narodowicz pour avoir mêlé la politique au sport : le dirigeant de l'AIPS ne perdait pas une occasion d'inviter les dirigeants RPR aux manifestations qu'il organisait. Un autre évoque son caractère.

Il n'en reste pas moins que l'AIPS offrait une activité sportive à nombre d'enfants du quartier Simplon.

Ce problème a été évoqué au conseil d'arrondissement à la suite d'une question orale de Roxane Decorte (RPR). Bruno Fialho n'a pas modifié sa position.

L'AIPS a repris le karaté dans un centre privé du quartier Simplon, le ZED Center, 3 passage Kracher. ■



Coup dur pour Championnet-sports

Les excellents résultats enregistrés cet été aux championnats de France d'athlétisme par les jeunes athlètes de Championnet-sports laissent présager que certains d'entre eux seraient sollicités pour voler dans d'autres cieux.

Déjà, en fin de saison dernière, une mini-crise couvait, concernant les conditions précaires d'entraînement, une logistique peu adaptée pour des athlètes à ce niveau de compétition, certains parlaient aussi d'un manque de communication entre les sportifs et la structure... Et soudain, début octobre, un groupe de sept athlètes et leur entraîneur Alain Elie ont décidé de partir et de rejoindre le Stade français. Surprise fort désagréable, d'abord par la brutalité et la rapidité de la décision, ensuite parce que le groupe est solidaire. Championnet-sports perd toute sa "vitrine".

Les athlètes interrogés affirment qu'ils changent de club non pas pour des problèmes d'argent ou de sponsoring, mais pour rejoindre une structure plus professionnelle avec des capacités d'entraînement plus confortables, afin de continuer à progresser.

Quant à Championnet-sports, il se consolera en encaissant la prime de club formateur que doit lui reverser le club recevant.

Michel Cyprien

Un vote sur le droit de vote des étrangers

Les 6, 7 et 8 décembre, des bureaux de vote (non officiels) seront ouverts dans le 18e, comme dans beaucoup d'autres endroits en France, pour un scrutin très particulier : les participants à cette "votation citoyenne" diront s'ils veulent que le droit de vote aux élections municipales soit accordé aux personnes de nationalité étrangère originaires d'un pays n'appartenant pas à l'Union européenne, et résidant en France.

Actuellement, les nationaux des pays de l'Union européenne ont le droit de voter aux municipales. Pas les autres. Pourtant, tous ceux qui ont leur domicile en France sont soumis à l'impôt, doivent obéissance aux lois, peuvent participer aux élections professionnelles, scolaires, tous sont concernés par ce qui règle la vie collective, les services publics, etc. Ils doivent tous pouvoir donner leur avis par le vote, estimant les 51 organisations (pour le moment) qui portent cette initiative.

□ Renseignements : Virginie Péron, LDH, 138 rue Marcadet. ldh@wanadoo.fr

Pour une permanence d'Aide aux victimes au commissariat

Dans le cadre du contrat local de Sécurité signé en mars dernier pour le 18e arrondissement, il était prévu la mise en place, dans le bâtiment du commissariat, rue de Clignancourt, d'une permanence d'aide aux victimes pour offrir à celles-ci «*un service au plus près de leurs difficultés*», leur permettre un meilleur accès à leurs droits et apporter une aide technique à la police. Des négociations ont été engagées entre l'Association d'aide aux victimes et le commissariat, et puis... rien !

Un vœu rappelant cette décision a été voté à l'unanimité par le conseil d'arrondissement du 18e, sur proposition de Serge Frayssé, adjoint chargé des questions de sécurité. ■

Commerçants, artisans, associations,

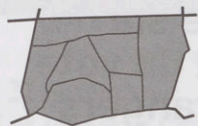
CET ESPACE PEUT ÊTRE LE VÔTRE

Le 18e du mois, lu par cinq mille habitants du 18e, sera pour vous un support de publicité efficace.

Cet espace publicitaire (un huitième de page) vous coûtera 68,60 € TTC.

Réduction d'un tiers à partir de trois annonces.

☎ 01 42 59 34 10 (répondeur). Fax 01 42 55 16 17.



La liste des membres des huit conseils de quartier du 18^e

Les huit conseils de quartier du 18^e sont maintenant constitués et vont tenir leur première réunion (voir l'agenda page 5).

Chaque conseil est présidé par un représentant du conseil d'arrondissement, et formé de trois collèges :

- collège associations (dix),
- collège habitants (vingt-et-un),
- personnes qualifiées (au nombre de quatre, et non pas trois comme il était prévu à l'origine).

Dans les collèges "associations", à côté des associations implantées clairement dans un quartier, on trouve des associations "généralistes", qui mènent leur action sur l'ensemble du 18^e (exemples : Croix-Rouge française, Ligue des droits de l'homme, Espérance sportive parisienne, etc.), mais qui ont souhaité néanmoins être par-

ties prenantes dans les conseils de quartier. Elles ont été candidates, généralement, dans le quartier où se trouve leur siège, ou bien où habite le responsable qui les représentera...

La diversité des noms dans les collèges "habitants" témoigne de l'intérêt porté à cette nouvelle forme de démocratie par toutes les catégories de population. À noter : dans deux quartiers, il n'y a que 20 noms. La règle était en effet qu'il y ait autant de femmes que d'hommes, et que dans chaque quartier il y ait cinq représentants de nationalités "extra-communautaires". Or, dans ces deux cas, il n'y a pas eu assez de candidats dans l'une ou l'autre de ces composantes...

Nous n'avons pas indiqué ici, pour des raisons de place, les noms des suppléants dans le collège "habitants".



Les membres des collèges "habitants" avaient été tirés au sort le 21 septembre, en public, parmi toutes les lettres de candidature parvenues.

Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)

■ Quartier Charles-Hermite - Évangile

• **Représentant du conseil d'arrondissement** : Pascal Julien.

• Collège associations :

Amicale des locataires CNL 65-73 rue de la Chapelle. Association des locataires du 93 rue de la Chapelle. Association AM 18. Centre Ney AESC. Association Charles Hermite. Pluriel 18.

• Collège habitants :

Emmanuel Abega Bodo, Marie-Noëlle Bellière, Jules Benchimol, Catherine Bogrow, José Bur, Youssef Darrab, Mme De Meideros, Guy Delisle, Waly Faye, Patricia

Lefèvre, Carole Maigné, Marie-Françoise Maury, Zineb Mehannec, Jean-Michel Métayer, Miguel Moreau, Madeleine Odzolo Modo, Sandrine Roubert, Michel Stermann, Éric Trunk, Mme Zaïri.

• Personnes qualifiées :

Patrick Chossat (équipe de développement local Chapelle-Porte d'Aubervilliers). Abdelaziz Khamaili (Conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires). Mame Balla Niang (directeur de l'espace jeunes Charles Hermite). Geneviève Rolland (directrice de la crèche 23 rue de l'Évangile).

■ Quartier Chapelle - Marx-Dormoy

• **Représentant du conseil d'arrondissement** : Michel Neyreneuf.

• Collège associations :

Amicale des locataires CNL Queneau. Association sportive de Marx Dormoy. Attitude 18. Cactus initiatives. Entraide 18. FCPE Maurice Genevoix. Gare aux pollutions. La Reine blanche. MRAP. SOS Paris.

• Collège habitants :

Sylla Bangali, Agnès Bastien, Sébastien Bollinger, Jean-Loup Bony, Mme Boulogne, Henri Duclut, Samy El Achkar, Huguette Emolo, Isabelle Garreau, Nabil

la Gourmaca, Mohaman Haman, M. Jouvin, Yolande Klein, Nabil Korkomaz, Rafike Loussdief, Marie-Noëlle Peters, Anne Rasse, Claude Ribay, Typhen Rocchia, Jacques Salomons, Hervé Wittebroet.

• Personnes qualifiées :

Sylvie Amzi (équipe de développement local La Chapelle-Porte d'Aubervilliers). Amine Beloukarif (Conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires). Catherine Nevannen (directrice de l'école maternelle 51 rue du Département). Robert Schnatter (directeur de l'École normale sociale).

■ Quartier Amiraux - Simplon - Poissonniers

• **Représentante du conseil d'arrondissement** : Céline Godin.

• Collège associations :

Ars Movenoi, Association des locataires des Portes Blanches, EPOC (Ensemble pour Clignancourt), ESP (Espérance sportive parisienne), Groupe amical sportif de Clignancourt, Le cirque de l'amour, Mieux vivre au Simplon, Ras l'Front, Simplon en fêtes, Urban 18.

• Collège habitants :

Lucile Aymen, Karima Bencheikh, Jean Bouvier, Mme Coupiac, Ahmed Derras, Nadia Djabali, Abdelmajid Djebali, Ayed

Fellah, Huguette Genet, Benoît Gonçalves, Vamory Karamoko, Jacques Koltein, Yann Macbeth, M. Marolleau, Martine Matuszek, Patrice Messina, Mme Radenac, José Ruiz Funes, M. Torres, Mme Soubeyran, M. Soubeyran.

• Personnes qualifiées :

Béatrice Beauvais (coordinatrice du Lieu d'écoute et d'accueil LÉA), Bahija Benkouka (Conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires), Michel Cauchard (directeur de l'école maternelle 19 rue des Amiraux), Roger Pouessel (directeur de l'école 142 rue des Poissonniers).

■ Quartier Goutte d'Or - Château-rouge

• **Représentante du conseil d'arrondissement** : Claudine Bouygues.

• Collège associations :

Accueil Goutte d'Or, Action Barbès 18e,

Clair et net, Droit au calme, Espoir Goutte d'Or (EGO), Les enfants de la Goutte d'Or, Ligue des droits de l'homme, Paris Goutte d'Or, Réseau féminin Ruptures, Salle Saint-Bruno.

• Collège habitants :

Yingxiao An, Sylvie Anahory, Yemisi Burie-Omoboni, Françoise Conil, Catherine Court, Marc Geoffroy, Anne Gruselle, Frédérique Hélio, Ray Horn, Gérard-Paul Joly, Éric Le Grand, M. Levrard, Jean-Luc Martineau, Mme Médard, Clau-

de Moynot, Caroline Peynichou, Yannick Quenec'hdu, Sylvestre Ramos, Mahmoud Salem, Mme Vaudon, Stéphane Villedieu-Champigny.

• Personnes qualifiées :

Jérôme Barthélémy (directeur de la bibliothèque Goutte d'Or), David Deroches (équipe de développement local Goutte d'Or), Pascale Giraudon (directrice de l'école 49 bis rue de la Goutte d'Or), Vladimir Najman (Conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires).

■ Quartier Clignancourt - Jules-Joffrin

• **Représentante du conseil d'arrondissement** : Martine Timsit.

• Collège associations :

ADR 18 (Association pour la défense et le renouveau du 18^e), AIDDA, Association des professeurs du conservatoire de musique Gustave Charpentier, Atel'Art, les Amis de la Maison verte, les Petits frères des pauvres, Méticités, Mordida de tango, Tisserands des mots, Un toit pour tous à Clignancourt.

• Collège habitants :

Yvonne Ameyaseken, Vincent Auriat, Mme Boisson-Saint-Martin, Jean-Luc Bouché, Florent Caillet, Yvette Carrion,

Jacques Deryckere, Roger Dooh Bill, Thierry Forey, Jean-Pierre Fournier, Nicole Garbay, Isabelle Guignon, Michelle Hébert, Raymonde Henry, Lioudmila Vilarrasa, Jérôme Laboudigue, Pascale Le Loarer, Emmanuel Louzolo, Ange Martine, Françoise Rebert, Emma Wadjas.

• Personnes qualifiées :

Ahcène Bozetine (Conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires), Fabien Chagny (directeur de la Maison de l'activité économique et de l'emploi), Françoise Meyer (directrice de l'école maternelle 4 square Lamarck), Françoise Zamour (chargée de mission auprès du président de la FEMIS).

■ Quartier Montmartre

• **Représentant du conseil d'arrondissement** : Sylvain Garel.

• Collège associations :

ADDM 18 (Association de défense de Montmartre et du 18^e). Amicale des locataires CNL 10-12 avenue Rachel. Comité de défense pour la sauvegarde du vieux village de Montmartre. Commanderie du Clos Montmartre. Croix-Rouge française. Halle Saint-Pierre. Môm'arte. Paris-Montmartre. Renouveau du Grand Montmartre. SOS-Abesses.

• Collège habitants :

Frédérique Chabbert, Géraldine Chalençon, Sylvie Châtillon, Erik Christiansen,

Nadia Collot, Victoria Dominguez Del Angel, Sophie Elisabeth, Thierry Elizabeth, Jacques Faure, Odile Glading, Janine Golovodas, Raymond Graves, Antoinette Guedi, M. Merle, Raymonde Mugnier, Samir Ouazene, Eugène Pera, Jean-Michel Tomczyk, M. Varanne, Rocio Vasquez, M. Zimmowitch.

• Personnes qualifiées :

Georges Benguigui (directeur de l'école 62 rue Lepic), Marie-Rose Guarnieri (Librairie des Abesses), Patricia Lambe (Conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires), Laure Morandina (Syndicat d'initiative de Montmartre).

■ Quartier Moskova - Porte Montmartre - Porte de Clignancourt

• **Représentante du conseil d'arrondissement** : Dominique Demangel.

• Collège associations :

Amicale des locataires CNL Fournière-

Flammarion, Angélique et Jules, APEIS 17-18, Association du Champ-à-Loup, Communauté chrétienne de l'ensemble scolaire de la Porte de Clignancourt, Com-

(Suite de la page 8)

pagnie Résonances, Le Petit Ney, les Amis des jardins du Ruisseau, Mosko-va.fr, Regard 9.

• Collège habitants :

Roger Akpaki, Christine Akpaki, Liliane Audouard, Christian Barbet, Mme Benalia, Linda Benalia, Sylvain Caucheteux, Mme Ciriani, Alain Desmares, Jean Di Maïda, Ben Ahmed El Sadrou, Sabrina Jacob-Régent, Claudie Legendre, Djamil Legheraba, Nicolas Mané, Micheline Marret, Maurice Quinquenel, Dominique Rosbach, Mme Silguero, Rabia Wardjane, Alain Wloszczowski.

• Personnes qualifiées :

Philippe Elissalde (directeur de l'école 60 rue Binet), Sabine Gaudissart (directrice du centre d'animation Binet), Hannelore Imig (équipe de développement local Porte Montmartre-Porte de Clignancourt), Naïma Taleb (Conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires).

■ Quartier Clichy - Grandes Carrières

• Représentant du conseil d'arrondissement : Stéphane Poli.

• Collège associations :

Association Carpeaux. Championnet-sports. CNL Championnet-Marcadet. Collectif des riverains des boulevards Clichy et Rochechouart. Déclie 17/18. FCPE collège Coysevox. Le citoyen dans la ville, concertation et solidarité. Sport adapté et loisirs de Montmartre. Vivre à Bretonneau.

• Collège habitants :

Emmanuelle Arjona, Abdelhak Bel Filali, Maryse Bierna-Maigret, Laure De la Barre, Rachid Dehag, Christian Delpor-te, Mercy-Berthe Douala-Mouteng, Henri Housse, Eugène Le Navenant, Olivier Lemoigne, Pierrette Levot, Maimouna Marico, André Normand, Françoise Robert, M. Robinet, Marie-Françoise Séjourné, Colette Sérot, Françoise Toillier, Noël Veg.

• Personnes qualifiées :

Mathilde Courtois (proviseur du lycée technique Auguste Renoir), Francine Mercier (Conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires), Isabelle Lesage (directrice de l'hôpital Bretonneau), Laurent Hébert (directeur du Cinéma des Cinéastes).

**Commerçants,
artisans,
associations,**

**CET ESPACE
PEUT ÊTRE
LE VÔTRE**

**Le 18e du mois, lu par
cinq mille habitants du 18e,
sera pour vous un support
de publicité efficace.**

Cet espace publicitaire
vous coûtera 38,10 € TTC.
Réduction à partir de trois annonces.
© 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

Bientôt peut-être une place Jean-Marais ?



Jean Marais dans le film *Orphée*, de Jean Cocteau, un de ses plus beaux rôles. (À droite, François Périer, récemment disparu.)

La placette située à l'angle de la rue Norvins et de la rue des Saules pourrait porter le nom de Jean Marais, près de la maison où le comédien, qui était aussi peintre et sculpteur, a habité dans les vingt dernières années de sa vie (il est décédé en novembre 1998).

Tel est le vœu voté à l'unanimité par le conseil d'arrondissement, sur proposition de Claude Lambert, qui a demandé que la même dérogation (ne pas attendre un minimum de cinq ans après le décès de la personne) soit faite que lors du vote du conseil en juin dernier pour l'attribution du nom de Michel Petrucci à la place située au carrefour des rues Ver-signy et Duhesme.

Deux nouveaux conseillers d'arrondissement

L'un d'eux remplace Philippe Séguin, démissionnaire.

Philippe Séguin a démissionné du Conseil de Paris et du conseil d'arrondissement du 18e (où d'ailleurs il ne venait plus depuis des mois).

Selon la loi, les remplacements sont effectués par le suivant sur la liste dont faisait partie le démissionnaire lors des élections. M. Séguin sera donc remplacé au Conseil de Paris par Xavier Chanaud (déjà conseiller d'arrondissement et, professionnellement, attaché au cabinet du Premier ministre Jean-Pierre Raffarin). Et au

conseil d'arrondissement, c'est Patricia Vilmont (UMP) qui va occuper la place de Philippe Séguin.

D'autre part, Michel Lacasse (PS) remplace au conseil d'arrondissement Charlotte Studievic-Benoist (PS elle aussi), également démissionnaire, et chargée jusque-là des rapports avec le Comité des fêtes.

Patricia Vilmont et Michel Lacasse avaient déjà été conseillers d'arrondissement lors de la précédente mandature.

Quatre adjoints à la maire de plus

La municipalité du 18e arrondissement comporte, outre la maire Annick Lepetit, douze adjoints au maire. Et en plus de ceux-ci, il y a neuf conseillers délégués (des conseillers d'arrondissement ayant la charge d'un secteur d'activité sans pour autant avoir le titre d'adjoint, ni toucher l'indemnité qui va avec cette charge de travail).

La loi du 27 février 2002, dite loi de "démocratie de proximité", permet d'avoir quatre adjoints de plus. Quatre nouveaux adjoints, qui étaient jusque-là conseillers délégués, ont donc été

désignés par vote à bulletins secrets lors du conseil d'arrondissement du 14 octobre dernier.

Il s'agit de Dominique Demangel (PS), Céline Godin (PC), Stéphane Poli (Verts) et Martine Timsit (sans étiquette), qui avaient, en tant que conseillers délégués, la responsabilité respectivement des questions de santé, des transports, des jardins et espaces verts, de la vie associative.

Ils conservent les responsabilités qu'ils exerçaient déjà, et en plus, chacun présidera un des conseils de quartier. (Voir page 8.)

Un jumelage retraités- collégiens

Plusieurs initiatives ont marqué dans le 18e la semaine bleue, semaine des retraités et personnes âgées. Dans le hall de la mairie, les clubs de loisirs du Centre d'action sociale ont exposé leurs travaux. L'initiative la plus innovante a été le jumelage du club de retraités de la rue Joseph de Maistre (résidence Steinlen) avec une classe de 6e du collège Utrillo (Porte de Clignancourt).

Première rencontre, très "sympa" : les collégiens ont rendu visite au club de personnes âgées, qui leur ont parlé du Paris de leur jeunesse ; ils ont aussi joué ensemble à des jeux de société.

Deuxième rencontre : ils ont assisté ensemble à une conférence historique à la mairie du 18e. Mais la longueur de la conférence (plus d'une heure et quart), et le style "cours magistral" ont découragé l'attention des élèves, qui après trois quarts d'heure ont commencé à s'agiter, provoquant des regards courroucés des retraités... Bref, c'était plutôt raté.

Mais il se reverront au long de l'année, ils s'y sont engagés. Prochaine rencontre : pour une promenade sur la Seine en bateau-mouche, le 7 novembre.

Un réseau d'échange de savoirs

Échangeons nos savoirs ! C'est le mot d'ordre de Claude Crindal, qui crée un réseau d'échanges de savoirs dans le 18e.

La règle consiste à proposer un savoir et à demander l'apprentissage de telle autre matière ou pratique. Le réseau ne fonctionne pas dans la réciprocité entre deux individus seulement, il s'apparente à une chaîne : Sylvie apprend la cuisine marocaine avec Fatima qui, elle, s'initie à la comptabilité avec Fabrice, ce dernier fait partager sa passion des échecs à Omar qui, lui, ... etc.

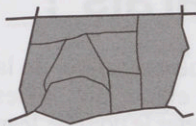
☐ Renseignements : Claude Crindal, 06 68 03 16 93.

Le groupe d'animation du CICA au travail

Le groupe d'animation du CICA est en place et se réunira pour la première fois le 6 novembre. Le CICA (comité d'initiative et de consultation d'arrondissement) rassemble, une fois par trimestre, les élus du conseil d'arrondissement avec les représentants des associations pour débattre d'un problème de la vie locale. Le groupe d'animation qui vient d'être créé fera des propositions sur l'ordre du jour, préparera les débats, au besoin enverra des documents préparatoires.

Voici les vingt associations dont les représentants font partie du groupe d'animation : ADAP (Association

pour l'enseignement et le développement des arts plastiques) ; Les Amis du 18e du mois ; Association des locataires des Portes-Blanches ; Association des locataires du 93 rue de la Chapelle ; Atel'Art ; Attitude 18 ; Case sociale antillaise ; Collectif des riverains des boulevards de Clichy et Rochechouart ; Droit au calme ; DAL 18e (Droit au logement) ; Les Gens d'Ère ; Itinéraires ; Ligue des droits de l'homme 18e ; Ma plume est à vous ; Mieux vivre au Simplon ; Môm'Artre ; M D'Elles (Mouvement pour la démocratie avec Elles) ; Paris-Montmartre ; Paris-Village ; SÉRIÉ.



Services 18 ("point d'appui" aux associations) est menacé

Services 18, association dont l'objet est d'assurer depuis six ans un rôle d'appui aux associations du 18^e et des arrondissements limitrophes, est en péril pour des raisons financières. Cette structure labellisée "point d'appui aux associations" leur offre des prestations gratuites, tant en matière d'informations juridiques et fiscales qu'en soutien à des montages, démarrage et gestion de projets. Elle a contribué à la création de plus de cent postes emplois-jeunes. En 2001, elle a reçu 220 associations et réalisé plus de cinq cents actes d'aide.

Les difficultés particulières de 2002, année de changements poli-

tiques, ont entraîné des retards importants dans le financement d'actions telles que la mise en place d'une "équipe emploi insertion", et laissent non financé un solde de 36 000 €. Le licenciement économique de son directeur a été décidé par le conseil d'administration.

Services 18 lance une pétition auprès des associations pour qu'elles l'aident à trouver auprès des pouvoirs publics une réponse à ce besoin urgent pour l'année 2002 et un mode de financement pour les années à venir. Faute de quoi, Services 18 serait appelée à disparaître.

□ Services 18. 40 rue Leibniz. 01 44 85 84 25.

De nouveaux interlocuteurs à la Coordination toxicomanies 18e

Durant l'été, des changements sont intervenus dans le personnel de terrain de la Coordination toxicomanies 18e, c'est-à-dire dans les équipes de médiation qui interviennent dans les rues et les quartiers auprès des habitants, des commerçants, des associations – et des usagers de drogues.

Jean-François Bowen succède à Barbara Bertini au poste de coordinateur du quartier Château-Rouge-Goutte d'Or, et Sandrine Fortunée à Philippe Durand sur le quartier La Chapelle-Marx-Dormoy. Ces personnes sont joignables au numéro suivant : 01 53 28 08 89.

Un an après... peut-être la publication des actes

Le colloque *Toxicomanies et vie de quartier* s'était tenu le 8 décembre 2001 à la mairie du 18^e ; et depuis, la parution des "actes" (compte-rendu détaillé), plusieurs fois programmée, a sans cesse été repoussée. On apprend aujourd'hui qu'elle devrait avoir lieu en décembre. Les raisons de ce retard, avancées par le direc-

teur de la Coordination toxicomanies 18e, ont été d'abord le temps qu'il a fallu pour obtenir des intervenants le feu vert sur leur texte, temps beaucoup plus long que prévu. Mais elles sont maintenant d'ordre financier.

En effet la Coordination rencontre depuis le printemps dernier des difficultés budgétaires, à l'instar de nombreuses autres structures associatives, du fait des diminutions de subventions et des retards dans leur versement.

Ainsi un tiers du budget de la MILDT (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies) était encore gelé à la date du 2 octobre ; budget qui sert entre autres à soutenir les associations de terrain, dont la Coordination toxicomanies 18e.

Pour la même raison, les responsables d'*Espoir-Goutte d'Or* (EGO) sont eux aussi extrêmement inquiets. L'avenir s'annonce difficile pour le fonctionnement des structures d'accueil et de soins des usagers de drogues.

□ 87 rue Marcadet. 01 53 28 08 89.

Associations en péril : un appel de l'inter-associatif Goutte d'Or

Quelles sont les priorités du gouvernement en matière de vie locale et d'action "sur le terrain" ? Question posée par les dix-sept associations du "collectif associatif" de la Goutte d'Or (parmi lesquelles Accueil Goutte d'Or, ADCLJC, Accueil Laghouat, ADOS, Enfants de la Goutte d'Or, APSGO, EGO, Paris Goutte d'Or, URACA, etc.) qui lancent une pétition "pour que la France d'en bas ne devienne pas la France d'en dessous".

Ces associations travaillent prioritairement au service de personnes appartenant à des milieux en diffi-

culté ou défavorisés, dans des activités d'insertion ou réinsertion, formation professionnelle, soutien scolaire, alphabétisation, aide au logement, prévention de la délinquance, prévention de la toxicomanie et aide aux usagers de drogues pour qu'ils s'en sortent, santé, action culturelle...

Or elles ont des raisons de craindre qu'à travers les choix actuels du gouvernement et ses priorités en matière de subventions et d'investissements sociaux, leur action se trouve mise en difficulté.

□ Collectif associatif Goutte d'Or, 8 rue Léon, 75018 Paris

Montmartre



Quand le sol et le sous-sol de la Butte flanchent...

Les dégâts survenus dans un immeuble rue Berthe, tout comme les trous qui s'ouvrent parfois dans le sol du quartier, nous rappellent que Montmartre était autrefois creusé de carrières : galeries souterraines, ou carrières à ciel ouvert qui ont été plus ou moins bien remblayées. Sur les fortes pentes de la Butte, cela entraîne, de nos jours encore, une extrême instabilité du sol et du sous-sol.



Les murs de l'immeuble du 26 rue Berthe ont dû être étayés.

Rue Berthe, ça penche...

A l'automne 2001, on constate au rez-de-chaussée de l'immeuble sur rue du 26 rue Berthe une importante humidité : champignons, salpêtre, murs suintants. Enquête faite, on se rend compte que les canalisations sont hors d'âge et que l'eau s'écoule sous le bâtiment. Des travaux de réparation sont entrepris. Le lendemain même du début des travaux qui ont lieu dans le couloir et la cour arrière, l'immeuble se met à pencher dangereusement. On étaye, on place des témoins sur le rez-de-chaussée et tout le premier étage.

Et on en est là. Quand on pénètre au 26 rue Berthe, on est

saisi par l'aspect chamboulé et peu rassurant des lieux. Étayage du couloir, du rez-de-chaussée et de tout le premier étage... Les habitants ont choisi quand même de consolider leur habitat plutôt que le reconstruire (trop cher).

Coût des travaux : environ trois millions de francs, notamment dû à l'installation de micro-pieux en sous-sol. Selon l'un des habitants, le sol est argileux et peu stable. Pendant les travaux, qui dureront entre quatre et six mois, les locataires des rez-de-chaussée devront trouver un autre abri. Et pour aller où ? « On se débrouille », constate l'un d'eux, avec un brin de dépit.

Le trou des Martyrs : les travaux reprennent enfin

Il y a vingt mois, le 1^{er} mars 2001, en haut de la rue des Martyrs, brusquement le sol s'effondrait et un trou, profond de 5 mètres et long de 8 mètres, apparaissait dans la chaussée. Les premiers travaux de colmatage d'urgence ont été effectués dans les semaines qui ont suivi, et les élus promettaient que tout serait remis en état, consolidé, pour la fin de l'année 2001.

Mais, là encore, il a fallu compter avec les délais interminables qui sont la maladie de Paris. Le chantier a été entièrement abandonné durant plusieurs mois, et pendant ce temps, le long des palissades entourant le trou, un véritable dépôt d'ordures s'est créé. Les riverains en avaient assez.

Enfin ça y est : les travaux ont repris – avec toutefois un très petit nombre d'ouvriers, et sur un rythme plutôt lent. Il est annoncé qu'ils dureront trois mois. Peut-être dans

un an, ou deux, ou trois, la rue des Martyrs sera-t-elle rouverte... ■

**A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h**



Millogea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31



Michel et Yvette, fromagers rue Lepic, passent le relais

Ils sont là depuis 1980. Ils vont prendre leur retraite le 1er décembre. Mais la fromagerie (classée, grâce à eux, parmi les trois premières de France) va continuer.

Après une quarantaine d'années de bons et loyaux services dans les métiers de bouche, Michel et Yvette Catherine passent le relais à compter du 1er décembre. Mais rassurez-vous, la fromagerie rue Lepic restera la fromagerie rue Lepic.

Dans l'histoire de Michel et Yvette, vie privée et vie professionnelle se trouvent intimement liées, depuis qu'ils se sont découvert une envie commune pour un commerce de proximité qu'ils gèreraient ensemble, en se partageant les responsabilités.

Dans le magasin d'en face

Michel, né près de Saint-Lô, a passé son enfance dans les champs à faire foin et moissons. Yvette, née à Bussière-Poitevine, a passé son enfance dans les champs à garder les vaches.

Déjà, ils présentaient des points communs : peu de penchant pour l'enseignement et, dès l'âge de 15 ans, une attirance vers les épiceries de nos aïeux où rien ne manquait, alimentation, fruits, légumes, pâtes et produits laitiers... Chacun dans son village, c'est dans ces boutiques à tout faire qu'ils vont se former. Nous sommes au début des années 60, la vie devient difficile en province, on fonce sur Paris.

Michel atterrit à la fromagerie Boursault dans le 14e, qui recherche employés. Yvette atterrit sur le trottoir d'en face, dans une supérette où elle s'occupe du rayon "charcuterie" avant de prendre en charge le rayon "produits laitiers". Ce qui devait arriver, arriva... de clins d'œil en clins d'œil, on se décide en 1964, deux garçons naîtront de cette union.

Aujourd'hui, pour des raisons diverses, aucun des deux n'a voulu reprendre le fond de commerce de papa et maman.

Adieu Marcel, adieu Bébert...

Depuis 1980, M. et Mme Catherine exploitent la fromagerie rue Lepic avec six employées. Que de souvenirs ! D'abord l'aménagement : le magasin a été refait à neuf, redessiné. Sous le magasin, deux très grandes caves voûtées en pierre ont été complètement nettoyées, mises à nu par M. Catherine et un ami (des

heures et des heures de travail) et aménagées en caves d'affinage. La plus petite est réservée aux fromages de chèvre, l'autre à l'ensemble des produits vendus dans la boutique.

Ensuite, il a fallu faire face à l'évolution du marché, donc du métier. Les marchands de quatre saisons et leurs charrettes de fruits et légumes frais, décor typique de la rue Lepic, commencent à disparaître. Adieu Mme Marcelle, ses salades et son persil frais, adieu Bébert le titi montmartrois et ses fruits, adieu M. Marcel, le "roi du champignon". Avec eux, les métiers de bouche tournaient bien rue Lepic, il y avait du monde, des clients, du folklore.

«À l'époque, dit Michel, il y avait rue Lepic et rue des Abbesses six fromagers et quatre bouchers. Aujourd'hui, il ne reste que deux fromagers et un boucher.» Plusieurs explications : il est difficile de pérenniser les métiers, faute de trouver du personnel qualifié. Il est très difficile et coûteux de transmettre les petites entreprises familiales. Il faut une gestion très rigoureuse des stocks et une disponibilité à toute épreuve : de 6 h à 21 h tous les jours, sauf lundi. Enfin, le stationnement autorisé sur toute la rue ampute lourdement le chiffre d'affaires.

«La preuve en est, dit Michel, que nous avons débuté à sept l'exploitation de la fromagerie. En 2002, nous sommes le même nombre. Bien que quatre boutiques aient disparu, nous avons subsisté, c'est tout.»

Quarante variétés de chèvre

N'empêche ! La fromagerie rue Lepic est classée dans les trois premières de France depuis quelques années. M. et Mme Catherine sont "Grand officier de la Confrérie nationale du taste-fromage de France". C'est la seule fromagerie de France qui peut présenter plus de quarante variétés de fromage de chèvre. Car Mme Catherine, également "officier de la Commanderie des fromages de chèvre", est considérée comme la spécialiste incontournable de ces fromages. D'où la cave qui lui est réservée. Oserions-nous écrire que la chèvre est le dada d'Yvette ?

Michel et Yvette racontent comment ils conservent la qualité de leurs



M. Michel Catherine. «Autrefois, il y avait six fromagers aux Abbesses...»

produits liée aux saveurs des différents terroirs, comment ils sélectionnent pour un an un producteur de conté, de crème, de fromage blanc, qui livre régulièrement à la boutique. Ce savoir-faire, ce savoir-être valent à la fromagerie une notoriété qui dépasse nos frontières : on trouve leur adresse dans le Petit Futé, le Routard, Gastro Australie/Japon.

«Les Japonais viennent faire dédicacer les guides, dit Yvette, amusée. Nous avons aussi des clients canadiens, suisses, italiens, néo-zélandais. Une cliente allemande vient tous les mois nous acheter des fromages, tant et si bien que nous avons dû nous équiper d'une machine à emballer sous vide. Quel plaisir également d'organiser des repas de fromages pour les clients qui nous sollicitent, et en particulier un repas de fromages de saison !»

Question : si je veux faire un repas de fromages en novembre, que me conseillerez-vous ? Réponse de M. Catherine : «En apéritif, je vous ferai des petites fleurs de tête de moine accompagnées de chèvres frais décorés. Puis je vous servirai un camembert, un mont-d'or, un roquefort, un époisses dans sa boîte, un beaufort, un vieux comté fruité, une bonde de Gâtines (certainement le meilleur des chèvres).»

Un repreneur sans "franchise"

Et maintenant ? «Notre boutique a été rachetée par le groupe Odéon, entreprise qui vient de fêter ses cinquante ans, le plus important grossiste de fromages de France sur un seul site, en l'occurrence Rungis», dit Michel.

Que doit-on attendre de ce changement de propriétaire ? M. Bruno Borrel, PDG de cette entreprise, répond : «Seul changement, le nom

du gérant. Nous avons l'habitude de vivre ce genre de situation. Notre politique est de reprendre des fonds de commerce plutôt que de les voir s'éteindre, surtout lorsqu'ils sont implantés dans des rues où le commerce de bouche est présent. Nous parions sur la pérennité de ces commerces à partir du moment où la structure est mise en place et le chiffre d'affaires suffisant. La stratégie du groupe est de ne pas intervenir dans le fonctionnement des boutiques, c'est pourquoi nous bannissons la "franchise" : nos gérants ont les mains libres et choisissent leurs fournisseurs, de telle sorte que la clientèle retrouve la même qualité, les mêmes goûts, les mêmes sensations, et qu'elle reste fidèle.»

Heureuse et longue retraite à Mme et M. Catherine, et grand merci.

Michel Cyprien

**Le Soleil
du Maroc**

**LE RESTAURANT
OUVRE SES PORTES
Tous les jours
midi et soir**

86 bis rue Lepic
Tél. 01 42 51 25 51

18^e

DOSSIER

FOLKLORE MONTMARTROIS

La Fête des vendanges de Montmartre 2002 a connu un grand succès populaire, malgré quelques querelles internes, un peu de vin dans le gaz, invisible du grand public. C'est l'occasion de présenter les associations folkloriques traditionnelles montmartroises, qui y participent chaque année, mais que beaucoup d'habitants du 18^e connaissent mal.

Tout ce que vous vouliez savoir sur les associations folkloriques montmartroises sans jamais oser le demander

■ Les deux Communes libres rivales

En mars 1920, une élection organisée par quelques joyeux citoyens de la Butte créa la *Commune libre de Montmartre*. Sur les listes de candidats, on relevait les noms de Picasso, Suzanne Valadon, Casque d'Or ("grande prêtresse"), André Breton ("Dada"), Existence ("singe"), etc. La liste "antigrattecieliste" l'emporta avec 57 835 voix sur 20 000 inscrits (!!!), conduite par le dessinateur humoriste Jules Depaquit. Celui-ci devint ainsi le premier maire de la *Commune libre*, qui organisa sur la Butte quantité de fêtes et manifestations burlesques.

Après la mort de Depaquit en 1924, la *Commune libre de Montmartre* déclina peu à peu. À la fin des années 20, elle avait cessé toute activité. Le journaliste sportif Pierre Labric, qui avait été l'adjoint de Depaquit, fit alors un coup d'État et fonda en 1929 une autre association, la *Commune libre du Vieux Montmartre*, qui prit la succession de l'ancienne tombée en léthargie. C'est notamment à Pierre Labric et à son équipe qu'on doit la vigne de Montmartre et la Fête des vendanges.

Labric mourut en 1972. Plusieurs maires lui succédèrent. En 1977, ce fut Jehan Mousnier, homme pittoresque à la voix rocaillieuse, toujours coiffé d'une casquette de marine, mais dont bientôt la gestion fut fort contestée et qui fut renversé en 1987 au profit de Jack-André Yatt.

Cependant Mousnier, qui n'admettait pas sa destitution, s'avisait que l'ancienne association *Commune libre de Montmartre*, bien qu'inactive, n'avait jamais été dissoute, et s'en fit proclamer maire. Il y a donc, depuis cette date, deux maires présidant à deux Communes libres rivales.

Les 160 000 poèmes de M. le maire de la Commune libre du Vieux Montmartre

Jack-André Yatt habite rue du Mont-Cenis, au sommet de la Butte, dans «la maison la plus haute de Paris», à un sixième étage d'où il découvre, par ses fenêtres, toute la plaine du nord de Paris. Yatt, c'est un pseudonyme, un nom de plume, car Monsieur le maire est, professionnellement, poète, après avoir exercé

beaucoup de métiers (dont celui de vigneron, affirme-t-il fièrement). Il écrit, à la commande, des poèmes pour toutes sortes d'occasions. Si vous voulez un poème-acrostiche pour un anniversaire, un mariage, etc., il vous le composera. L'inspiration est inégale, les vers ont quelquefois un pied de trop, ou de moins, mais quoi qu'il en soit, M. Yatt se glorifie d'avoir écrit ainsi 160 000 poèmes.

Il voyage parfois en France, invité lors de fêtes ici ou là pour représenter Montmartre. En 2003, il fêtera l'anniversaire du jumelage de sa *Commune libre* avec Viré-en-Mâconnais (vins et fromages). Il organise des "mariages montmartrois" fantaisistes. «Il n'y a qu'une seule *Commune libre*, la mienne, proclame-t-il. L'autre, tout simplement, n'existe pas.» Il affirme avoir 400 adhérents. Chiffre invérifiable, car il distribue la carte de "citoyen" de sa *Commune libre du Vieux Montmartre* à qui la veut, et aucune cotisation n'est exigée. En réalité, il paraît assez isolé.

Madame la maire de la Commune libre de Montmartre fête le nouvel an en septembre

Du côté des rivaux, à la tête de la *Commune libre de Montmartre*, Jehan Mousnier étant mort en 1998, Marielle-Frédérique Turpaud lui a succédé. Elle explique : «Dès qu'il y a trois humains, on compte deux associations et un hérétique.» Elle annonce 300 "citoyens" à jour de cotisation. Nous n'avons pas vérifié non plus. Son adjoint-trésorier (baptisé "féroce gardien des phynances") est le patron du cabaret *Chez ma cousine*, où l'association a son siège.

Les activités de cette Commune-là semblent plus régulières : selon Mme Turpaud, un banquet amical chaque mois, des voyages, un réveillon avec force confettis sur la place du Tertre le 21 septembre (car cette Commune libre a adopté le calendrier républicain et fête la nouvelle année le 1^{er} vendémiaire), des visites guidées de Montmartre. La maire édicte des "arrêtés municipaux" (dont l'un interdisant la neige sur la Butte). Elle a participé à la plantation de la vigne de la Commune libre des Halles... «On se marre bien, dit-elle,

Photos Noël Monier



Jack-André Yatt, maire de la Commune libre du Vieux Montmartre.



Marielle-Frédérique Turpaud est, elle, la maire de la Commune libre de Montmartre.

mais on prépare soigneusement les occasions de se marrer.»

Mme Turpaud elle aussi écrit des vers, elle est membre de la Société des poètes français. Elle se dit "écrivain ésotériste", elle a traduit du chinois un livre sur le *yi-kin*. Et elle a été un des plus farouches partisans de la réinstallation d'une statue du chevalier de La Barre près du Sacré-Cœur.

Anatole et Mick

Le personnage le plus célèbre de la Commune libre a longtemps été son garde-champêtre Anatole, toujours accompagné de la cantonnière Mick.

Anatole, qui avait été nommé "à vie" par Pierre Labric, est mort il y a maintenant quatre ans et demi. Mick, elle, reste une des figures les plus connues de la Butte et participe chaque année à la Fête des vendanges. Quand on lui demande à laquelle des deux Communes libres elle se rattache, elle refuse de se prononcer : «Je ne veux pas me mêler de leurs querelles.»

■ La République de Montmartre

Parallèlement à la Commune libre était née la *République de Montmartre*, proclamée en mai 1921, à l'initiative d'un groupe de dessinateurs et peintres : Willette président, Forain, Neumont et Poulbot vice-présidents, Joë Bridge secrétaire.

Plusieurs de ces hommes étaient nettement situés politiquement : Willette et Forain s'étaient signalés, dans les années 1880 et durant l'affaire Dreyfus, comme propagandistes de l'antisémitisme, et Joë Bridge, au soir de la fondation de cette *République*, fit un discours où il proclamait : «Nous ne sommes plus chez nous sur la Butte», tonnant pêle-mêle contre le tango, le jazz, le bolchevisme et affirmant que «dans les journaux, les salons, les expositions, les magazines, le commerce, la nation entière, les mœurs font la loi». (Le mot *mœurs* était employé à l'époque, par l'extrême-droite, pour désigner les juifs. À noter : dans les documents actuels édités par la *République de Montmartre* sur son histoire, le nom de Joë Bridge n'apparaît pas.)

Mais Poulbot n'était pas comme

Escarmouches à la Fête des vendanges

La Fête des Vendanges 2002 a renoué avec la tradition : finies les interventions de théâtre de rue, toute la place aux confréries "vineuses" venues de divers coins de la France et du monde, et aux associations folkloriques traditionnelles de Montmartre, avec en plus, cette année, des fanfares en nombre. Le beau temps était là, et le public, nombreux au long du parcours, a apprécié.

Cependant, en interne, plusieurs incidents, remarqués seulement des initiés, ont montré que tout ne va pas sans heurts dans le petit monde du folklore montmartrois.

Bande à part

Fait le plus remarquable : l'absence des membres de la *Commanderie du Clos Montmartre*. Les années précédentes, dans leur tunique couleur lie de vin, ils se tenaient en face de la vigne, rue des Saules, assis au pied de la tribune des personnalités. Cette année, le Comité des fêtes du 18e, organisateur de la manifestation (et qui a une nouvelle présidente, Brigitte Houdinière, patronne du petit train de Montmartre), leur avait demandé de défiler avec toutes les autres associations.

Refus du "grand maître" de la *Commanderie*, Gilles Guillet : « Il n'y a aucune raison que nous changions les habitudes. La confrérie vineuse montmartroise, qui accueille



Mick la cantinière, figure populaire de la Butte, a été cette année encore une des vedettes les plus applaudies de la Fête des vendanges.

les autres confréries, doit attendre leur arrivée devant la vigne. » Personne n'a voulu céder, ni au Comité des fêtes, ni à la Commanderie. Finalement, les membres de la Commanderie ne se sont montrés ni dans le défilé, ni devant la vigne.

Toutefois, ils ont ouvert au public leur local de la rue Norvins, et ont banqueté le soir avec les Japonais de la *Confrérie du vignoble d'Osaka*, qui avaient été les vedettes incontestables du défilé.

Ceux qui connaissent les petits côtés de la politique locale suggèrent une explication à l'incident : Gilles Guillet, grand maître de la

Commanderie du clos Montmartre, a été lui-même en 1996 et 1997 le président du *Comité des fêtes* et donc l'organisateur de la Fête des vendanges. Il a été évincé de ce poste en 1998 sur intervention (officiuse) de Daniel Vaillant, alors maire de l'arrondissement : car Gilles Guillet s'était engagé en politique, se portant notamment candidat aux élections législatives comme suppléant de Patrick Stefanini (RPR), et M. Vaillant estimait que cela n'était pas compatible avec la présidence du Comité des fêtes. L'animosité née à cette occasion semble persister.

Questions de point d'honneur

On a noté quelques autres petits incidents, relevant du point d'honneur.

À la fin du défilé, on a entendu le maire de la *Commune libre du Vieux Montmartre*, Jack-André Yatt, armé d'un mégaphone, s'en prendre à la *Commune libre de Montmartre* : les deux associations sont rivales.

De son côté, Mme Turpaud, maire de la *Commune libre de Montmartre*, manifestait son mécontentement vis-à-vis du Comité des fêtes : elle voulait faire un petit discours au micro, du haut de la tribune, comme cela s'est déjà produit dans le passé. Elle avait adressé pour cela un courrier, mais pas à la bonne personne, et finalement son discours n'avait pas été prévu.

Enfin, au départ du défilé, les membres de la *République de Montmartre*, en cape noire et écharpe rouge, ayant pris place au deuxième rang, juste derrière les *Petits Poulbots*, un représentant du Comité des fêtes est venu les trouver pour leur dire que, non, ils ne devaient pas rester là, qu'ils étaient prévus en sixième rang. « Pas question de rétrograder », a répliqué fièrement le président de la *République de Montmartre*, nous sommes ici, nous n'en partons que par la force des baïonnettes. »

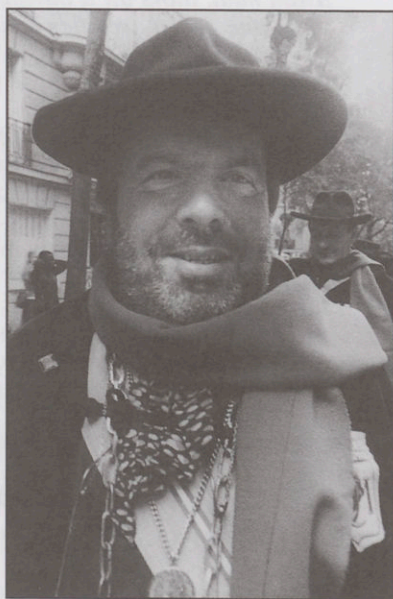
Le représentant du Comité des fêtes n'a pas insisté.

ça. Il refusa toujours de se mêler de politique et son nom reste associé à ses qualités de gentillesse et de générosité. Or c'est lui qui fut, dans les faits, le principal animateur de la *République de Montmartre*. Il développa des œuvres de bienfaisance, dispensaire, étrennes et goûters pour les enfants pauvres (nombreux à l'époque sur la Butte), colonies de vacances, etc.

Actuellement, la *République de Montmartre* (tout comme les *Compagnons de Montmartre* ou la *Commanderie du Clos Montmartre*) est surtout un lieu où des gens peuvent se rencontrer selon leurs affinités, hors de tout motif professionnel.

Parmi les anciens présidents de la *République de Montmartre* figurent Lucien Pinoteau, qui fonda les *Petits Poulbots*, Maurice His de 1973 à 1993, et récemment, de 1993 à 2002, Suzanne Denglos-Fau, dite "Suzon", figure célèbre de la Butte, à l'humour caustique. Après la mort de "Suzon" en février dernier, c'est Jean-Pierre His, fils de l'ancien président, qui a été élu le 27 mars pour lui succéder, à la suite d'une campagne électorale qui semble avoir été animée, car il n'était pas le seul candidat.

« J'ai fait campagne, nous dit-il, pour revenir aux valeurs tradition-



Jean-Pierre His, le nouveau président de la *République de Montmartre*, élu le 27 mars dernier pour succéder à Suzanne Denglos-Fau, dite "Suzon", décédée en février.

nelles de la *République de Montmartre*, en particulier s'occuper des enfants défavorisés. Je peux vous annoncer que j'ai obtenu du cirque Pinder cinq mille places sous le grand chapiteau le 18 décembre ; je vais m'adresser aux Centres d'action sociale des arrondissements de Paris pour inviter des enfants qui ne pourraient pas, sans cela, assister à un spectacle de fin d'année de cette qualité. En plus des artistes du cirque, il y aura les membres de la *République* en grande tenue, avec notre "fanfare de la Garde" et les tambours des *Petits Poulbots*. »

M. His annonce 3 000 adhérents, dont 700 qui cotisent, environ 30 € par an, affirme-t-il. La tenue est payée

par l'adhérent : cape noire, écharpe rouge, grand feutre noir, c'était la tenue de scène d'Aristide Bruant.

Au nombre des adhérents les plus connus, qui forment un "petit milieu" montmartrois bien caractérisé, on note Gilles Guillet (par ailleurs grand maître de la *Commanderie du Clos Montmartre*), Michou (patron du cabaret du même nom), Alain Valentin (ancien secrétaire général de la mairie du 18e), Édouard Carlier (patron de restaurant), etc. En ont fait partie également Michel Droit, qui fut membre de l'Académie française, et Raymond Marcillac, ancien chef du service des sports à la Radio-télévision française, tous deux journalistes, et gaullistes affirmés.

■ Les Compagnons de Montmartre

L'association des *Compagnons de Montmartre* (cape noire à revers blanc, écharpe blanche, grand chapeau) a été créée il y a une quinzaine d'années par Pierre Monteil, en réaction à la *République de Montmartre*. Il s'agissait de mettre sur pied une association vouée à la défense du patrimoine folklorique de Montmartre, mais aussi culturel et architectural, une association plus populaire, moins "élitiste" que la *Répu-*

blique, et offrant des prestations non payantes lors de fêtes et réceptions sur la Butte ou ailleurs. (Car pour avoir les *Poulbots* ou la *République de Montmartre*, c'est payant.)

Actuellement, les adhérents versent 35 € de cotisation annuelle ; leur costume est à leur charge. Il y a eu jusqu'à 250 adhérents, de milieux très divers, mais après le départ de Pierre Monteil pour raisons de santé (il

(Suite page 14)



Le Mérite pour la patronne du Rêve

(Suite de la page 13)
vit maintenant en Vendée), l'association a failli disparaître : personne n'avait assez de disponibilité, assez de temps, pour assurer les tâches d'animation.

Les *Compagnons de Montmartre* viennent d'élire un nouveau président, André Dumas, qui a été dans le passé animateur socio-culturel à la *Fédération des maisons de jeunes et de la culture* (FFMJC), puis chanteur, puis patron d'un magasin d'instruments de musique rue Houdon, et à nouveau chanteur quand il a pris sa retraite.

André Dumas envisage de redonner vie à certaines des activités lancées par Pierre Monteil, comme le rallye pédestre sur la Butte, la kermesse, mais il veut surtout développer les actions culturelles, telles que visites de quartiers de Paris ou d'expositions...



André Dumas, nouveau président des *Compagnons de Montmartre*.

■ La Commanderie du Clos Montmartre

La *Commanderie du Clos Montmartre* est, disent ses statuts, une association «vineuse, culturelle, fraternelle et humanitaire» ayant pour but «le parrainage et la promotion du vin de Montmartre, la recherche et la défense d'une gastronomie locale de qualité, le maintien des traditions montmartroises, le soutien à des jeunes artistes, le mécénat».

Elle a été créée en 1983 par le président d'alors de la *République de Montmartre*, Maurice His. Elle a donc avec ladite République «un lien de filiation», explique le «grand maître» actuel de la *Commanderie*, Gilles Guillet, mais elle est totalement autonome. Son président d'honneur est, statutairement, le maire de Paris ; c'est actuellement Jacques Chirac, «Jean Tiberi n'ayant pas pu être intronisé faute de temps», et ça devrait être dans l'avenir Bertrand Delanoë, s'il le souhaite, nous déclare M. Guillet.

Professionnellement, M. Guillet, le «grand maître», dirige un cabinet de conseil aux entreprises.

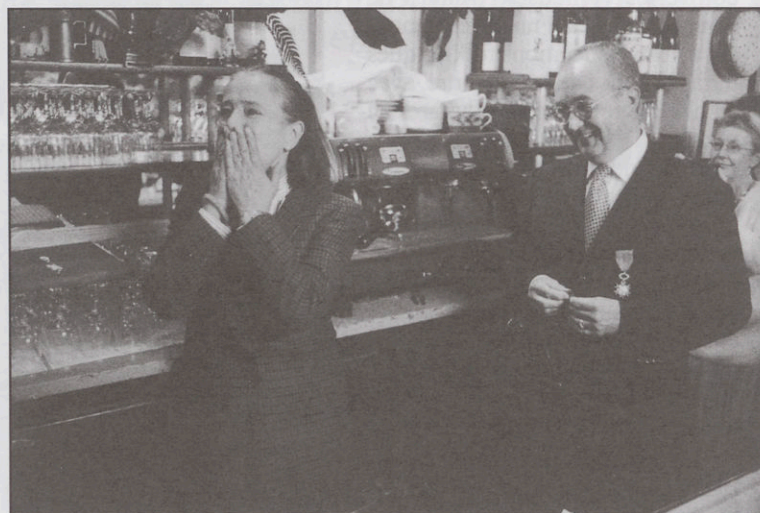
Il y a deux sortes d'adhérents : des membres permanents, appelés «chevaliers et gentes dames», ou «officiers et nobles dames», qui ont droit de

vote, et des membres occasionnels (par exemple des étrangers que l'on reçoit) appelés «écuyers et dames de cour», qui payent une cotisations moins élevée, ou pas de cotisation du tout, et pour lesquels la cérémonie d'intronisation est différente : ils ne sont pas obligés, par exemple, de prêter serment «sur la terre de Montmartre».

En dehors de sa participation aux fêtes traditionnelles de la Butte, la *Commanderie* organise un voyage par an pour ses 200 adhérents (cette année, en Alsace, terre de vignoble), une soirée dîner-spectacle de début d'année, des réceptions et cérémonies (elle a par exemple récemment intronisé le général des sapeurs-pompiers de Paris et s'apprete à introniser l'ambassadeur de Chine), et diverses activités sociales : un repas de Noël pour des enfants défavorisés, un loto au profit de l'association *Arc-en-ciel* pour les enfants malades, etc.

Elle dispose d'un local dans l'ancien château d'eau du 9 bis rue Norvins (à l'angle de la place Jean-Baptiste-Clément), elle y organise des expositions.

René Molino



Élyette remercie ses amis d'un baiser. À droite, Alain Valentin.

Élyette a reçu le 6 octobre la médaille de l'Ordre national du mérite, et ce fut l'occasion d'une petite fête «bien montmartroise». Élyette Segard-Planchon (tout le monde dit «Élyette» tout court) est depuis trente-huit ans la patronne du café *Au rêve*, rue Caulaincourt, en face de la place Constantin-Pecqueur, sans doute un des bistrot de Montmartre où sont passés le plus de gens célèbres, artistes, écrivains... C'est là que Marcel Aymé situe l'arrestation du héros de sa nouvelle *Le passe-muraille*, interpellé «un peu avant midi, alors qu'il buvait un vin blanc citron avec des amis». Avec ce nom, *Au rêve*, il aurait été étonnant que ce café ne trouvât pas sa place dans la littérature.

C'est la dessinatrice Claire Bretécher, habitante de Montmartre, qui avait proposé la candidature d'Élyette pour cette décoration – et Élyette, très émue, l'a longuement embrassée. Et c'est Alain Valentin, ancien secrétaire général de la mairie du 18e, qui lui a remis la médaille. Volontairement, Élyette n'avait invité aucun élu, ni de droi-

te ni de gauche, mais on remarquait dans l'assistance bien des figures connues, de Gilles Guillet, grand maître de la *Commanderie du Clos Montmartre*, à Jean-Michel Helvig, rédacteur en chef de *Libération*, venu avec un grand bouquet de fleurs.

Élevée d'abord en Lozère chez des grand-parents fermiers, Élyette s'est installée à Montmartre à l'âge de 11 ans, avec ses parents, lorsque ceux-ci ont repris le *Rêve*. À la mort de ses parents – elle avait 18 ans, et c'était un temps où la majorité civile était encore fixée à 21 ans –, il fallut que Constant Teffry, le maire du 18e d'alors, décidât de «l'émanciper» afin qu'elle pût prendre leur succession à la direction du café. (À cette époque, les maires d'arrondissement n'étaient pas élus, mais désignés, sans pouvoir exécutif, mais avec des fonctions d'officier d'état-civil.)

Constant Teffry est mort à 102 ans, en janvier 2000, et dans les dernières années de sa vie, c'est Élyette qui s'est occupée de lui avec un grand dévouement. ■

Le cinquième défilé de mode de la paroisse St-Jean-des-Abbesses

Quand on vous le disait, que le quartier des Abbesses est un quartier branché : le défilé de mode annuel est devenu une tradition de la paroisse St-Jean-de-Montmartre (l'église de la place des Abbesses). Il sera organisé cette année, pour la cinquième fois, le 30 novembre et le 1er décembre, au profit des œuvres paroissiales et caritatives.

Des jeunes stylistes du quartier, ainsi que quelques couturiers de renom, répondent à l'appel de la

paroisse en offrant vêtements de marque et accessoires de mode, qui sont présentés par des modèles bénévoles. L'artiste Lenny chantera pendant le défilé.

L'entrée est gratuite. Les vêtements et accessoires présentés sont vendus ; le moins cher est à 7 €. Des lots de vin d'Anjou sont également proposés à la vente.

□ Salle paroissiale, 22 rue André Antoine. Samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre, à 16 h.



Gilles Guillet, le «grand maître», en tête des membres de la *Commanderie du Clos Montmartre* lors d'un défilé folklorique en février 2001.



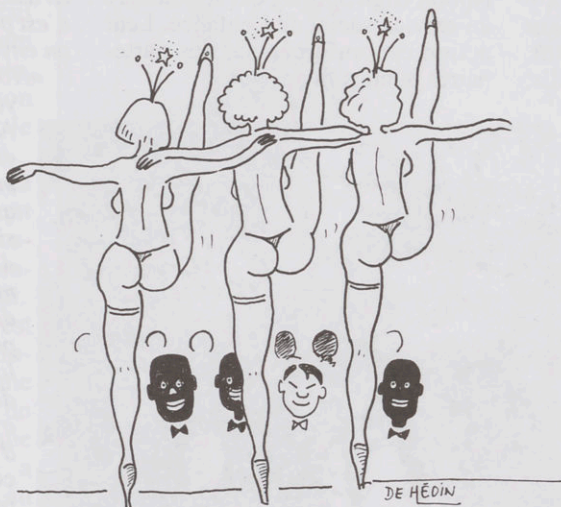
Au Moulin Rouge, pas de noirs en salle

Jugement fort attendu le 22 novembre prochain : il sera décidé si le restaurant du Moulin Rouge s'est rendu coupable d'un délit de discrimination raciale à l'embauche en refusant d'engager un jeune Sénégalais. Des procès encore trop peu fréquents en cette matière du fait d'une véritable loi du silence.

Grosse affluence, le 4 octobre dernier, devant la 31^e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris : face aux "potes" de SOS-Racisme, c'est une institution bien française, connue du monde entier, le Moulin Rouge, qui était poursuivie pour discrimination raciale à l'embauche.

Rappel des faits (déjà développés dans notre n° de mars 2001) : début novembre 2000, l'Association du restaurant du Bal du Moulin Rouge, dont l'objet est la gestion du personnel en salle pour le compte de la Société anonyme du Moulin Rouge, faisait paraître la petite annonce suivante : «Recherche commis de salle, 18-22 ans, débutants acceptés, horaires de 17 h à 2 h du matin».

Un conseiller de la Mission locale pour l'emploi (du centre de Paris) appelle alors l'association pour lui proposer la candidature d'Abdoulaye Marega, 22 ans. Apprenant que ce dernier est de nationalité sénégalaise, la secré-



taire de l'association, Micheline Beuzit, déclare que celle-ci «ne prend pas de gens de couleur en salle».

Cette phrase sera répétée deux fois par Mme Beuzit, d'abord quand elle est rappelée par le conseiller de la Mission pour l'emploi, en présence de témoins dont Abdoulaye Marega. Et ensuite lors d'un appel effectué devant des représentants de SOS-Racisme.

Dans le cadre d'un testing¹ orga-

nisé par SOS-Racisme, Abdoulaye Marega se présente à un entretien d'embauche devant M. Vladimir, l'un des maîtres d'hôtel du restaurant du Moulin Rouge. Il ne sera pas recruté au motif qu'il ne parle ni anglais ni espagnol.

Dans son enquête, l'inspection du travail notera que les commis de salle, dont le travail est d'apporter de la cuisine sur des consoles en salle les commandes des clients, ne sont pas (ou sont de façon rarissime) en contact direct avec les clients et qu'ils n'ont pas à faire usage de langues étrangères. Elle soulignera

également que sur les 82 salariés en salle, deux seulement sont maghrébins, alors que le personnel en cuisine est à 100 % africain.

Un reportage en caméra cachée réalisé par France 3 montrera effectivement qu'il n'y a pas de personnel de couleur en salle.

Profil bas

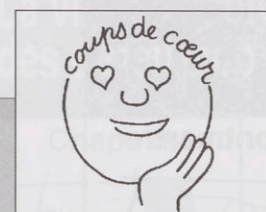
C'est un profil bas qu'ont montré à l'audience Micheline Beuzit, poursuivie en tant que complice du délit de discrimination raciale à l'embauche, et André Poussimor, président de l'association du restaurant. Ils se défendent d'être racistes.

À l'issue d'un réquisitoire solennel où elle emploiera trois fois le mot "apartheid", la procureure de la République a réclamé 45 000 € d'amende à l'encontre de l'association, 3 000 € à celle de Mme Beuzit, 15 000 € de dommages et intérêts pour chacune des deux parties civiles, Abdoulaye Marega et SOS-Racisme.

Le jugement sera rendu le 22 novembre

Brigitte Bâtonnier

1. Testing : opération visant à prouver le véritable motif du refus d'embauche. SOS-Racisme déplore le nombre peu élevé de procès pour discrimination à l'embauche, du fait de la loi du silence au sein des entreprises, et d'agences de recrutement qui se font souvent les complices d'exigences posées à demi-mot par les employeurs. Il faut ajouter la difficulté à fournir la preuve !



Une nouvelle librairie place Constantin-Pecqueur

Les riverains de la place Constantin-Pecqueur ont eu le bonheur de voir s'ouvrir (le 8 octobre) une nouvelle boutique à la place du marchand de couleurs installé là depuis vingt-trois ans et... ce n'est ni de la téléphonie, ni de l'immobilier, ni de la fringue, c'est une librairie. Quel plaisir dans ce quartier où plusieurs avaient fermé ces derniers temps !

Elle s'appelle *L'Attrape-cœurs*, hommage au livre de Salinger, «roman initiatique qui n'a pas pris une ride en cinquante ans, clin d'œil littéraire mais discret, qui chante bien et plaît aux enfants», dit Sylvie Loriquier, la maîtresse des lieux qui a abandonné une carrière dans le marketing pour donner libre cours à sa passion.

Vitrine gaie et colorée avec des cerfs-volants en forme de papillons, des bambous, du raphia, des ballons, et à l'intérieur, deux pièces en enfilade. La première, où Sylvie a gardé les boiserie et les meubles de rangement de ses prédécesseurs (décapés, poncés, cirés de neuf) est consacrée aux livres d'art, aux livres d'histoire et aux romans – les coups de cœur de *L'Attrape-cœurs* en présentoir – et la seconde a comme un parfum d'enfance. Un rayon polars et science-fiction, un autre pour la bande dessinée, mais surtout des albums jeunesse en masse. Elle a transformé un poteau en baobab, "l'arbre à palabre", et installé une estrade où mamans et enfants peuvent s'asseoir, choisir, feuilleter, lire à loisir. Parents et petits de la maternelle d'en face ne s'en privent pas.

La librairie est ouverte du mardi au samedi de 10 h 30 à 20 h et le dimanche de 15 h à 20 h, plages d'ouverture volontairement décidées pour faciliter la fréquentation des gens du quartier. Sur 50 mètres carrés seulement, on n'y trouve pas tout, tout, tout, mais on peut commander.

M.-P. L.

□ *L'Attrape-cœurs*. 4 place Constantin-Pecqueur. 01 42 52 05 61.



Nicolas Gallon

Le Moulin Rouge découpé en tranches

On peut s'étonner de voir la gestion du restaurant du Moulin Rouge confiée à une "association" : la loi sur les associations précise que celles-ci doivent être «à but non lucratif», or il est évident qu'ici le but est commercial.

Plus contestable encore : le découpage de l'entreprise globale Moulin Rouge en plusieurs entités juridiques distinctes, chacune gérant une partie seulement de l'activité. En 1998, sur les 270 personnes travaillant pour le Moulin Rouge, seules 45 environ étaient salariées par la société Bal du Moulin Rouge proprement dite.

C'est une pratique patronale trop fréquente : la division d'une même entité sociale et économique en plusieurs sociétés, voire associations, a presque toujours pour but d'échapper aux lois protectrices des salariés (par exemple, pas de comité d'entreprise commun, pas de délégués syndicaux)

et les dissuader de s'organiser. Cela permet aussi parfois des tours de passe-passe économiques : par exemple on dépose le bilan d'une des sociétés tandis que les autres continuent à tourner...

Lorsque ce problème est porté par un syndicat devant un tribunal, celui-ci juge généralement que les diverses sociétés doivent être considérées comme une entreprise unique pour l'application des lois sociales. Encore faut-il qu'il y ait eu un syndicat décidé à aller en justice...

En 1998, le Moulin Rouge avait connu un mois de grève de ses techniciens de scène, avec manifestations devant l'entrée, pour protester contre le licenciement de dix-neuf d'entre eux. Ces techniciens de scène étaient juridiquement les salariés de la société Stentor, présentée comme "prestataire de services", qui n'employait que cette catégorie de personnels.

La vie des quartiers

Montmartre



Boulevard de Clichy : les riverains se sentent trahis

Les travaux pour l'aménagement des boulevards de Clichy et de Rochechouart devraient commencer fin novembre, d'abord sur la portion entre l'avenue Rachel et la place Blanche. Ils réduiront la place laissée à la circulation automobile. (Voir *Le 18e* du mois, mai 2002.)

Mais voilà que les riverains groupés dans le *Collectif des boulevards* découvrent avec stupeur une série de décisions nouvelles bien faites pour les mettre en colère. Ils avaient mené la lutte contre le stationnement des cars de tourisme et pensaient avoir été entendus. Ils parlent maintenant d'une «trahison de la Ville de Paris».

En premier lieu, ils voient qu'en plus de l'emplacement réservé aux autocars devant le lycée Jacques-Decour (métro Anvers) pour déposer et reprendre les touristes, compromis qu'ils avaient accepté, une autre desserte semblable pour autocars est prévue devant le lycée Jules-Ferry (entre Clichy et Blanche). «Elle va créer un deuxième point de stationnement sauvage, comme celui qui perdure devant Jacques-Decour», disent-ils.

Taxis et aires de livraison

Plus grave : ils ont découvert que cette nouvelle desserte se prolongerait au-delà de ce qui était d'abord annoncé, presque jusqu'à Blanche. Lorsqu'ils ont protesté, le directeur de la voirie à la mairie de Paris leur a répondu qu'il n'y pouvait rien, que c'était «une décision politique». Il semble que ce soit dû aux pressions de certaines entreprises de tourisme, notamment du Moulin Rouge.

Théoriquement, les autocars ne pourraient utiliser cette desserte que la nuit, pour décharger les clients allant au spectacle. Mais personne ne se fait d'illusion : si l'emplacement existe, il sera utilisé par les cars le jour.

Et encore : un long emplacement de station pour taxis est prévu près du Moulin Rouge. Or les riverains savent que plusieurs emplacements pour taxis existent déjà dans cette zone restent généralement vides ; celui-ci risque donc d'être utilisé davantage par les cars que par les taxis.

Et encore : les aires de stationnement pour livraisons sur les boulevards devaient ne pas être trop longues, afin qu'elles restent réservées aux livreurs, et non utilisables par les autocars. Or on découvre qu'au contraire, elles seront d'une longueur suffisante pour que les cars s'y arrêtent !

Cela fait beaucoup, et la «guerre des boulevards» pourrait se rallumer. ■

La vie des quartiers

Simplon



Depuis septembre, une structure d'accueil collectif, au bout de la rue de Clignancourt, est ouverte aux jeunes de 10 à 15 ans pour leur permettre, après l'école, de venir rencontrer des adultes. Un projet ambitieux de prévention qui se construira à partir des besoins des jeunes et de leurs familles.

Ils sont un peu comme à la maison, lorsqu'ils poussent la porte d'entrée de LÉA (lieu d'écoute et d'accueil), 147 rue de Clignancourt, à l'angle de la rue Championnet. Ils, ce sont les enfants du quartier, les «jeunes personnes» comme disent les éducateurs pour rassembler d'un terme ces enfants et adolescents de 10 à 15 ans auxquels LÉA ouvre ses portes de 16 h à 19 h tous les jours (sauf week-end) depuis le 3 septembre dernier.

Un bel espace aux dégradés d'ocres rosés et orangés, comprenant un accueil avec petite (pour l'instant) bibliothèque et coussins, qui débouche sur un espace polyvalent, équipé de deux postes informatiques et de six tables hautes comme au bistro, pour discuter, jouer et goûter. Un équipement de cuisine permet de dispenser de solides goûters au jeune public affamé après une journée d'école.

L'idée d'accueillir ces jeunes après l'école (ou le collège) remonte à 1996. «À cette époque on voulait monter un observatoire de la délinquance, précise Abdelmajid Djebali, animateur conseil du lieu. À un certain moment, les associations parties prenantes ont décidé de créer un lieu d'accueil. Évidemment, tout restait à faire.»

D'abord savoir écouter

Une gestation longue, car il fallut, sous la houlette de Serge Fraysse, adjoint au maire du 18e, en charge de la lutte contre l'exclusion, trouver des partenaires pour monter ce projet.

Aujourd'hui, la structure est copilotée par l'établissement public de

santé Maison Blanche et par l'association Olga Spitzer, qui se consacre au service social de l'enfance. Leur action est renforcée par des partenaires publics financeurs.

les jeunes. Tout cela, bien entendu, en associant les parents¹, car l'enfant n'est pas seul, mais appartient à tout un environnement.»

«Nous n'arrivons pas avec une valise clefs en main, reprend Abdelmajid Djebali. Ce projet est novateur, car c'est la première fois quasiment en France que nous accueillons un public si jeune. C'est un travail d'accompagnement à long terme que nous mettons en place, dans le cadre de la prévention, pour ne pas retrouver ces jeunes lorsqu'ils auront 17 ou 18 ans dans les difficultés que nous avons sous nos yeux aujourd'hui.» Un projet ambitieux en construction permanente à partir du terrain, à partir des besoins des enfants et de leurs familles.

Pour l'heure, ils sont entre vingt et trente à venir chez LÉA, le soir. La capacité d'accueil étant de quinze jeunes environ, on procède déjà à des rotations. Majoritairement des collégiens d'une douzaine d'années, qui ont reçu 5 sur 5 le message de

bienvenue délivré par les animateurs de LÉA venus en fin d'année scolaire dernière dans les classes des écoles et collèges environnants.

Car, même si LÉA est en principe ouvert à tout enfant de l'arrondissement, c'est bien un triangle formé de la Porte de Clignancourt, la Porte des Poissonniers et le boulevard Ornano qui a été privilégié, pour répondre à des besoins criants.

Brigitte Bâtonnier

1. Les parents sont d'ailleurs conviés à une réunion pour faire connaissance le 16 novembre de 10 h à 13 h.

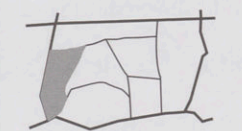


Claire Bretécher a dessiné gratuitement de superbes posters en bandes dessinées pour LÉA. Ce dessin est extrait de l'un d'eux.

Quatre emplois ont été créés, dont l'un se partage en deux mi-temps.

«Il s'agit d'accueillir et d'écouter les jeunes pour décoder, décrypter leurs désirs et difficultés et, à partir de là, les accompagner, les aider, les orienter par rapport à ce qu'ils vont nous demander, précise Béatrice Beauvais, coordinatrice du projet et l'une des cinq salariées de l'équipe. Le travail de relation se fait à partir des activités mises en place (lecture, jeux, goûter), qui permettent d'entrer en communication. Nous ne sommes pas un centre de loisirs, mais un lieu de mise en confiance pour accompagner

Grandes Carrières



Le salon de thé Beyrouth

Un havre, une halte, un coin d'Orient... Le salon de thé Beyrouth a ouvert ses portes il y a quelques mois à peine. Youssef Lakkis, le patron, est cuisinier depuis vingt-deux ans et a pas mal roulé sa bosse entre Cannes et Abou Dhabi avant d'ouvrir à Montmartre. L'échoppe est aussi minuscule (18 places) que chaleureuse : assiettes au mur, portrait de l'égérie du lieu Oum Khalsoum.

En entrée, on goûtera les «mezze» froids : tarama,

hömös, taboulé, salade feta, aubergines grillées, feuilles de vigne, moussaka. Ensuite, cap sur les feuilletés à la viande ou au fromage (sambousek), les falafel ou les kebbeh.

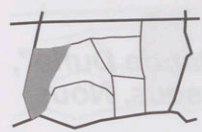
Youssef a la manière et la formule. À midi, une assiette de mezze mélangés, une pâtisserie, un café ou un thé pour 8,50 e. Le soir, diverses formules, par exemple mezze deux personnes (six plats) pour 22 e. On arrosera le tout d'un vin du cru, libanais évidemment, ou d'un verre d'arak. On peut également passer commande pour les mezze à emporter ou se contenter d'un sandwich

falafel (pois chiches, fèves, oignons, coriandre).

On peut aussi adoucir ses après-midi en prenant le thé (à la menthe, aux fruits, au citron), siroter un café libanais ou bien un jus de fruits frais (mangue, pomme, etc.). Avec des pâtisseries : halwa, crêpe ou katayef. Aux amateurs, Youssef propose volontiers un superbe narguilé, et en quelques bouffées de tabac aromatisé à la pomme, à la menthe ou à la fraise, c'est parti pour une équipée entre Tyr et Baalbek.

Édith Canestrier

□ 1 rue Félix-Ziem. De 11 h 30 à 23 h, fermé lundi.



Vivre handicapée, mais vivre chez soi, rue des Barrières-blanches

Un immeuble d'habitation spécialement adapté pour des personnes souffrant d'un handicap moteur lourd, qui ainsi ne sont plus contraintes de vivre dans une institution spécialisée.

Caroline est assise, la télécommande sur les genoux. Un clic et le portail de sa résidence s'ouvre, un autre pour la porte de l'immeuble, encore un pour la porte de son appartement, pour allumer le plafonnier, la radio, la télé... ouvrir les volets (tiens, non, ça ne marche pas, les volets sont en panne), et il y a d'autres possibilités encore sur sa télécommande : quatorze clics en tout.

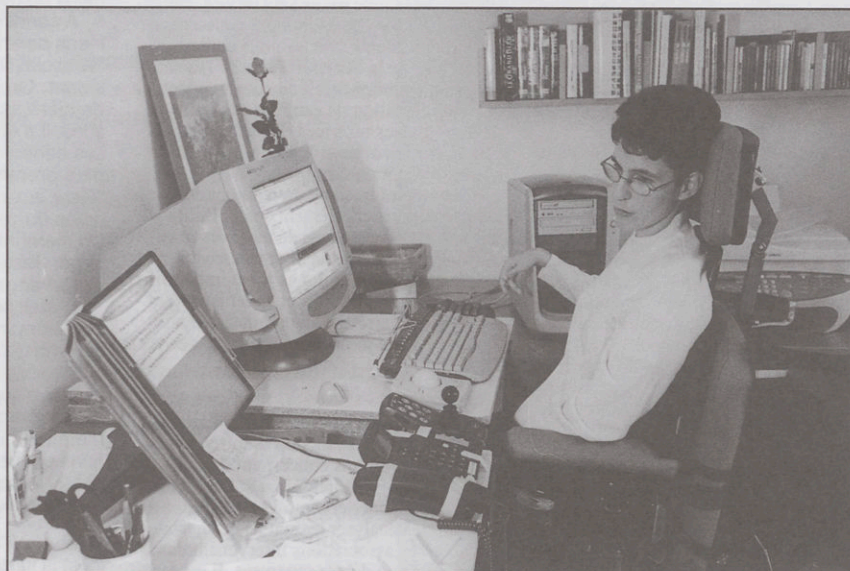
Caroline Gauthier, 27 ans, est polyhandicapée, infirme moteur-cérébral. Cette jolie brune au grand sourire peut bouger un peu sur son fauteuil électrique mais pas beaucoup. Elle a besoin d'aide pour se mettre au lit et en sortir, se laver... Elle ne peut faire la cuisine ni même manger seule. Et pourtant, elle habite seule, dans son appartement, un coquet deux pièces avec cuisine et salle de bain, au rez-de-chaussée d'un immeuble locatif, 8 rue des Barrières-blanches (ex-rue Etex), dans un complexe d'habitations appartenant à l'Assistance publique, jouxtant l'hôpital Bretonneau, bien que totalement indépendant de cet établissement.

Il n'existait qu'une seule structure de ce type à Paris

Dix logements ont été adaptés pour accueillir des handicapés physiques lourds et les quatre personnes du service d'auxiliaires de vie se relaient jour et nuit pour leur faciliter la vie.

L'idée de coupler logements indépendant et service d'assistance, alternative à la vie en institution pour des personnes ayant un handicap physique lourd, leur autorisant autonomie et responsabilité, date de 1982. Cependant, à Paris, il n'existait jusqu'à présent qu'une structure de ce type, créée en 1982 dans le 10^e arrondissement, avec neuf logements adaptés.

En voici maintenant une deuxième, dans le 18^e, réalisée en partenariat, pour les aménagements techniques, par l'Assistance publique, la Région Île-de-France, le *Groupe pour l'insertion des personnes handicapées physiques* (GIHP) et l'OPAC, et cofinancée, pour le service d'auxiliaires de vie, par l'État et Paris. Elle fonctionne depuis un an, vient de faire le plein



Caroline commande tout dans l'appartement à l'aide d'une télécommande.

de ses résidents et a été inaugurée officiellement à la mi-octobre.

Caroline habite là depuis février dernier. «J'ai vécu treize ans en collectivité et j'en avais un peu marre. J'ai horreur qu'on me dicte ce que je dois faire à heures fixes, à l'heure dite et sans discussion. J'ai demandé et obtenu d'être formée à l'autonomie. C'était dans un centre à Chinon. Première étape, vous résidez en foyer et on vous apprend à gérer votre vie en appartement ; deuxième étape, vous intégrez un appartement thérapeutique et vous voyez si vous vous sentez capable de tenter votre chance. J'ai voulu le faire, je ne le regrette pas».

Caroline avoue : «Ce n'est pas rose tous les jours, parfois la solitude pèse.» Mais elle est heureuse d'être libre de pouvoir «planifier son rythme de vie» tout en étant aidée par les auxiliaires qui viennent régulièrement visiter «leurs» locataires, répondent aux appels bips en cas d'urgence et veillent la nuit, ce qui rassure la jeune fille.

«Mais où aller, quand aucun magasin n'est accessible ?»

Tout n'est pas parfait cependant, ni dans l'appartement ni surtout aux alentours. Les fenêtres de Caroline ne s'ouvrent pas automatiquement ; elle dispose d'une petite terrasse donnant sur un jardin intérieur, mais ne peut pas y accéder à cause d'une marche. Quant à sortir : «Oui, les trottoirs sont munis de bateaux mais où aller quand aucun magasin n'est

accessible ? Sans parler de la Sécu, dont le bâtiment est bardé de marches et de portes fermées. J'aimerais aller au concert mais les transports spécialisés s'arrêtent à 20 h. J'aimerais aussi pratiquer des activités culturelles mais chaque fois que je téléphone, on m'avertit que tout se trouve en sous-sol en bas d'une volée d'escalier !»

La jeune femme aimerait également, peut-être un rêve, faire du journalisme «même bénévole, écrire c'est un plaisir, une façon de s'évader». Elle vient d'ailleurs de s'acheter un gros manuel d'apprentissage. En attendant, elle s'occupe utilement et elle s'occupe des autres. Tous les quinze jours, elle va à Bretonneau lire des histoires aux enfants de la crèche et de la halte-garderie du personnel de l'hôpital.

Caroline Gauthier et les autres vont enfin bénéficier d'activités adaptées à deux pas de chez eux. Lors de l'inauguration de l'immeuble, une convention a été signée entre le GIHP et la directrice de l'hôpital Bretonneau, Isabelle Lesage, leur donnant droit d'accès plein et entier aux boutiques, au salon de coiffure, à la médiathèque et à la salle de spectacle de l'hôpital. Par ailleurs, s'ils doivent se rendre à la mairie du 18^e, ils pourront d'ici quelques mois monter dans les étages : des travaux permettant l'accessibilité aux handicapés, dont des ascenseurs, vont y être menés dans les semaines qui viennent.

Marie-Pierre Larrivé



Débat sur la cour du Maroc à Gare aux pollutions

Comme nous l'avons indiqué, la SNCF, propriétaire du terrain de la cour du Maroc (42 000 m²), rue d'Aubervilliers, est disposée à le vendre à la Ville de Paris pour qu'y soit créé un grand jardin public. Mais elle pose une condition : qu'il n'y ait aucun recours juridique contre la construction sur ce terrain d'un bâtiment semi-enterré de

4 000 m², qui serait loué comme entrepôt à la société Tafanel, et au-dessus duquel seraient réalisées des installations sportives et ludiques faisant partie du jardin. Or le président de l'association *Gare aux pollutions*, M. Duflo, a annoncé son intention de contester ce projet devant le tribunal, ce qui risque de remettre en question l'espace vert.

Le conseil d'administration de *Gare aux pollutions* en a débattu le 8 octobre. Sur huit présents, six se sont déclarés en désaccord avec M. Duflo. Seuls celui-ci et sa vice-présidente étaient favorables à un recours. La question sera tranchée par l'assemblée générale de l'association, le 4 décembre.

Subventions votées pour la crèche et le centre de loisirs du Sinaï

Les subventions accordées aux organismes du centre du Sinaï, dans le quartier de l'Évangile, ont toujours été source de divergences au conseil d'arrondissement du 18^e. Car les organismes groupés sous le nom de Sinaï ont été créés par un courant particulier de la communauté juive, le courant *loubavitch*, souvent qualifié d'intégriste, à qui on reproche un esprit de fermeture.

Pour que des crèches privées, des écoles privées, des centres de loisirs scolaires touchent des subventions publiques, la loi exige qu'ils accueillent les enfants de toutes origines. Beaucoup de personnes estimaient que ce n'était pas le cas des organismes inspirés par les *loubavitch*. Communistes et Verts votaient donc contre ces subventions, alors que les élus PS avaient des attitudes variables, tantôt votant pour, tantôt s'abstenant.

La question était à l'ordre du jour le 17 septembre dernier (crèche du Sinaï) et le 14 octobre (centre de loisirs). Dans les deux cas, les subventions ont été approuvées par les élus de droite et du PS, contre les communistes et les Verts. Les élus PS ont affirmé que les organismes du Sinaï ont évolué et se montrent maintenant plus ouverts. ■

Une réponse de M. Jean-Claude Duflo

À la suite de l'article paru dans notre dernier numéro sous le titre "Les ambiguïtés de Jean-Claude Duflo", nous avons reçu de M. Duflo, au titre du "droit de réponse", le texte que nous publions ci-dessous. Nous nous permettons de le faire suivre de quelques remarques de notre part.

«V

otre article du numéro d'octobre 2002, retraçant nos interventions sur plusieurs années, montre que vos dossiers sur certains habitants du quartier sont très bien fournis. Et je vous rappelle, à titre préventif, que le fichage clandestin de ses concitoyens est interdit dans notre Pays.

Ces propos diffamatoires sont vraisemblablement orchestrés par des groupuscules politiques aux abois, qui ayant perdu toute crédibilité, essaient par des moyens inqualifiables et mesquins de faire éclater notre association "Gare aux pollutions" ou peut-être souhaitent-ils en prendre le contrôle. Certains pourront certainement s'y reconnaître.

C'est un véritable procès identique à ceux qui se sont déroulés dans certains pays totalitaires, relayés par des organiques de presse comme le vôtre. J'aurais pu porter plainte pour diffamations mais, respectant votre liberté d'expression, contrairement à certains censeurs, je préfère utiliser mon droit de réponse. Je souhaite attirer l'attention sur votre malhonnêteté caractérisée par l'utilisation de phrases ou de citations extraites de leur contexte en leur attribuant des orientations qui sont le fruit de vos élucubrations stratégiques. Vous savez comme moi que dans ce cas qu'une citation de ce type peut vouloir exprimer tout et son contraire. D'ailleurs certaines personnes de notre quartier m'ont dit avoir été victimes de vos diffamations et me soutiennent totalement dans cette réponse.

Basilique de Saint-Denis

En premier lieu il est vrai qu'à titre personnel, avec un groupe hétéroclite d'une quinzaine de personnes de sensibilités diverses qui s'est retrouvé devant la basilique de Saint-Denis, je suis allé défendre ce patrimoine historique, qui représente à mes yeux un haut lieu de Culte et patrimonial de la plus grande importance (quinze siècles d'histoire). Je revendique par ailleurs une égalité de considération des lieux de culte en France, alors qu'actuellement on accable la religion catholique en évitant soigneusement d'impliquer les autres cultes. Depuis nos interventions l'évêché a suivi notre position en reprenant mot pour mot certaines de nos analyses (<http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3226-00.html>).

J'ai, comme Bruno Gheerbrant le précurseur de ce mouvement réactif, ressenti une véritable "Gifle" identique à celle que toute la France a reçue lorsque la "Mar-seillaise" a été sifflée au stade de France pendant le match "France-Algérie".

Comme vous le savez nous sommes allés chaque soir manifester notre opposition à cette occupation illégale et provocatrice, soutenue et instrumentalisée par des militants extrémistes qui veulent imposer leur DIK-TAT en utilisant des populations désespérées et ce pour déstabiliser nos sociétés et les progrès sociaux conquis par des luttes légitimes.

Ces manipulateurs extrémistes montrent un anticléricalisme d'un autre âge totalement dépassé. En outre ils font le jeu de l'ultralibéralisme qui remet en question la réglementation du travail en France. Par ailleurs cette stratégie destructrice contribue au pillage des forces de travail des pays en voie de développement : en laissant venir ces gens du tiers monde, on détruit les sociétés de ces pays, et on réduit ces populations à une attente passive des subsides et de l'argent venu d'occident. Cette émigration anéantit les dynamiques rurales et sociales des pays pauvres. Contrairement aux provocateurs nous avons constaté sur place que de nombreux sans-papiers comprenaient parfaitement notre exigence au "RESPECT CITOYEN".

Notre groupe était tout simplement composé de CITOYENS de la RÉPUBLIQUE scandalisés par des comportements que la justice aurait dû sanctionner mais comme d'habitude, par laxisme, les pouvoirs publics

appliquent cette politique de l'autruche.

Vous explicitez à mon égard, par sous-entendus, des relations avec certaines tendances politiques et théologiques : Je suis très surpris par ce trait de caractère obsessionnel qui veut absolument affecter des étiquettes partisans à toutes les personnes qui vous dérangent et ce dans le seul but de les salir aux yeux de l'opinion publique. Cela me rappelle des pratiques utilisées lors de périodes assez proches et heureusement révolues. Je reste néanmoins très inquiet car vos accusations sournoises me font craindre le pire.

D'autre part lors des manifestations à la Basilique de Saint-Denis je n'ai à aucun moment revendiqué ma participation au nom de "Gare aux pollutions". J'ai répondu avec franchise aux journalistes présents que je ne voulais pas engager notre association dans cette prise de position.

Je pense néanmoins, qu'en démocratie, un Président d'association peut à titre individuel être libre de ses revendications personnelles à moins que dans notre pays les règles démocratiques soient déjà très influencées par des pressions idéologiques à la mode.

Problèmes de quartier

Au sujet de tous les autres problèmes submergeant nos quartiers populaires : qu'il s'agisse de pollutions, de trafic de drogue, d'insécurité, de saleté, de squatts, de ghettoïsation sans aucun contrôle, etc... il est évident qu'il est absolument nécessaire de s'opposer à certains responsables, organisateurs de cette misère, qui en tirent de juteux profits. Lors d'une réunion en Mairie du 18ème une Conseillère d'arrondissement, montrant sa satisfaction du grand nombre d'associations, déclarait : «le nombre d'associations révèle un dynamisme important dans nos quartiers». Cela révèle surtout une accumulation de dysfonctionnements que les autorités ont laissés s'accumuler.

Restaurants du cœur

Concernant les remarques que vous faites à mon sujet sur les "Restaurants du cœur", il est évident que ce n'était pas la nature caritative en elle-même que je remettais en cause mais son implantation en demandant pourquoi toujours choisir nos quartiers déjà englués dans des couches de misère en contribuant ainsi à la fixation de zones d'apartheid sociale. D'autant qu'à ce même endroit est prévue la création d'un IUT qui aurait pu s'y implanter plus rapidement entraînant ainsi une dynamique valorisante.

Pseudo-caritativisme et délinquance

Vous auriez aussi pu parler de mon opposition à la création imminente d'un deuxième foyer Sonacotra rue de la chapelle qui ne contribuera certainement pas à améliorer nos conditions de vie.

En continuant à concentrer la misère, notre arrondissement s'oppose à la Mairie de Paris qui souhaite répartir les structures d'aide sociale dans tous les secteurs parisiens et fait le jeu de promoteurs cupides intéressés à racheter à bas prix des immeubles bradés afin de les raser et d'y construire des résidences de prestige. Je n'aurais pas l'audace de penser «à qui profite le crime».

D'autre part je pense qu'il est souhaitable de faire un audit complet sur l'emploi de l'argent affecté à la plupart des organisations caritatives, dont notre arrondissement est largement pourvu, afin de s'assurer du bien fondé de l'attribution des subventions. Il est important de donner des renseignements précis sur l'utilisation de l'argent public si l'on veut écarter une image de "Mafia Humanitaire" œuvrant au détriment de populations désespérées. On constate malheureusement que plus le nombre d'associations, grassement subventionnées augmentent, plus la misère s'installe et perdure. A croire que cette situation de délinquance est une source de revenus pour certaines structures qui n'ont de caritatif que l'objet de leurs statuts.

Pollutions

Au niveau des pollutions notre association "Gare aux pollutions" dénonce les scandaleuses pollutions diesel de la SNCF (service public) et nous continuons notre action car, malgré quelques avancées, le problème de fond n'est toujours pas réglé. Notre association ne se limite pas au seul service public et comme vous l'avez indiqué vous-même lors de précédents articles nous contestons l'extension de la Société "Tafanel" (société privée) qui contribuerait de cette manière à une augmentation de camions polluants et de nombreuses motrices diesel polluantes supplémentaires pour le ravitaillement du nouveau dépôt prévu.

Concernant la circulation automobile je me positionne radicalement contre l'utilisation abusive de ce moyen de transport en ville mais bien évidemment pour convaincre les usagers automobilistes il est impératif que les services publics et l'état montrent l'exemple en arrêtant d'appliquer la devise "Faites ce que je dis et non pas ce que je fais".

Associatif

Notre association "Gare aux pollutions" participe comme beaucoup d'autres structures à des réunions concernant des sujets divers non définis dans leurs statuts. Et je vous invite donc, comme vous le faites à mon sujet, à analyser les statuts de chacune des diverses associations intervenant dans les réunions ou débats organisés. Il est fort probable que la majorité de ces structures sont hors cadre.

Prenons l'exemple des "Conseils de quartiers" récemment créés comme celui du quartier "Chapelle" où notre association est représentée. Ils sont composés d'habitants, d'élus, d'associations diverses : lors de débats chacun des participants est amené à y prendre position sur les différents sujets évoqués même si cela ne le concerne pas complètement.

Dans la mesure du possible je prends garde de ne pas mélanger mes interventions personnelles avec le nom de "Gare aux pollutions". Mais comme la plupart des associations indépendantes, non liées aux structures politiques et administratives, "Gare aux pollutions" bénéficie d'une liberté de pensée et d'agir, ce qui nous permet des initiatives prises parfois très rapidement, prêtant ainsi le flanc à des attaques de la "Police de la pensée" comme celles dont je fais présentement l'objet.

Conclusions

Bien évidemment dans nos quartiers noyautés par certaines nomenclatures politiques et leurs réseaux d'associatifs, rouages et courroies de transmissions, bien structurés, plus préoccupés à faire des demandes de subventions qu'à régler les scandaleux problèmes qui gangrèment nos quartiers populaires :

Si l'on est en désaccord avec la "pensée unique" et son "langage politiquement correct".

Si l'on parle ouvertement de la délinquance des conditions de vie dans nos quartiers.

Si l'on intervient pour dénoncer le laxisme perdurant de certains responsables politiques et administratifs confortablement installés et bien rémunérés.

Si l'on demande à vivre normalement dans nos quartiers.

Si l'on exige le "RESPECT CITOYEN".

Si l'on exige que les règles fondamentales républicaines soient respectées.

Si l'on répète inlassablement les mêmes vérités.

Alors on est dénoncé par les ayatollahs "bien pensants" comme un abominable extrémiste. Chacun jugera.

Comme beaucoup, je pense aussi à quitter le quartier car le combat est inégal et confronté à des conditions de vie insupportables il ne reste malheureusement qu'une solution : la fuite.»

Jean-Claude Duflo

Quelques remarques

Les opinions personnelles de M. Duflo, il y a longtemps que nous les connaissons. Ce ne sont pas du tout les nôtres. Mais, jusqu'à notre dernier numéro, jamais nous n'en avions fait état : les opinions de Jean-Claude Duflo, c'est son affaire.

À condition toutefois qu'il ne mêle pas ces opinions personnelles à son rôle de porte-parole de l'association Gare aux pollutions, dont il est le président. Or, c'est ce qu'il fait souvent. Lors de la dernière assemblée générale de Gare aux pollutions, il a été interpellé à ce sujet par plusieurs de ses adhérents, et s'est engagé formellement à ne plus prendre position en tant que président de "Gare aux pollutions" sur d'autres questions que celles qui relèvent des statuts de cette association. Un membre de notre rédaction était présent, invité par Jean-Claude Duflo lui-même.

Cet engagement, il ne l'a pas tenu.

C'était cela, le sujet de l'article paru dans notre dernier numéro, cela et rien d'autre. C'est de cette "ambiguïté" là qu'il était question. Cet article ne comportait aucune expression injurieuse pour lui, ni aucun sous-entendu. Il était constitué pour une grande part de citations de M. Duflo lui-même. Il n'était aucunement diffamatoire. Mais il y a des gens qui ne se privent pas de critiquer les autres, et qui, lorsqu'on les critique, eux, crient aussitôt à la diffamation et au totalitarisme !

Le droit de réponse est un droit légal. Mais la loi et la jurisprudence lui fixent un cadre. La réponse ne doit pas être plus longue que l'article auquel elle répond. Elle ne doit comporter aucun passage injurieux ou diffamatoire pour des tiers. Enfin, la personne mise en cause doit répondre à ce qui est dit d'elle dans l'article, et non pas en profiter pour développer ses opinions.

Dans sa réponse, M. Duflo ne respecte aucune de ces obligations. Sa réponse fait 10 822 signes (indication de notre ordinateur), alors que notre article faisait 6 142 signes. Et M. Duflo y développe longuement ses opinions, bien au delà de ce qui était en cause dans notre article.

Nous nous sommes interrogés sur le passage "Pseudo-caritativisme et délinquance", qui comporte des attaques manifestement diffamatoires, pour le coup, envers des associations accusées (entre autres amabilités) de «n'avoir de caritatif que l'objet de leurs statuts»... Devions-nous publier cela ? Mais il s'agit d'allégations générales, n'apportant aucun fait à l'appui des accusations, ne donnant aucune précision sur le nom des associations accusées, procédant uniquement par insinuations. Nous avons décidé de tout publier. Le texte de M. Duflo est suffisamment parlant pour que chacun se fasse une opinion à son sujet.

Nous publions donc sa réponse intégralement, sans y changer une virgule. Mais bien entendu, nous consacrons à son texte exactement la même surface qu'occupait notre article. Cela nous oblige à composer la réponse de Jean-Claude Duflo en caractères plus petits.

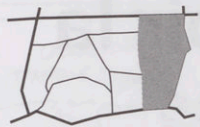
Le 18e du mois

Nouvelle adresse pour l'OPAH de La Chapelle

L'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) de La Chapelle est lancée : elle permet aux propriétaires de réaliser des travaux de remise en état de leurs immeubles en bénéficiant de conditions financières favorables : subventions ou prêts. Cela concerne aussi les locataires pour certains travaux. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

L'organisme chargé de suivre cette opération, le PACTE de Paris, qui avait sa permanence locale, jusqu'à présent, rue Stephenson, va déménager. À partir du 12 novembre, il sera au 6 rue Ordener.

Nouveau numéro de téléphone, pour tous renseignements : 01 55 26 87 97. ■



Il était une fois au marché de l'Olive...

Initiative originale : le marché de l'Olive a été, pendant cinq jours et au rythme de trois séances par jour, transformé en lieu magique par la grâce d'un spectacle mêlant acteurs, conteurs, marionnettes, théâtre d'ombres : Shéhérazade bazar.

« Plus il mousse, le savon, plus il a des choses à dire. Et plus il a des choses à dire, plus il mousse », proclame gravement un sage persan vêtu de blanc de la tête aux pieds. Il fabrique dans son laboratoire le savon avec sa machine extraordinaire à bulles ! En face, sur un long étal, s'alignent des dizaines de savons blancs. Au rythme des narrations poétiques, un grincement agréable nous fait apercevoir au-dessus de nos têtes des ailes blanches suspendues en l'air, aux va-et-vient permanents...

Nous sommes au marché de l'Olive, le marché couvert du quartier de La Chapelle, à l'intérieur duquel une compagnie de théâtre du 18e, la compagnie Tohu (« tous objets de hasard urbains »), a proposé du 15 au 20 octobre, trois fois par jour, son spectacle *Shéhérazade bazar*, mêlant acteurs, conteurs, marionnettes, théâtre d'ombres et d'objets, installations sonores. Le spectacle s'inspirait à la fois d'un conte des *Mille et une nuits* (*Le sage persan*) et d'un texte du poète Francis Ponge, *Le savon*.

Le savon, une pierre magique

Dans l'allée, des enfants, des adultes et des adolescents curieux arrivent au fur et à mesure, par groupes de dix, un peu intrigués, pour assister au spectacle. Une voix enchanteresse les interroge : « Voulez-vous vous laver les mains au savon au lait, au pamplemousse ou à la lavande ? »

Tout à côté, dans sa boutique, Aladin emballe les savons et court les ranger dans son rayonnage. « Vous savez, le savon est une pierre magique... » Des effluves de fleurs d'oranger, de lavande, de citron se répandent discrètement et nous plon-

gent dans ce bazar magique au bleu cotonneux et chaud des nuits orientales, puis dans une arrière-boutique avec un hammam et des ombres...

Ce sont deux jeunes femmes, habitantes du 18e, Leslie Garcia et Magali Blot, diplômées de l'École nationale supérieure des arts décoratifs, qui ont tout imaginé et construit : décor, scénographie, texte, recherche de décors... Tenaces, elles y travaillent depuis février 2001. « Nous voulions amener le théâtre aux gens en intervenant dans le quartier, dans leur quotidien. Le marché couvert de l'Olive nous a séduits, c'est un lieu idéal. » L'idée était de redonner vie aux stands vides du marché et en faire un lieu onirique et magique.

Depuis le mois d'août la compagnie Tohu, composée de huit personnes, toutes bénévoles, dont quatre comédiens de l'école du théâtre de Chaillot et trois manipulateurs de marionnettes, prépare le spectacle. « On voulait mettre dans le coup les commerçants et les gens qui passaient, avoir un contact avec eux avant même les représentations. »

Les commerçants du marché de l'Olive ont été partie prenante, ils ont offert et organisé un cocktail d'ouverture pour la première représentation, cent personnes étaient là pour le lancement. Denise Barile, la fromagère, pilier du marché et présidente de l'association Olive 18, explique : « Ça ne peut être que bénéfique, ça anime, ça fait connaître le quartier, c'est



Les comédiens et marionnettistes de la compagnie Tohu ont utilisé des stands vides du marché, et les allées, pour leur spectacle.

une façon de se rencontrer, d'échanger... Il en faudrait plus ! Ça n'a pas perturbé la bonne marche du marché, au contraire. Ça a créé un événement, les écoles sont venues, d'autres

personnes du quartier qui ne connaissaient pas la halle sont passées le soir de la première, même un couple venu du 12e... Ça donne une autre image de notre quartier, autrement qu'en négatif, et ça permet aux gens qui n'iraient jamais au théâtre de profiter. »

Lourdes, du stand des produits portugais, renchérit : « Ils devraient venir plus souvent, le spectacle est beau, les gens sont contents. » Hachichi, qui travaille au Palais des délices, Jean, de La Chapelle volailles, Abdel, des Vergers de la Chapelle, partagent le même enthousiasme.

Il y a eu trop de monde

Plus de trois cents personnes sont venues découvrir *Shéhérazade bazar*, et il en est qui auraient bien voulu y assister aussi et n'ont pas pu car il y avait trop de monde et l'espace était limité. Une maman nous dit : « C'est un spectacle très réussi, adultes et petits s'y retrouvent, mes deux petites filles de 4 et 6 ans ont pris autant de plaisir que moi. Il faut le refaire, et que ça dure plus longtemps. »

Cette initiative a été possible grâce à l'union des mécènes locaux et institutionnels, la Ville de Paris et la mairie du 18, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, *Défis*

jeunes, *Varia France* (tissus), *Les arts et les autres*, la Fondation de France, la librairie *Milles et unes pages*, *Agence scène*, la paroisse de La Chapelle, l'association des commerçants de la rue de l'Olive... sans oublier les 1 500 savons offerts par Persavon !

La compagnie Tohu a un souhait : pouvoir reproduire ce spectacle où l'on voudra bien l'accueillir. Et aussi revenir au marché de l'Olive.

Nathalie Cardeilhac

□ Contact : tohu.assoc@wanadoo.fr

● **Les mille et une nuits**, recueil de contes arabes connu depuis le Xe siècle, œuvre anonyme probablement élaborée par des générations de conteurs populaires, existe dans plusieurs traductions françaises et de nombreuses éditions.

● **Le savon**, texte de Francis Ponge, publié en 1967. Ponge (1899-1988) a fait partie du groupe surréaliste dans les années 1930, mais peu de temps. Son œuvre peut se définir comme la recherche d'une connaissance poétique des objets. Son livre le plus connu : *Le parti pris des choses*.

L'Histoire de La Chapelle rééditée

Le livre de Jacques François sur l'histoire du quartier de La Chapelle était épuisé. Il vient d'être réédité, légèrement augmenté et sous un titre un peu modifié : *Histoire du village de La Chapelle*. On peut se le procurer à l'accueil de la paroisse St-Denys-de-la-Chapelle, 52 place de Torcy.



PARIS18.NET

La vie de votre quartier sur Internet



Rendez-vous sur
www.paris18.net



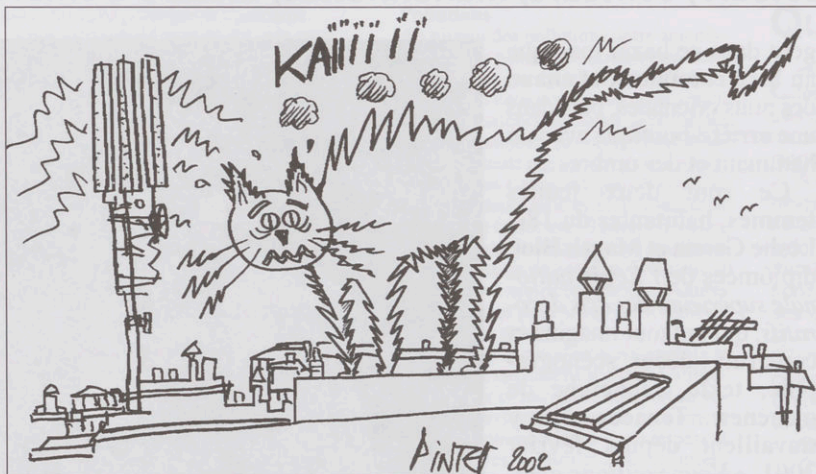
Orange : ils ne veulent pas en voir la couleur au 173 rue Marcadet

Orange, ils ne veulent pas en voir la couleur, ni voir pointer le bout de ses antennes, au 173 rue Marcadet où les résidents, les riverains, les voisins, les commerçants, les enseignants et les parents d'élèves de l'école maternelle toute proche, se sont mobilisés pour empêcher la pose d'antennes de téléphonie mobile sur le toit de l'immeuble.

Tout a commencé en septembre quand, de retour de vacances, les habitants du 173 ont vu une affichette, datée du 19 août, apposée sur leur immeuble. Ésotérique comme tout document administratif, signée de la Direction de l'urbanisme de la Ville de Paris, sous-direction du permis de construire, elle annonçait que «des travaux déclarés étaient acceptés conformément au dossier déposé», parlait de mâts supports d'antennes à placer sur la toiture terrasse et annonçait que le «déclarant» était Orange France SA.

En petits caractères en bas, il était dit qu'on pouvait saisir le maire d'un recours gracieux dans un délai de deux mois puis, en cas de non réponse qui signifiait rejet implicite du recours, faire un recours en contentieux, la première démarche prolongeant de deux mois le délai avant le recours en contentieux – comprenez qui pourra.

Les habitants et riverains ont cepen-



dant compris. Ils se sont renseignés, ce fut difficile mais ils y ont réussi et ils ont appris que l'opérateur de téléphonie mobile voulait poser six antennes sur le toit, trois antennes GSM pour téléphones mobiles actuels et trois antennes UMTS, un nouveau système puissant, troisième génération, qui ne fonctionne pas encore mais qui devrait permettre de capter les ondes même en sous-sol et de voir des images.

Or, selon certains spécialistes, les ondes engendrées par ces antennes auraient des conséquences nocives pour la santé. Rien n'est prouvé, cela

est controversé, mais dans le doute...

Emmenés par Martine Zdrzalik du 173, les habitants ont battu le rappel du voisinage et se sont rebellés. Ils ont monté un collectif, le Comité anti-antennes du 173 rue Marcadet. Enseignants et parents d'élèves de l'école maternelle du 4 square Lamarck, à vingt mètres de là, dominée par le toit du 173, se sont émus à leur tour, le comité a d'ailleurs son siège à l'école et sa directrice, Françoise Meyer, fait office de «relais» des actions entreprises.

Pour mieux savoir et mieux savoir se battre, ils ont contacté Agir pour

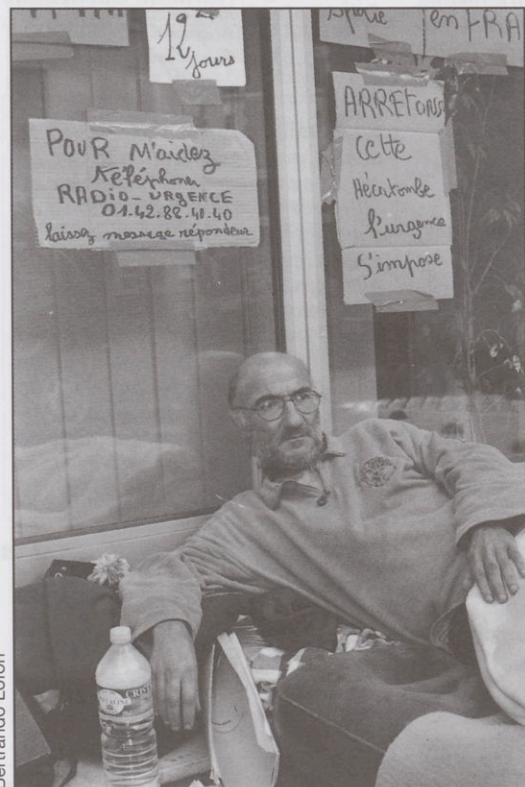
l'environnement et Priartem (Pour une réglementation des implantations d'antennes-relais de téléphonie mobile), une association qui se bat contre la prolifération de ces antennes et en dénonce les dangers potentiels, signalant que d'autres pays en limitent à 3 ou 6 volts par mètre la puissance (41 à 58 en France !) et ajoutant qu'une recommandation d'experts au ministre de la Santé, datant de 2001, demandait de ne pas en implanter à moins de cent mètres de bâtiments «sensibles» comme hôpitaux, crèches et écoles.

Le 173 est à vingt mètres de la maternelle (140 élèves) et du foyer Clair logis qui accueille 44 enfants en placement temporaire, cela sans compter les enfants des adultes vivant dans le voisinage et les adultes eux-mêmes.

Le comité a donc entrepris d'agir : les recours gracieux ont été déposés, individuellement et collectivement. Des lettres ont été envoyées à Orange, au maire de Paris, à son adjoint pour l'environnement et à la maire du 18e. Une pétition a circulé, recueillant 350 signatures, dès début octobre, et cela continue. Surtout, le comité a mis au point un système d'alerte à la fois simple et sophistiqué.

Sachant que pour installer des antennes, il faut amener des grues et donc barrer la rue à la circulation, et

Vingt-cinq jours de grève de la faim sur le trottoir



Bertrando Lofori

«Grève de la faim contre l'exclusion, venez me parler», disait une pancarte. Et Jean-Paul Fantou a reçu le soutien d'habitants du quartier...

Jean-Paul Fantou a fait la grève de la faim devant le siège de la Ligue des droits de l'homme pour lutter contre l'exclusion et la clochardisation.

Le 23 septembre dernier, les passants et les habitants de la rue Marcadet ont pu voir la vitrine du n° 138, celle du siège national de la Ligue des droits de l'homme (surmontée, comme par une ironie du sort, d'une enseigne de télécommunications) se couvrir de morceaux de carton sur lesquels étaient écrits des slogans improvisés tels que : «Clochardisation instaurée, mort provoquée», ou encore «Grève de la faim contre l'exclusion, venez me parler». Sur le sol, l'homme était étendu et attendait.

Jean-Paul Fantou, c'est son nom, est l'un de ces individus cachés derrière le matricule SDF. Il a entrepris une grève de la faim dans le but d'obtenir une table ronde réunissant élus, responsables d'associations et personnes concernées (les sans abri) afin de présenter son projet de lutte contre l'exclusion, visant à améliorer les conditions d'accueil des sans-abri dans les foyers, et de réinsertion de ces exclus dans la société.

À 49 ans, Jean-Paul a «pratiquement tout connu, d'une extrémité à l'autre», mais c'est moins pour lui que pour son «prochain» qu'il revendique et qu'il a manifesté en sacrifiant sa propre personne. Selon lui, «on ne peut parler de choses sans les avoir vécues en profondeur». Il a connu la misère dans tous ses états ; seul lui ou un de ses confrères de la rue, est à même d'en parler – ce qu'il fait dans un manuscrit qu'il espère publier – et de proposer de vraies et concrètes solutions.

La Ligue des droits de l'homme, dont la vitrine disparaissait peu à peu sous les écriteaux et les coupures de journaux, était embarrassée et pas très favorable à la présence du SDF devant chez elle. Elle lui a d'abord refusé l'accès à ses toilettes. Néanmoins, elle a cru bien faire en contactant l'association Aux captifs la libération, qui s'est proposée de lui venir en aide. Le caractère humaniste et universaliste de sa démarche lui aurait-il échappé ?

Les habitants du quartier ont été sensibles à ce qui se passait sur le trottoir de la rue Marcadet. Ils rendaient visite à celui qui était devenu leur protégé sans-abri, qui refusait toute nourriture qu'on lui présentait, n'ingurgitant qu'eau et fumée de cigarette. Dans les derniers temps, à l'arrivée du froid, des riverains lui ont installé une sorte de tipi avec une bâche.

On lui apportait des couvertures, on s'enquerrait de savoir s'il ne manquait de rien. Jean-Paul parlait de supprimer l'eau s'il n'obtenait pas la table ronde ou si les résolutions auxquelles elle conduirait ne lui convenaient pas. Il se disait «déterminé parce qu'il y a urgence».

«Des milliers de sans-abri meurent chaque année dans le pays des droits de l'homme. Leur espérance de vie est inférieure de vingt-cinq ans à celle d'un Français qui possède un toit, et lorsqu'ils meurent à l'hôpital ou à l'hospice, ils ne sont pas comptabilisés comme victime de l'exclu-



donc qu'ils seraient ainsi prévenus à l'avance pour pouvoir s'y opposer, ils ont organisé une double "chaîne téléphonique". Les résidents se sont tous donné leurs numéros de téléphone (y compris les portables, faut bien !) à charge pour le premier qui voit quelque chose, même le dimanche, de prévenir les autres.

Par ailleurs, à l'école, Françoise Meyer est "chef" d'une chaîne de parents d'élèves. En cas d'alerte, elle en prévient trois, lesquels en préviennent chacun deux qui, à leur tour, en préviennent un qui... en tout 28 personnes sur le pied de guerre.

Et pas question de se mettre en congé pendant les vacances de la Toussaint, il paraît que les installateurs d'antennes privilégient les vacances et jours fériés, cela s'est vu ailleurs, donc vigilance gardée.

M.-P. L.

sion», rappelle Cédric Javary, un des habitants du quartier.

Virginie Riou, anthropologue, ajoute qu'il y a environ 135 000 personnes en France qui sont touchées par le phénomène de l'exclusion, que les conditions d'accueil des sans-abri sont déplorables et leurs structures souvent dangereuses puisqu'elles ne peuvent empêcher des actes de violence entre les pensionnaires, et que le personnel bénévole qui les encadre n'est pas toujours qualifié pour faire face à tous les problèmes.

Les médias ont suivi l'affaire. Finalement, le 18 octobre, Mylène Strambouli, adjointe au maire de Paris chargée de la lutte contre l'exclusion, a reçu Jean-Paul Fantou plusieurs heures à l'Hôtel de ville. C'est une première victoire : il a mis l'accent sur la nécessité d'une prise en compte de la parole des exclus, d'une plus grande implication de l'État dans les foyers d'accueil (qui restent encore purement associatifs). Il souhaite créer son propre foyer d'accueil, si possible dans le 18e.

«La mairie me paye l'hôtel pendant quarante-cinq jours, expliquait-il, je devrais ensuite intégrer une structure d'aide aux SDF pour apporter ma connaissance de la rue.» Mais il sait que sa lutte n'est pas terminée.

Cendrine Chevrier

L'Olympic-café a repris ses concerts quotidiens

L'Olympic-café-LMP avait dû arrêter ses concerts dans la salle en sous-sol, à la suite d'une visite de la commission de sécurité. Des aménagements ont été réalisés. L'Olympic et le théâtre du Lavoir moderne parisien continuent bon pied bon œil.

En février 2003, le *Lavoir moderne parisien*, théâtre, lieu culturel, situé 35 rue Léon, fêtera ses dix-huit ans. Le café qui lui est lié, l'Olympic, situé un peu plus haut dans la même rue, a tout juste fêté ses trois ans de succès en septembre dernier. Beaucoup d'eau à coulé sous les ponts depuis le temps où Hervé Breuil, directeur du LMP et de l'Olympic, a ouvert ces deux lieux alternatifs.

À l'époque, le défi est de taille : transformer les ruines d'un ancien lavoir du XIXe siècle en un lieu artistique qui serait une valeur sûre de la capitale, puis installer, dans un ancien restaurant d'une rue un peu sinistrée, un café musical, lieu de rencontre de toutes les cultures à l'instar de celles qui cohabitent dans la Goutte d'Or. Défi brillamment relevé !

Presque deux décennies après sa création, le *Lavoir moderne parisien* tient toujours le haut du pavé en ayant ouvert ses portes et ses planches à des artistes talentueux du théâtre et de la chanson (Yann Tiersen, les Têtes Raïdes, etc.).

De son côté, l'Olympic ne désemplissait pas grâce à une programmation judicieuse, mêlant musiques métissées, chanson française, jazz, rock, raï, poésie et slam, expos de peintures, projection de courts métrages, et depuis un an et demi cuisine franco-exotique.

Une issue de secours exigée

Une situation euphorique dans un contexte idyllique ? Bien loin s'en faut. Il y a un an, le LMP et l'Olympic ont bien failli périr : en janvier 2002, la commission de sécurité (jusqu'alors plutôt tolérante, reconnaît Hervé Breuil) a exigé une mise aux normes de sécurité.

Tant que des travaux d'aménagement n'étaient pas réalisés dans la salle de concert au sous-sol de l'Olympic, elle limitait à dix-neuf le nombre de personnes autorisées à y assister à un concert : soixante ou soixante-dix de moins que l'effectif habituel moyen.

Des travaux de sonorisation et la création d'une sortie de secours doivent être mis en œuvre, exigeait-elle.

Même frayeur pour le LMP, que la commission amputait dans un premier temps de la moitié de ses spec-

tateurs (cent personnes autorisées au lieu de deux cents). Mais là, elle a finalement rétabli, quelques temps plus tard, l'ancien effectif.

À l'Olympic, les concerts (libres ou payants) ont dû être annulés, sauf quelques prestations de musiciens, de temps en temps au rez-de-chaus-

d'ouvrir un troisième lieu de bonheur dans sa rue favorite. Une boutique, réunissant la production de jeunes créateurs de mode et des objets design et ethniques, devrait voir le jour le jeudi 21 novembre. Le vernissage se passera dans le cadre de l'opération *Melting shop*-



Hervé Breuil dans la salle de théâtre du Lavoir moderne parisien.

sée, gratuites. Mais la clientèle s'est éparpillée.

Le million de francs nécessaire aux travaux et à la survie du café est fourni, en partie par la région Île-de-France (30 % du budget), et par le sponsor privé de bière Kronenbourg. Des normes minima de sécurité ont été établies : une issue de secours par les caves voisines a été aménagée, ainsi que des installations d'insonorisation, et les concerts ont repris comme avant.

L'Olympic respire ! Mais le voyage n'est pas fini, puisque les projets d'aménagement complet de la salle de concert sont toujours en cours.

Les "nuits d'or" du ramadan

Malgré les difficultés et les doutes, Hervé Breuil ne baisse pas les bras. La programmation est toujours aussi passionnante et imprévisible. Prochaine surprise ? Les "nuits d'or" à l'Olympic pendant la période du ramadan (qui commence le 6 novembre) : thé à la menthe, spectacles et concerts orientaux sont prévus jusqu'à l'aube. Un délice à partager entre amis, famille, toutes ethnies confondues.

Et après tout cela ? Enfin le calme après la tempête ? Que nenni ! nous répond Hervé Breuil. Pas le temps de souffler qu'il projette déjà

ping qui présentera le travail de jeunes créateurs pendant quatre jours et dans quatre lieux différents de la Goutte d'Or (voir page 23).

Mélanie Taravant

□ Le Lavoir Moderne Parisien, 35 rue Léon. L'Olympic-café, 20 rue Léon.

Réservations : 01 42 52 29 93. Toutes les programmations sur le site internet : www.rueleon.net

La "clim" à la bibliothèque de la Goutte d'Or

Cette bibliothèque, très fréquentée depuis son ouverture en décembre 1999, est victime l'été d'un excès d'ensoleillement et d'une surchauffe, entraînant sa fermeture les jours de canicule. C'est dû aux parois de verre du bâtiment. Celui-ci avait été conçu pour être accompagné de son jumeau, l'espace musical Fleury, de l'autre côté de la rue, qui lui aurait fait – au sens propre du terme – de l'ombre. Mais l'espace musical tarde à sortir de terre.

Des travaux de climatisation de la bibliothèque ont été décidés, pour un coût prévisionnel de 186 800 €. Ils doivent durer deux mois à compter de mars prochain. ■



Évacuation de force des squatteurs du 44 rue Marcadet

A 6 heures du matin, le 15 octobre, les forces de police se sont présentées au 44, rue Marcadet, immeuble occupé depuis 1993 par des squatteurs, et ont expulsé toutes les personnes se trouvant là. Les squatteurs, actuellement neuf familles avec enfants et quinze célibataires, s'étaient installés dans cet immeuble inoccupé faute d'avoir obtenu un autre logement. Leurs meubles et leurs affaires ont été démenagés, les meubles transportés dans un garde-meubles. Aucun relogement n'a été proposé.

Un propriétaire privé

Pour procéder à l'évacuation, la police a choisi un moment où les neuf familles, parents et enfants, étaient hébergées provisoirement dans un hôtel afin que soient effectués, par décision de la préfecture, des travaux de réfection des peintures, car il existait des risques de saturnisme. Mais cet hébergement en hôtel n'était prévu que jusque vers le 20 octobre...

Le DAL du 18e (*Droit au logement*), qui les soutient, a voulu installer un campement sur le trottoir, avec des bâches, afin de défendre la revendication d'un relogement. Ce campement a été détruit par les policiers, sans

ménagement, vers 15 heures. Le commissaire dirigeant l'expulsion a indiqué qu'il y avait des consignes du ministère de l'Intérieur de ne laisser aucun campement s'établir dans Paris.

Une manifestation a eu lieu le soir devant la mairie du 18e.

On le sait, les expulsions ne peuvent pas être effectuées en France durant la "période d'hiver", entre le 1er novembre et le 15 mars ; un vœu voté par le Conseil de Paris il y a quelques années avait avancé le début de cette période au 15 octobre ; tel était jusqu'à présent l'usage dans la capitale. Mais à la préfecture de police, on indique que ce vœu n'a pas force de loi et que la police n'en tiendra pas compte.

Cet immeuble appartient à un propriétaire privé, un marchand de biens, qui l'a acheté en 1995 alors qu'il était déjà occupé par les squatteurs. Il a engagé une action en justice pour obtenir leur expulsion, a obtenu un premier jugement en 1996, un autre en juillet dernier.

La Ville de Paris a en effet l'intention de racheter cet immeuble, qui est vieux et en mauvais état (mais pas en péril), pour le réhabiliter, et le propriétaire a pensé qu'il en tirerait un meilleur prix s'il était vide. ■

Lectures Gourmandes : le compte à rebours avant la réouverture a commencé

Lors d'une réunion à la salle Saint-Bruno, Éric Pliez et Jean-Luc Franzoni, dirigeants d'*Aurore*, ont dévoilé leurs plans pour une nouvelle exploitation du restaurant *Lectures Gourmandes*. Celui-ci devrait rouvrir ses portes à la mi-novembre, mais, pour commencer, seulement le midi en semaine.

Association centenaire devenue le plus important pôle de réinsertion sur Paris, *Aurore* gère vingt établissements et emploie 250 salariés. Son budget pour l'année en cours est de l'ordre de dix millions d'euros. L'intérêt suscité par le quartier de la Goutte d'Or a incité *Aurore* à se porter acquéreur du bail commercial après la liquidation judiciaire, prononcée en début 2002, de l'association qui gérait jusque-là ce restaurant littéraire, situé au coin de la rue des Gardes.

Rien n'est laissé au hasard afin de redémarrer sur des bases plus saines.

L'ampleur des travaux, la rénovation complète de la cuisine, équipements compris, de la chambre froide et des équipements d'hygiène et de sécurité, ne permettront pas d'effectuer dès le début tous les aménagements qui sont prévus dans la salle de restaurant et la bibliothèque. Dans un premier temps, le restaurant sera donc ouvert le midi

seulement, du lundi jusqu'au vendredi.

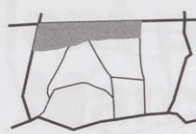
Il emploiera sept personnes : deux personnes encadrantes jeunes (une pour la cuisine, l'autre pour la salle) qui seront des salariés actuels d'*Aurore*, et cinq personnes du quartier (trois pour la cuisine, deux pour la salle) sur des postes de réinsertion, pourvus avec l'aide de l'ANPE locale.

Aurore prévoit de créer, en fonction des résultats, un poste supplémentaire en 2003 et un autre en 2004. Dès l'ouverture, la montée en charge sera suivie de près et conditionnera la date d'ouverture du restaurant le soir avec des programmations culturelles, qui donneront lieu à réservations.

Avant de relancer les soirées culturelles, *Aurore* veut s'imprégner de la vie, de la culture de l'environnement afin de «créer une dynamique de qualité» en ce domaine. Une *Association des amis de Lectures Gourmandes*, qui sera ouverte à tous, a été créée début septembre. Son but est d'établir un lien entre les associations existant sur le quartier et le restaurant et d'aider le médiateur qui s'occupera de la programmation des soirées.

La cuisine sera une cuisine traditionnelle française, le menu devrait tourner autour de 10 €, sans les boissons.

Michel Cyprien



Un artiste dans la cité de la Porte Montmartre

Chaque année, Pierre Michelot, peintre, graveur, photographe, expose son travail dans son atelier, tout en haut d'un immeuble de la rue Marcel-Sembaud, au cœur de la cité HLM de la Porte Montmartre. Ce sera, cette fois, durant les deux week-ends du 29 novembre au 1er décembre et du 6 au 8 décembre.

La cité de la Porte Montmartre est la plus ancienne des cités HLM

re Michelot s'intéresse aux matières, aux vibrations de la lumière sur les surfaces, aux voisinages du noir au gris et du gris au blanc, par contrastes nettement tranchés ou par subtils dégradés, avec quelquefois des ocres, des rouges profonds. Il construit cela avec une extrême minutie, un soin d'artisan perfectionniste, aussi bien dans ses photographies – et quoi de plus concret que l'asphalte, les pavés,



Pierre Michelot dans son atelier : un soin d'artisan dans son travail de peintre.

qui furent construites par la Ville de Paris à la place des anciennes fortifications, dans les années 1920. Dans cet ensemble de logements destinés à une population ouvrière (bien que de très bonne qualité), les architectes avaient prévu quatre ateliers d'artistes. Pierre Michelot occupe l'un d'eux, depuis vingt-neuf ans.

«Si on m'avait proposé un atelier dans une cité d'artistes, je l'aurais pris. Mais c'est celui-ci que j'ai trouvé, pour moi à cette époque c'était le paradis, et je m'y trouve toujours très bien, dit-il. Je ne cherche pas à être quelqu'un qui sortirait de l'ordinaire, je suis un voisin comme les autres et c'est ça qui me va.»

Ses voisins, il les connaît. Il les rencontre dans l'ascenseur, dans la cour de l'immeuble, chez les commerçants, il bavarde avec eux, il a parmi eux des copains, il a vu grandir leurs enfants. La plupart, pas tous, savent qu'il est peintre, mais pour eux c'est un métier comme un autre. Quelques-uns peut-être viendront voir son exposition chez lui.

Il est un adhérent actif de l'association de quartier *Le Petit Ney*. Quand celle-ci a ouvert son café littéraire, il a peint une fresque sur le trottoir pour fêter l'événement. Récemment, il a donné la main aux travaux d'aménagement du nouveau local. Parfois il aide à ranger les tables. Il y a présenté aussi, il y a deux ans, une exposition : des photos de sols de la ville, trottoirs, caniveaux, fissures...

Dans son travail d'artiste, Pier-

les flaques d'eau, ses sujets de prédilection ? – que dans ses peintures et gravures "abstraites".

«Je travaille par séries, dit-il. Je ne peux pas faire à la fois de la peinture et du dessin. C'est l'un ou l'autre. Quand je fais de la photo, je ne peux pas peindre. Chaque technique a son intimité, qu'on ne retrouve pas dans une autre façon de procéder.» Cette année, il exposera des peintures.

Ce souci de rigueur dans le travail technique, il le tient de son grand-père qui était serrurier-forgeron à Beaune.

L'hiver dernier, à la demande d'un des animateurs de l'association des commerçants de la Porte Montmartre, Pierre Michelot a réalisé les peintures traditionnelles de la période des fêtes sur les vitrines de la plupart des boutiques du quartier. Il avait dit : «J'accepte, à condition qu'on ne me demande pas des pères Noël et des flocons de neige.»

Il a fait, pour chaque vitrine, une maquette préalable qu'il a soumise au commerçant. C'étaient des formes abstraites, très gaies, aux couleurs vives. Ça a donné au quartier une allure particulière. Il y a des habitants qui ont beaucoup aimé : «Ça au moins, ça change de l'ordinaire.» D'autres ont regretté les pères Noël, les sapins, les traîneaux, les bambins...

Il ne peindra pas les vitrines cette année. Il faut laisser leur place aux pères Noël.

Noël Monier

□ Renseignements pour l'exposition : 01 46 06 11 34.

Marcel Aymé à la bibliothèque de la Goutte d'Or

La bibliothèque de la Goutte d'Or (2 rue Fleury) accueillera du 12 au 29 novembre une exposition consacrée à Marcel Aymé, né il y a cent ans, mort en 1967, et qui a habité le 18e durant une grande partie de sa vie. Sous le titre *Les mondes de Marcel Aymé, de la réalité à la fiction*, l'exposition présente des documents et des photographies sur sa vie, ses romans, ses contes.

Trois temps forts :

- **Samedi 16 novembre** à 15 h, lecture de nouvelles de Marcel Aymé par la compagnie théâtrale *Eulalie* (basée dans le 18e). Séance destinée plutôt aux adultes, mais les enfants y sont admis.

- **Judi 21 novembre** à 19 h, conférence par Michel Lécureur, président de l'association des *Amis de Marcel Aymé*, et auteur d'une biographie de l'écrivain.

- **Samedi 23 novembre** à 15 h, Françoise Arnaud, comédienne et petite-fille de Marcel Aymé (vivant toujours dans le 18e), présentera la mise en scène du conte *Le loup*, extrait des *Contes du chat perché*, qui sera projetée en vidéo. Un comédien lira un autre conte, *La patte du chat*. Séance surtout destinée aux enfants, adultes admis.

Depuis le 15 octobre, dans l'espace enfants de la bibliothèque, sont exposées des illustrations de diverses éditions des *Contes du chat perché*, un concours est ouvert. Des ateliers de lecture et de dessin sur ce thème ont lieu les mercredis.

Melting-shopping à la Goutte d'Or

Des objets de créateurs dans quatre lieux, du 21 au 24 novembre

Première édition dans le quartier de la Goutte d'Or d'une exposition-vente dédiée à l'objet : objets usuels ou décoratifs, objets design, objets mode, objets artisanaux à consonance ethnique... Hélène Mansiat en est l'organisatrice pour l'association *Carré d'art Goutte d'or*, avec la participation des douze boutiques de la rue des Gardes ("rue de la mode") et de l'atelier de cinq jeunes créateurs du quartier, en partenariat avec *Médiavillage* et l'*Olympic-café-LMP*.

Judi 21 novembre, ce sera le vernissage, et du vendredi 22 au dimanche 24, quatre lieux seront ouverts de 14 h à 19 h et présenteront les objets réalisés par une trentaine de jeunes créateurs : la boutique LMP, 20 rue Léon ; les douze boutiques de mode de la rue des Gardes ; l'espace *Médiavillage*, 8 rue Myrha ; l'atelier du 61 rue Stephenson.

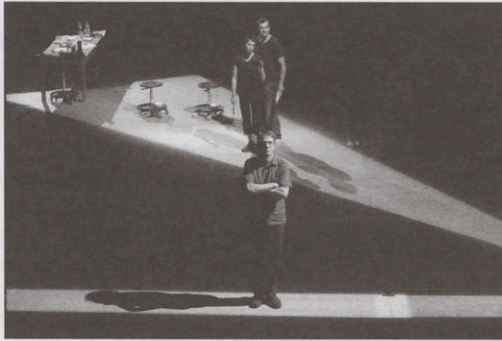
□ Point-accueil info : 8 rue Myrha.

Le Prix Wepler décerné le 25 novembre

C'est le 25 novembre que sera décerné cette année, pour la quatrième fois, le Prix Wepler, le prix littéraire créé dans le 18e. Il récompense une œuvre romanesque «marquée par une audace, une singularité résolument en dehors de toute visée commerciale». Créé par la Librairie des Abbesses, il est financé par la Fondation La Poste et sponsorisé également par la brasserie Wepler de la place Clichy, où seront proclamés les gagnants.

Quinze livres ont été pré-sélectionnés par le jury.

L'aube se lève au Théâtre ouvert : la pièce de théâtre-marathon s'achève



Une scène de la pièce *Ma Solange, comment t'écrire...* Le spectacle durait dix-huit heures.

Courageux, les comédiens, les spectateurs et le personnel du *Théâtre ouvert*, cité Véron, ont accompli une véritable performance. Après Paul Claudel, Olivier Py et Lars Norén, Noëlle Renaude a vu son œuvre montée sur scène par Frédéric Maragnani, pour une durée inhabituelle de dix-huit heures de représentation (entractes non compris), depuis le samedi 5 octobre à 11 heures jusqu'à l'aube du dimanche. Véritable défi ! La pièce, intitulée *Ma Solange, comment t'écrire mon désastre*, Alex Roux, se décomposait en trois "livres", de six heures chacun. Comme la troisième partie du spectacle se déroulait durant la nuit, de 1 heure à 7 heures du matin, il a même été intégré à son insu au programme *off* de *Nuit blanche*.

Un "empilement de voix"

Le texte n'était pas spécialement confortable : il était projeté sur les murs et lu par les comédiens qui n'«incarnaient» pas de rôle mais devaient rendre un «empilement de voix», selon la volonté de l'auteur. Mais pourtant la salle était comble. À 7 h du matin le 6 octobre, les spectateurs sortaient enchantés et s'attardaient encore au bar, où un petit déjeuner offert par le théâtre les attendait. Nous avons arraché quelques mots aux rescapés du spectacle qui, contre toute attente, étaient restés nombreux jusqu'à la fin.

Noëlle Renaude, l'auteur, est ravie d'avoir entendu rire le public. Pour elle, la réception du

texte est une réussite. Un jeune spectateur abandonné sur son strapontin, la mine défaite et la voix endormie : «C'était très bien joué... Il n'y a pas de complaisance, dit-il, cherchant ses mots mais ne cachant pas son enthousiasme, la pièce est très particulière, je n'ai jamais vu ça ailleurs...»

Jean-Paul Dias, l'un des quatre comédiens, se montre peu disposé à parler de la pièce, il est épuisé. Il ne nous accorde que quelques bribes de phrases. Assis sur le strapontin, il remonte ses chaussettes, dos courbé, réajuste son jogging confortable, comme un coureur après un marathon. Sa compagne avoue avoir dormi pendant la pièce : «La première partie était très bien parce qu'il y avait un personnage qui polarisait tout. Après, c'est plus difficile car il n'y a pas d'incarnation, vous savez, c'est l'auteur qui l'a voulu. Alors c'est d'autant plus dur que la pièce est très longue. On est tout de même conditionnés par la tradition théâtrale, et ici c'est tellement différent... mais on finit par s'habituer...»

Trois ans de travail

Virginie Fareau, une des comédiennes, se ranime quand on l'interroge : «Ça fait trois ans qu'on travaille la pièce. On découvre le texte à chaque fois. C'est plus difficile de jouer en lisant un texte, d'avoir un support.» Elle ajoute que les allées et venues des spectateurs ne l'ont en aucun cas dérangée, qu'ils y étaient préparés et que c'était prévu ainsi. Dans une certaine mesure, cela faisait partie de la pièce qui contient énormément de choses qui vont et viennent, où plusieurs mondes communiquent puisque, par exemple, à certains moments les âmes des morts reviennent et prennent la parole. L'œuvre est ainsi "ouverte" dans tous les sens du terme.

Une des amies qui entourent Virginie la félicite sérieusement : «Moi, j'ai trouvé ça très fort. Non, mais c'est vrai, insiste-t-elle, trouvant à Virginie un air dubitatif. Ce qui m'a vraiment impressionné et que je trouve très fort, très profond, c'est que chaque fois que je me réveillais les voix étaient toujours aussi énergiques !»

Cendrine Chevrier

Véronik Olivier, Prix d'Émile (bis repetita placent)

Véronik Olivier a remporté le Prix d'Émile 2002, récompense attribuée dans le cadre des journées portes ouvertes de l'association d'artistes *D'Anvers aux Abbesses* (10 au 13 octobre). Une de ses œuvres, parmi 84 en compétition au total venant de 41 artistes, a été primée : une peinture délicate et mystérieuse représentant deux silhouettes féminines blanches, se détachant sur fond bleu (fenêtre ouverte ?), se tendant la main en évitant de se regarder.

Véronik Olivier est la troisième lauréate du Prix d'Émile, créé en 2000, mais... elle en avait été également le premier. Le jury, composé de personnes extérieures à l'association, faisait son choix parmi les tableaux sans savoir quels étaient les auteurs et n'a appris qu'*a posteriori* que la dame, qui a d'ailleurs renouvelé sa manière, avait déjà gagné la première année.

Une différence cependant : en 2000, elle avait remporté 1 000 francs et en 2002, c'est 150 euros



qu'elle a empochés.

Véronik Olivier, qui habite rue du Chevalier-de-la-Barre et a son atelier rue d'Orsel, a été danseuse buto (une danse venue du Japon, entre chorégraphie occidentale contemporaine et énergie mentale orientale, mêlant tension et décontraction) avant de se consacrer entièrement à la peinture. Mais elle n'a pas vraiment changé : «Je raconte avec mes pinceaux les mêmes histoires qu'en danse, des histoires de mouvement, d'envol et de chute, de verticalité», dit-elle.

Bis repetita donc pour Véronik, mais le jury a quand même innové en 2002 en attribuant également une mention spéciale à Jean-Luc Debève, un voyageur qui a ramené du Népal de curieuses photos aux teintes bleu profond : un montage-collage de photos de statuette ornant des temples mises en situation dans des paysages, le tout imprimé sur papier népalais, lui aussi.

Marie-Pierre Larrivé

LES SURREALISTES DANS LE 18^e (2)

Dada s'installe à Paris

Le premier article de cette série (voir notre n° 87) racontait comment, pendant l'effroyable guerre de 14-18, de très jeunes gens, André Breton, Philippe Soupault, Aragon, Paul Éluard, se sont rencontrés, sous l'égide de Guillaume Apollinaire et autres grands écrivains et peintres de Montmartre. Ce sont eux qui formeront le noyau du groupe surréaliste.

En mai 1919, le soldat Eugène Grindel est démobilisé. Eugène Grindel, c'est le vrai nom de Paul Éluard. Appelé sous les drapeaux en décembre 1914, il y a encore été maintenu six mois après l'armistice du 11 novembre 1918. Après sa démobilisation, il vient habiter, avec sa femme et sa fille, dans l'immeuble de ses parents, 3 rue Ordener dans le 18^e.

Louis Aragon, lui aussi, a été maintenu soldat, affecté aux troupes d'occupation en Allemagne, jusqu'en juin 1919. Il ne garde le contact avec ses amis André Breton et Philippe Soupault que par correspondance, et par de brèves visites lors de ses permissions.

Il ne sont pas les seuls à devoir donner ainsi quelques mois de plus à l'armée : à la fin du grand massacre, le climat social est extrêmement troublé, le gouvernement Clémenceau fait face à des vagues de grèves au caractère parfois insurrectionnel, il n'a donc pas envie de lancer d'un seul coup sur le marché du travail – ou du chômage – une masse de jeunes hommes dont beaucoup sont profondément révoltés.

Breton, Soupault, Aragon, Éluard sortent eux aussi de la guerre marqués, et l'atmosphère enfiévrée de ces mois-là a une influence sur eux. Mais, pour le moment, aucun d'eux ne s'en prend à l'ordre social ou politique. Leur révolte est dirigée contre la morale dominante, les manières de pensée dominantes, contre ce rationalisme bourgeois soi-disant épris de logique qui a présidé à la tuerie, ce fameux "esprit français" qu'ils haïssent. Et contre l'art ancien et la littérature ancienne, car ce qui passionne avant tout ces jeunes gens, et qui les passionnera toujours quoi qu'ils puissent dire à certains moments de leur vie, c'est la littérature.

À l'école rue de Clignancourt

De tous les membres du groupe surréaliste, c'est Paul Éluard qui a eu les liens les plus étroits et les plus durables avec le 18^e arrondissement. Il y a fréquenté l'école primaire, et y a habité, à diverses adresses, tout au long de sa vie.

Paul Éluard s'appelle en réalité Eugène Grindel. Plus tard, en 1951, il tirera de ce nom le titre d'un joli conte pour enfants, *Grain d'aile*. Son nom de poète, Éluard, était le nom de jeune fille de sa grand-mère.

Son père, Clément Grindel, est un petit employé qui a fait fortune comme agent immobilier. Il a installé ses bureaux en 1908 à Paris, 3 rue Ordener, dans le 18^e (il existe toujours une agence immobilière à cet endroit). Paul Éluard, qui avait alors 12 ans, a été élève à l'école communale du 63 rue de Clignancourt¹.

En 1912, de santé très fragile, il est parti soigner ses poumons dans un sanatorium en Suis-

se. C'est là que s'est affirmée sa vocation de poète. C'est là aussi qu'il est tombé amoureux d'Éléna Diakonova, dite Gala, plus âgée que lui d'un an, la première femme à jouer un très grand rôle dans sa vie. Il l'a épousée durant une brève permission, en février 1917, et en mai 1918 il a pu assister, le cœur battant, à la naissance de sa fille Cécile.

À partir de juin 1919, il travaille dans l'entreprise paternelle, rue Ordener. Il est employé à "lotir" des terrains en banlieue achetés par M.

Grindel père, c'est-à-dire les diviser en parcelles à bâtir et les revendre. Il n'aime pas ce travail, qu'il exercera pourtant jusqu'à la mort de son père en 1927 – avec toutefois de nombreuses intermittences dues à sa mauvaise santé et à quelques fugues. Il se fera des petits plaisirs en donnant à certaines rues de ses lotissements des noms de poètes et de gens qu'il admire : c'est par exemple grâce à lui qu'existent à Saint-Denis une rue Gérard-de-Nerval,

une rue Jacques-Vaché...

Dès 1919, sa voix de poète est tout à fait affirmée. Sous une apparente simplicité, facilité, une lumière très pure, il cache un travail précis sur les mots, sur les images, sur les étincelles qui se produisent quand on les place les uns près des autres. Il s'intéresse aux haï-kaï japonais, qui à l'époque ne sont connus en France que de très rares amateurs. Il s'exerce à en écrire : «*Le vent / Hésitant / Roule une cigarette d'air*», ou : «*Le cœur à ce qu'elle chante / Elle fait fondre la neige / La nourrice des oiseaux*».



Paul Éluard (au centre) avec ses parents en 1914. Son père (dont l'agence immobilière se trouvait au 3 rue Ordener) avait été mobilisé lui aussi.



Tristan Tzara et André Breton en 1921

À ses nouveaux amis Breton, Soupault, Aragon, il lit les poèmes qu'il va rassembler dans le recueil *Les animaux et leurs hommes*. Les amis sont enthousiastes. Il lit, racontera plus tard Georges Sadoul, «*avec des vibrations prolongeant les phrases terminées*», d'une voix qui «*aurait été solennelle si elle n'avait toujours été tempérée par la gentillesse, une certaine gaminerie, et cet accent de Paris... Son accent des faubourgs, cela sentait la Goutte d'Or*».

C'est Paul Valéry qui a trouvé le nom

En février 1919, Breton, Soupault et Aragon ont lancé la revue *Littérature*, à laquelle Éluard collabore dès le n° 4.

Plus tard, à une époque où André Breton proclamera qu'il n'a que mépris pour l'activité littéraire, il affirmera qu'ils ont choisi ce nom, *Littérature*, par dérision. Mais c'est un mensonge. Il faut voir comment, avant le lancement, les trois compères ont sollicité les parrainages d'écrivains reconnus. Ils ont rendu visite, dans son grenier de la rue Cortot, à Pierre Reverdy qui propose pour la revue le titre *Carte blanche*, à Max Jacob dans sa petite chambre de la rue Gabrielle, qui propose le titre *Ciment armé*, à André Gide, Jules Romains, André Salmon, Blaise Cendrars, Valéry Larbaud, Léon-Paul Fargue, Jean Giraudoux, et à Jean Cocteau qui pourtant ils accablent déjà de leur mépris, et même à Paul Morand.

C'est Paul Valéry, avec qui André Breton entretient depuis deux ans une relation suivie, qui a suggéré le titre *Littérature* à ceux qu'il appelle "ses mousquetaires".

«La logique est toujours fausse»

Mais en même temps Breton et Soupault continuent à correspondre avec Tristan Tzara, le dynamiteur du langage, qui vient de publier à Zürich le *Manifeste Dada 1918* où il écrit : «*Je détruis les tiroirs du cerveau et ceux de l'organisation sociale... Démoraliser partout... La logique est toujours fausse...*»

Breton sent bien ce qu'il y a de contradictoire entre la démarche des premiers numéros de *Littérature* et les provocations des groupes qui, à travers le monde, se réclament de Dada : Jean

1. Cette école compte parmi ses anciens élèves deux autres personnages célèbres : Paul Doumer (1857-1932), qui fut président de la République en 1931 et assassiné un an plus tard par un déséquilibré, et Jean Moncorgé (1904-1976), plus connu sous le nom de Jean Gabin.

Arp et Max Ernst à Cologne, Picabia, Marcel Duchamp et Man Ray à New York, etc.

Breton tente de se justifier dans une lettre à Tzara : «Ne nous condamnez pas hâtivement... Vous ne pouvez savoir, par exemple, comme André Gide est avec nous. (...) À une ou deux exceptions près, je pense que tous nos collaborateurs incarnent à un degré quelconque cet esprit nouveau pour lequel nous luttons...»

Et en effet, Gide, qui est un malin, donne au premier numéro de *Littérature* un texte qui ne peut que plaire à Breton. On y lit : «Table rase. J'ai tout balayé. (...) Ah ! Qui délivrera notre esprit des lourdes chaînes de la logique ?» Max Jacob envoie le poème *Rue Ravignan*, Paul Valéry *Le cantique des colonnes*, etc.

Dans les numéros suivants, *Littérature* publie des inédits de Rimbaud (*Les mains de Jeanne-Marie*, un poème à la gloire des femmes de la Commune, qu'Aragon a racheté pour 500 francs à l'inénarrable Patern Berrichon, beau-frère de Rimbaud), de Lautréamont (ses *Poésies*, que Breton a recopiées à la Bibliothèque nationale, d'après l'unique exemplaire qui en subsistait), ainsi que des textes de Tzara et, déjà, un texte d'André Breton préfigurant certains exercices surréalistes de l'avenir, *Le corset mystère*, formé entièrement de citations prises dans des annonces publicitaires.

Les phrases du demi-sommeil

Un jour de juin 1919, Aragon, enfin démobilisé, a rendez-vous au café *La Source*, boulevard St-Michel, avec André Breton qui lui lit des textes très mystérieux qu'il vient d'écrire avec Philippe Soupault, selon une technique nouvelle d'*automatismes* : il s'agissait par exemple de noter tout ce qui venait à l'esprit, en essayant d'abolir toute censure de la raison grâce à la vitesse d'écriture, ou bien se forcer à se rappeler ces phrases sans logique apparente qui surgissent dans le demi-sommeil... De ces séances d'écriture qui duraient plusieurs heures, Breton et Soupault sortaient épuisés, comme ivres.

Ces textes, Breton et Soupault les rassemblent dans *Les champs magnétiques*, que la NRF publie, œuvre d'accès difficile, souvent pesante, qui à l'époque a très peu de lecteurs, mais qui conservera une grande force d'étrangeté.

Breton, Aragon et Soupault ont de plus en plus de mal à vivre l'ambiguïté de *Littérature*.

Gide et Valéry d'un côté, Dada de l'autre : André Breton et ses amis doivent choisir.

«Nous étions accueillis comme les successeurs, les héritiers, par nos aînés, Gide, Valéry, la Nouvelle Revue française, racontera bien plus tard Aragon. Une carrière comme une autre, c'était déjà entendu. Merde ! S'en sortir !» Il leur faut choisir : d'un côté Valéry et Gide, de l'autre Dada. Ils choisissent Dada.

Ils persuadent même Tristan Tzara et Francis Picabia de venir à Paris, qui devient ainsi la capitale du mouvement Dada. *Littérature* change complètement de ton. On y lit par exemple, sous la signature de Picabia : «À bas tout ! Plus de peintres, plus de littérateurs, plus de musiciens, plus de sculpteurs, plus de religions, plus de républicains, plus de royalistes, plus d'anarchistes, plus de socialistes, plus de bolcheviques...» etc.

Éluard lance aussi sa revue, une feuille mensuelle recto-verso de très grand format, qui n'aura que six numéros, avec comme adresse : 3 rue Ordener. Elle s'appelle *Proverbe* (titre qui donne une indication au sujet des recherches d'Éluard sur le langage). On n'y trouve que des textes très courts, où, comme l'exige la pensée Dada, la logique et le style noble sont malmenés. Aragon y publie par exemple le poème intitulé *Suicide*, que voici :

A b c d e f
g h i j k l
m n o p q r
s t u v w
x y z

Duchamp, peintre montmartrois

Signer l'alphabet, comme le fait ici Aragon, c'est, sur le terrain littéraire, l'équivalent du geste d'un certain Marcel Duchamp qui, à New York en 1917, a exposé comme œuvres d'art un porte-manteau (sous le titre *Trébuchet*) et un urinoir (sous le titre *Fontaine*). C'est une mise en question radicale de la notion traditionnelle d'art : ce qui fait qu'un objet est de l'art, semble dire Duchamp, c'est qu'il est exposé ; la beauté n'existe pas en soi mais seulement à travers la façon dont elle est reçue socialement.

Marcel Duchamp, dont personne à ce moment n' imagine l'influence considérable qu'il aura sur l'art du XXe siècle, a vécu et travaillé durant plusieurs années à Montmartre où, en 1904, à l'âge de 17 ans, il avait rejoint ses deux frères, artistes eux aussi : Jacques Villon, qui sera un très bon et très rigoureux peintre cubiste, et le



La Joconde à moustaches, de Duchamp. Cette œuvre, très provocatrice à l'époque, fut exposée lors d'une soirée du groupe Dada.

sculpteur Raymond Duchamp-Villon.

Comme beaucoup de jeunes artistes montmartrois, comme par exemple son frère Jacques Villon ou comme Frank Kupka, qui était leur voisin rue Caulaincourt (et

à qui le musée d'Orsay vient de consacrer une exposition), Marcel Duchamp a gagné sa vie, plusieurs années durant, en publiant des dessins humoristiques dans les journaux. Il lui en reste des traces. Il a participé aux débuts de l'aventure cubiste, puis il est parti à New York, où son tableau *Nu descendant un escalier*, exposé à l'*Armorial Show*, avait provoqué un énorme scandale et fait de lui un des artistes les plus contestés – et les plus connus – aux États-Unis.

La fausse conférence

Il revient à Paris en 1921, pour quelques semaines, il rencontre Breton et les autres membres du groupe Dada de la capitale.

En janvier 1920, ceux-ci ont fait publier dans les journaux l'annonce d'une conférence au Palais des Fêtes, rue Saint-Martin, sur «la crise du change». C'est en réalité une de leurs premières manifestations provocatrices. Tristan Tzara, sur un ton ridicule, accentuant son accent suisse, donne lecture d'un discours de Léon Daudet (leader de l'extrême-droite, que les Dada détestent), tandis que ses amis poussent des cris inarticulés. On a accroché au mur des peintures de Fernand Léger, Chirico, et surtout une œuvre de Duchamp représentant la Joconde affublée de moustaches, avec comme légende : *L.H.O.O.Q.* On imagine la fureur du public de rentiers et de commerçants qui était venu assister à la conférence !

Noël Monier

Familles, je vous hais...

«Je crois avoir été bien élevé, soit dit avec rancune et haine», note André Breton en 1930. Né d'une famille de moyenne bourgeoisie (père ancien gendarme devenu comptable), il a détesté sa mère, femme autoritaire, imbue de respectabilité, qui lui interdisait de jouer dans la rue avec les enfants de son âge, qui l'obligeait à apprendre ses leçons à haute voix afin de pouvoir le contrôler, qui l'a giflé jusqu'à 17 ans, qui trouvait toujours que son mari n'était pas assez sévère, et qui plus tard jugea infamante la conduite de son fils.

Philippe Soupault était issu d'un milieu riche. C'est grâce à l'héritage d'un de ses oncles qu'il a financé en 1919 le lancement de la revue *Littérature*. Il écrit de

ses parents en 1927 : «Ils n'ont rien fait pour me nuire (...), mais je sens quand je pense à eux un terrible dégoût monter jusqu'à ma plume. Je dormirai plus heureux quand ils auront disparu de la surface de cette terre.»

Aragon, lui, a eu une histoire familiale particulièrement tordue. Il était le fils naturel de Louis Andrieux, ancien préfet de police et député radical, un des hommes politiques les plus en vue de la IIIe République. L'expréfet Andrieux avait en quelque sorte deux familles, l'une légale, l'autre clandestine, celle où a grandi Louis Aragon, entre une mère dont on lui avait fait croire qu'elle était sa sœur, une grand-mère qu'il croyait sa mère, et un monsieur qui les entretenait et

leur rendait souvent visite, se faisant passer pour son parrain.

Plus étrange encore : n'ayant pas été déclaré à sa naissance, il n'eut aucune existence légale jusqu'à ses 17 ans ; c'est seulement à ce moment que Louis Andrieux, le père, usa de son influence pour le faire inscrire à l'état-civil sous le nom (inventé) qu'il lui avait donné, Louis Aragon. Le député Andrieux ne révéla à son fils le secret de sa naissance que lorsque celui-ci fut mobilisé, au début de la guerre. Et ce n'est qu'en 1942, après la mort de sa mère, qu'Aragon osa avouer publiquement cette vérité, qu'il n'avait dite jusque-là qu'à ses compagnes, Nancy Cunard puis Elsa Triolet, et à un seul de ses amis du groupe surréaliste, Pierre Naville.

Prochain article : Les rendez-vous au café place Blanche • Le jazz chez Joe Zelli • Un ténébreux acteur à l'Atelier de Dullin • La fête foraine boulevard Rochechouart.

Théâtre, danse

Au Théâtre Ouvert

L'intrus

de Jean-Luc Nancy,
mise en scène et images vidéo
de Nicolas Klotz
Du 12 au 30 novembre

L'intrus a été écrit pour un numéro de la revue *Dédale* consacré à "la venue de l'étranger". Dans ce texte, Jean-Luc Nancy explore les thèmes de l'autre, de l'étranger, de l'étrangeté, des frontières mal définies entre l'altérité du moi et l'identité de l'autre. Son approche est issue de sa propre expérience, toute sensible, voire carnée, puisque, étant malade, on lui a greffé le cœur d'une jeune femme noire. Ce corps étranger, dans tous les sens du terme, qui assure sa survie tout en faisant partie de son être, suscite chez lui une réflexion et une poésie très particulière.

C. C.

□ 4 bis cité Véron. 01 42 62 59 49. Du mer. au ven. à 20 h 30, mar. à 19 h, sam. 16 h et 20 h 30.

Au Funambule

Les palmes de Monsieur Schutz

de Jean-Noël Fenwick
À partir du 6 novembre

Un air de famille, la pièce d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri qui tenait l'affiche depuis septembre 2001, c'est fini. *Les palmes de Monsieur Schutz*, qui lui succède, est une comédie qui, nous dit-on, raconte «la vie romancée de Pierre et Marie Curie».

□ 53 rue des Saules.
01 42 23 88 83.

Lavoir moderne parisien

Lettres aux acteurs
de Valère Novarina

Du 19 novembre au 19 décembre, mardi, mercredi, jeudi.

Alors que des acteurs répétaient une pièce de Valère Novarina, celui-ci se vit un jour prier par le metteur en scène de ne plus assister aux répétitions. Alors Novarina écrivit et distribua aux comédiens, morceau par morceau, un texte leur indiquant comment jouer ses pièces, comment le corps parle et comment c'est le souffle qui donne vie à la parole. C'est ce texte qui est ici interprété.

■ **Également au LMP** : Le 25 nov., danse par Andréa Sitter, *La reine s'ennuie* et *La tentation*. • Les 29 et 30, *La liberté ou la mort*, d'après Nikos Kazantzaki, et un concert.

□ 35 rue Léon.
Rés. 01 42 52 09 14.

**Au Trianon Oliver Twist,
une comédie musicale à voir en famille**



• Trente-quatre représentations du 20 novembre 2002 au 19 janvier 2003. Spectacle à 14 h 15 ou 20 h 30 selon les jours (se renseigner).

La fin de l'année est, traditionnellement, la saison où l'on va en famille au théâtre, avec les enfants. Le *Trianon* propose, du 26 novembre au 19 janvier, une comédie musicale inspirée du roman de Charles Dickens, *Oliver Twist*. Créé à l'origine, il y a quatre ans, pour un atelier d'enfants par Ned Grujic (l'assistant-metteur en scène de la plus célèbre comédie musicale *Notre-Dame de Paris*), ce spectacle a aujourd'hui grandi.

Après une centaine de représentations dans toute la France en version piano et voix avec la compagnie des *Tréteaux de la pleine lune*, la rencontre avec le producteur de cinéma Mathieu Gallou ouvre de nouveaux horizons au spectacle. L'amélioration des costumes et des décors, le nouvel arrangement musical, le peaufinage des chorégraphies, le tout en

conservant une vraie intrigue, en font un joli spectacle pour petits et grands de 7 à 77 ans. C'est l'histoire émouvante d'un petit orphelin venu tenter sa chance dans le vieux Londres, et qui tombe dans les griffes d'un gang de malfrats et de mendiants avant de retrouver une vraie famille.

Aujourd'hui cette histoire est liée à celle du 18^e arrondissement de la capitale. En effet la société de production a choisi de situer ses bureaux dans le quartier de la Goutte d'Or, sept des neufs comédiens de la comédie musicale habitent le 18^e, le *Trianon* leur ouvre ses portes, et enfin Jean-Claude Götting, dessinateur de l'affiche du spectacle (et accessoirement l'illustrateur des romans d'*Harry Potter*) habite Montmartre. Bref, une histoire de famille pour un spectacle à voir en famille !

M. T.

□ Le *Trianon* (80 bd Rochechouart). Tarifs : adultes, 29 à 39 € ; enfants, 19 à 29 €. Réservations 0 825 08 7000. Site internet : tiscali.fr/oliver Twist.

Au Montmartre-Galabru

Mme Huguette et les souches

de Julius-Amédée Laou
À partir du 12 novembre

Madame Huguette, française de souche, bourgeoise, catholique, xénophobe, cherche à louer un de ses appartements, et voici que se présentent un couple d'Antillais, un couple d'homosexuels, des Arabes... ce qui donne des confrontations ubuesques, des dialogues caustiques, parfois tendres, et drôles.

□ 4 rue de l'Armée d'Orient.
01 42 23 15 85.

Théâtre des Abbesses

Le rêve de la veille

de Jean-Luc Lagarce
Du 6 au 23 novembre

Jean-Luc Lagarce écrivain de théâtre, metteur en scène, est mort du sida en 1995, à 38 ans. Le spectacle présenté ici est formé de trois de ses textes. José Pierre y interprète deux personnages de comédiens qui ne croient plus trop aux paillettes et plus du tout à la gloire, et un

chef de troupe qui se souvient d'un voyage à La Haye où se jouait une de ses pièces, juste avant de retourner à l'hôpital pour attendre d'y mourir.

Le décès précoce de Jean-Luc Lagarce fait qu'on a tendance à placer son œuvre sous le signe dramatique de la mort, mais, dit François Berreur, metteur en scène, «le thème général, avant comme après le sida, c'est : comment survivre, comment être admis, qu'est-ce qu'un mensonge»...

□ 31 rue des Abbesses.
Location 01 42 74 22 77.

Au Tremplin Théâtre

Hedda Gabler

d'Ibsen,
mise en scène Driss Touati
Jusqu'au 24 novembre, vend. et sam. 20 h 30, dim. 16 h.

Henrik Ibsen a été de ceux qui, à son époque, ont dénoncé l'égoïsme masculin et parlé de la libération de la femme. Mais cette pièce-ci date de la dernière période de sa vie, où le pessimisme gagnait l'œuvre du grand dramaturge norvégien (1828-1906). Il s'y interroge sur

les rapports entre les hommes et les femmes. Sont-elles toutes faites pour être mères ? Quelle maîtrise peuvent-elles avoir de leur liberté ? Une camaraderie intime entre les deux sexes est-elle possible ?

■ **Également au Tremplin** : Les jeudis, du 7 nov. au 19 déc., **Pinok et Matho** dans *Espaces carnivores*. • Les mercredis jusqu'au 18 déc., **L'audition**, de Tess et Rebecca Fielding.

□ 39 rue des Trois-Frères.
Rés. 01 42 54 91 00.

Au Sudden Théâtre

Le legs

de Marivaux
Jusqu'au 8 décembre

Ce chassé-croisé de masques et de blessures intimes peint par Marivaux, dans un XVIII^e siècle à bout de souffle, marqué par la corruption des classes nobles, le metteur en scène Cyrille Artaux le situe dans le Montparnasse des années 1930, avec le jazz, les néons... Mais le désarroi est le même.

□ 14 bis rue Sainte-Isaure.
01 42 62 35 00.

**À la salle St-Bruno
Week-end africain**
les 8 et 10 novembre

La compagnie *Graines de Soleil*, basée à la Goutte d'Or, présente des compagnies venues d'Afrique. Vendredi 8 nov. à 19 h, une pièce du **Théâtre du Baobab** (Burkina-Faso). À 20 h 30, l'association **Sanabil Anza** (Maroc). Le dimanche 10, à 10 h 30, rencontre avec les troupes. À 17 h, la compagnie **Zigas** (Togo).

□ 9 rue St-Bruno. Réservation obligatoire au 01 46 06 08 05.

Et aussi

■ **À l'Alambic** : Ce que voit Fox, de James Saunders, les vendredis à 20 h 30 à partir du 29 novembre. • **Long day's journey into night** (en anglais) les dim. à 15 h jusqu'au 15 déc. (12 rue Neuve-de-la-Chardonnière. 01 42 23 07 66.)

■ **À l'Atelier** : Le désarroi de Mr Peters, d'Arthur Miller, jusqu'à fin décembre.

■ **À l'Étoile du nord** : Danse. • 7, 8 et 9 nov., une chorégraphie d'Annie Vigier et Franck Apertet. • 14, 15, 16 nov. au lycée Jules Ferry, une chorégraphie de Gabriel Hernandez. • 21, 22 et 23 nov., une chorégraphie de Nathalie Pubellier. (16 rue Georgette Agutte. 01 42 26 47 47.)

■ **Au Trianon** : Les 7, 8, 9, 14, 15, 16 novembre, **La vie rêvée de Solange**, comédie musicale par les **Caramels fous**. (Rés. 01 48 24 40 61.)

Poésie

Nazim Hikmet

Spectacle présenté par les **Parvis poétiques**
Lundi 4 novembre, 18 h

Sans doute le plus grand poète turc du XX^e siècle, interdit et emprisonné durant dix-sept ans dans son pays à cause de ses idées communistes et de son combat pour la justice, prix Nobel de la Paix, Nazim Hikmet (1902-1963) a laissé une œuvre ample, d'un humanisme généreux, où il chante son peuple, l'amour, l'exil... Ève Griliquez, Maruf Cetiner, Tufan Akis, disent ses poèmes et les accompagnent au *saz*, à la guitare et aux percussions.

□ Fondation Boris Vian, 6 bis cité Véron. Participation libre. 01 42 54 48 70.

Pour les enfants

■ **Au Montmartre-Galabru** : les mercredis à 14 h 30 et dimanches à 15 h, **Le voyage de Grain d'Sel**. C'est comme ça qu'on le nomme, Grain d'Sel, parce qu'il pose tout le temps des questions sur tout, sur la terre et les étoiles, la vie et ses mystères... (01 42 55 16 17.)

Musiques

■ **À la Maison Verte**, 127 rue Marcadet, **dim. 24 novembre**, 16 h 30, le **Trio Gabriel** (Dorothee Bocquet, piano, Anne Matxain, violon, Léa Duret, violoncelle) interprète Dvorak et Mendelssohn. Entrée libre.

■ **À la Halle St-Pierre**, 2 rue Ronsard : **Jeudi 7 nov.**, à 19 h 30, le **Trio Médéric Collignon**, musique improvisée. À 22 h, **Leva**, folk-rock balkanique. • **Jeudi 14 nov.**, 19 h 30, **Recoveco**, musique instrumentale brésilienne. À 22 h, **Ultimate K**, électro-jazz. • **Jeudi 21 nov.**, 19 h 30, le **Quatuor Satie** joue Bartok, Crumb, Stravinsky. À 22 h, **Toth**, jazz. • **Jeudi 28 nov.**, 19 h 30 **Xavier Phillips**, violoncelle, joue Kodaly, Dutilleux, etc. À 22 h, **Ultimate K**.

■ **Au Théâtre des Abbesses** : **Samedi 9 nov.**, 17 h, l'ensemble **Café Zimmermann** joue Scarlatti, Bach, Telemann. • **Samedi 23 nov.**, 17 h, Céline Frisch, clavecin, joue les **Variations Goldberg**, de Bach. (01 42 74 22 77.)

■ **Jazz au Studio des Islettes**, 10 rue des Islettes : Concerts les vendredis et samedis, 21 h 30. Jam sessions lundi, mardi, merc., jeudi, 21 h 30.

Chanson, rock...

■ **Mathieu Boogaerts** continue jusqu'au 16 novembre au **Lavoir moderne parisien**, 35 rue Léon. Tous les soirs sauf dim. et lun., 19 h 30.

■ **À l'Olympic-café**, noté dans les programmes : **La Compagnie des musiques à ouïr** le 8 nov. • **Diaou Kouyaté** (Mali) le 13 nov. • **Nurhan Ozcan** (Turquie) le 22 nov. • **Soirée orientale** suprise le 23 nov. • **Laurent Madiot** (chanson) les 27 et 28 nov. • Etc. Autres

programmes et réservations : 01 42 52 29 93. (www.rueleon.net)

■ **Dominique A** est au **Trianon** les 25 et 26 novembre. (80 bd Rochechouart. 08 92 68 36 22.)

■ **À la Cigale**, noté dans les programmes : **Paris Combo** les 1er et 2 nov. • **Aston Villa** les 4 et 5. • **Vincent Delerm** les 6 et 7. • **Festival des Inrock** les 8, 9 et 10. • **Julien Lourau** le 11. • **La Rue Kétanou** le 13. • **Quilapayun** les 23 et 24. Etc. (01 49 25 89 99.)

■ **Au Divan du monde**, noté dans les programmes : **Bembey Jazz** (Guinée) le 9 nov. • **New Gospel Family** le 15. • **Stanley Beckford** (reggae) le 20. Etc. (75 rue des Martyrs. 01 44 92 77 66.)

Expositions

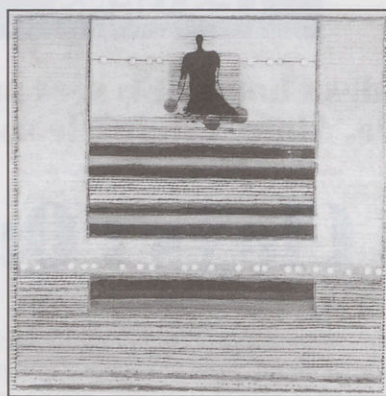
Les rencontres d'art du Centre Carpeaux

Le Centre Carpeaux, qui accueille des personnes en difficultés psychologiques, et qui considère la création artistique comme un élément important du parcours thérapeutique, propose du 13 au 28 novembre ses quatrièmes *Rencontres d'art contemporain*. Il s'agira d'une exposition autour du court-métrage *La reine des serpents*, histoire sculptée, histoire filmée, création collective.

□ 258 rue Marcadet. Escalier N, 2e étage. Du 13 au 28 nov. Lundi et jeudi 10 h à 18 h, merc. 14 h à 18 h.

Bédéistes à Art'sFactory

Du 3 au 17 novembre, **Art's Factory** réunit trois auteurs de bande dessinée de la nouvelle génération. **Killoffer**, un des fondateurs de l'Association, maison d'édition BD qui cultive la différence, présente les originaux de ses prochains albums, notamment celui sur



Peinture de Pen'Du (galerie AVM)



À gauche, tableau d'Henri Landier, de la série sur Prague.

À droite, sculpture d'Alice Morlon. (Halle St-Pierre)

Bashung. **Jochem Gerner** propose *TNT en Amérique*, une relecture de Hergé plutôt sauvage. **Anna Sommer** joue du découpage et du collage pour des saynètes absurdes sur les rapports amoureux des pauvres humains.

M.P.L.

□ 48 rue d'Orsel. Tlj sauf lundi.

Les voyages des Kaltex

Du 16 nov. au 1er déc.

Après chaque voyage, en Chine, en Inde, au Maroc, au Mali, etc., Soizic et Willy Kaltex font escale à la Goutte d'Or. L'été 2002, avec onze adolescents d'Aubervilliers, ils ont participé à un chantier de solidarité pour construire un centre culturel au Mali. En films et en peintures, ils nous feront partager leur voyage, à *Cargo 21*.

□ Galerie *Cargo 21*. 21 rue Cavé. 01 42 23 56 56.

■ **Au Bateau-lavoir** : Le peintre néerlandais **Josum Walstra**, du 9 au 22 novembre. (6 rue Garreau. Du jeudi au dimanche, 14 h à 19 h.)

■ **Galerie d'art Lepic** : **Henri Landier**, du 8 au 30 novembre, "cinquante ans de création". (1 rue Tourlaque. Du mardi au dimanche, 14 h à 20 h, les jeudis jusqu'à 22 h.)

■ **Au Petit Ney** : Du 26 nov. au 17 déc., exposition des travaux de l'atelier créé par l'association **la Soupape ailée** au Burkina-Faso. (10 av. de la Porte-Montmartre.)

■ **Galerie AVM** : **Yanik Pen'Du**, jusqu'au 9 novembre. (42 rue Caulaincourt. Du mardi au dim., 14 h 30 à 19 h 30.)

■ **Galerie RAM** : **Mayaura**, "De l'Inde du sud aux Abbesses", du 21 novembre au 5 janvier. (29 rue Germain Pilon. Jeu. à dim., 16 h à 20 h.)

■ **Galerie de la Halle St-Pierre** : Jusqu'au 12 nov., Nicole Bayle et Bernard Théveniaut. • Du 13 au 26 nov., sculptures d'Alice Morlon.

■ **Galerie Orsel** : Du 6 au 26 novembre, **Catherine Protzenko** et **Élyane Vally**. (47 bis rue d'Orsel. Tlj de 14 h à 19 h, sauf dim. et lun.)

■ **Espace W** : "Natural born painters". (44 rue Lepic. Tlj de 10 h à 20 h.)

■ **Galerie Autres regards** : Du 5 au 18 nov. : Photos de Dominique Jassef sur les camps de réfugiés au Rwanda. • Du 19 nov. au 3 déc. : Lena Rouxel, photos de camps de réfugiés palestiniens. (26 rue Montcalm. Du lun. au sam., 15 h à 18 h.)

Pages réalisées par Cendrène Chevrier, Marie-Pierre Larrivé, Noël Monier, Mélanie Taravant.

Vous voulez nous aider ? Abonnez-vous !

☐ Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 20 €

☐ Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 36 € (20 € abonnement + 16 € cotisation)

☐ Je souscris un abonnement de soutien : un an 80 € (20 € abonnement + 60 € cotisation)

☐ Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 20 €

☐ Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 36 € (20 € abonnement + 16 € cotisation)

☐ Abonnement à l'étranger : 23 €

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois" 57, rue de Clignancourt, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

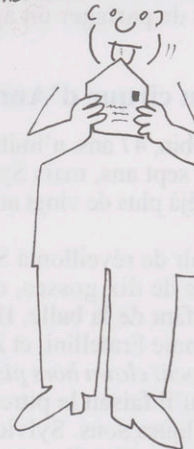
Adresse :

..... Date :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après : ☐

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.

S'ABONNER C'EST FACILE



L'itinéraire du "mime suiveur" des Champs-Élysées passe par le 18e. Sylvio joue aussi les sosies de Charlot. Son colocataire, Alain, est, lui, le sosie professionnel de Robin Williams.

Sylvio, rue des Cloÿs : Qui mime me suive

Le promeneur qui emprunterait l'étroit passage des Cloÿs pour aller de la rue Marcadet au boulevard Ordener, pourrait se croire victime d'hallucinations en s'arrêtant devant le n° 12 : il apercevrait, peut-être, *Mrs Doubtfire*, perruque blonde en bataille, cardigan déboutonné sur sa forte poitrine, passant le balai devant *Charlot* soulevant son melon d'une main et maniant sa badine de l'autre.

Hallucination ? À peine ! *Mrs Doubtfire* et *Charlot* le vagabond habitent bien là, mais ce ne sont pas tout à fait les vrais. Ce sont deux comédiens, Alain Poudensan, dit Alain Robin, et Sylvio Bolinio, qui partagent depuis juin les frais d'un appartement en duplex dans ce petit passage très province.

«Officiel et reconnu»

Le premier est le sosie «officiel et reconnu», affirme-t-il, de l'acteur américain Robin Williams et il joue professionnellement de son étonnante ressemblance dans des spectacles à la carte (animations de soirées, dîners de galas, mariages, anniversaires, manifestations organisées dans des cabarets, des discothèques ou par des comités d'entreprise). Il se transforme en *Doubtfire*, *Flubber*, *Dr Patch*... tous les personnages à succès incarnés par Robin Williams, qu'il s'amuse d'ailleurs souvent à personnifier, tel quel, dans la rue, jusqu'à signer des autographes aux fans déchaînés.

Alain invite parfois son colocataire à le rejoindre dans ses spectacles et y faire le *Charlot*, car Sylvio cultive une ressemblance non moins frappante avec le petit homme et sait à merveille reproduire ses gestes et démarches. Ils sont tous deux d'ailleurs inscrits dans une agence de sosies et c'est ainsi qu'ils se sont connus : Claude Lelouch les avait recrutés pour un film sur les sosies. Le film ne s'est pas fait mais ils ont sympathisé, jusqu'à décider de quitter l'un Montpellier, l'autre Fontainebleau, et de partager un appartement parisien.

L'école du cirque d'Annie Fratellini

Alain Robin, 47 ans, n'imité Robin Williams que depuis sept ans, mais Sylvio, 35 ans seulement, a déjà plus de vingt ans de carrière derrière lui !

Né un soir de réveillon à Saint-Denis, dans une famille de dix gosses, orphelin très tôt, c'est un enfant de la balle. Il a fait l'école du cirque d'Annie Fratellini, et Zavatta l'appelait déjà «mon petit clown hors piste» quand il avait 13 ans et qu'il faisait le pitre dans la rue pour gagner quelques sous. Sylvio a toujours aimé passionnément Chaplin, «mon maître à penser», dit-il. «Je me sens proche de lui, il a eu

une enfance qui ressemble à la mienne. J'ai tout vu de lui, plus par amour que pour perfectionner mes imitations», ajoute celui qui a personnifié l'acteur, au côté d'Oona Chaplin, à l'occasion de la commémoration à Paris du centenaire de sa naissance en 1989, et au côté



«Attention, je ne me moque pas. Les gens, je les aime...»

de Géraldine lors d'un hommage rendu à Cannes.

Sylvio cependant n'est pas seulement connu pour ses performances chaplinesques. Sylvio, beaucoup d'entre vous l'ont vu dans la rue. Nez rouge de clown, pantalon noir, chemise rouge, gilet brodé dans le dos d'une inscription annonçant ses qualités, il arpente régulièrement, depuis 1981, les Champs-Élysées entre Georges-V et Franklin-Roosevelt, monte un côté et descend l'autre, suivant les passants et singeant leurs attitudes, leurs tics, leur démarche.

Alors ? Vous le reconnaissez ? Sylvio, c'est «le mime-suiveur des Champs-Élysées», un personnage faisant partie intégrante du paysage de «la plus belle avenue du monde».

«J'observe, je repère les attitudes, les tics et c'est parti. Je suis les gens à quelques centimètres derrière eux et je les mime, dit Sylvio qui prévient : Attention, je ne me moque pas. Je reste léger, jamais méchant, toujours chaleureux. J'imité des gens bizarres mais jamais les handicapés. Les gens, je les aime.»

Sylvio a parfois été giflé, il a failli l'être par Coluche alors qu'il suivait sa femme mais le comédien, ayant reconnu un collègue, a bien ri et ils sont devenus amis. Il a également suivi Aznavour, et Serge Gainsbourg qui ne l'a pas giflé, loin de là, il l'a embauché pour animer l'anniversaire de son fils Lulu.

Un type se disant de la mafia

Une fois, un type se disant de la mafia a menacé de le «flinguer» mais, en général, les gens s'amuse avec lui et quand il fait la tournée des terrasses de cafés, les sous pleuvent avec le sourire en prime. Tout le monde l'aime, sauf... les bureaucrates de la préfecture.

Il existe un décret de 1982 émanant de la préfecture de police interdisant toute animation artistique sur la voie publique, sauf dérogations. Sylvio, qui «aime le rire à l'état sauvage», n'avait jamais voulu demander une autorisation officielle, quitte à être souvent verbalisé. Mais, en 2001, cela a frisé le harcèlement systématique ; Sylvio a même été embarqué à répétition au commissariat. Il s'est alors résolu à demander une autorisation. C'est alors que préfecture et mairie se sont renvoyé la patate chaude, tandis que le pauvre Sylvio décidait une pause, abandonnait ses Champs préférés, mais alertait la presse.

Les interdicteurs de rire en rond-point ont-ils eu peur d'être tués par le ridicule ? Ont-ils compris que la pire «nuisance», c'était l'absence de Sylvio ? Au printemps 2002, le mime-suiveur a enfin obtenu de la préfecture son autorisation officielle et retrouvé la clef des Champs.

Un ancien apprenti charcutier

Sylvio fut, dans le temps, apprenti charcutier et il rigole : «Y a longtemps que j'ai arrêté la charcuterie mais je peux continuer à faire l'andouille.»

Alain et Sylvio viennent d'arriver dans le 18e, mais déjà ils y font leur trou et on apprend à les connaître. Les passants s'arrêtent devant leur porte et s'ébahissent devant la plaque de cuivre annonçant que là réside «le mime-suiveur». Et ils se sont fait un ami d'un prof d'anglais du quartier qui donne à Alain des leçons de perfectionnement d'accent *made in USA*.

Marie-Pierre Larrivé

□ En savoir plus ? Leurs sites : www.mime-suiveur.com et www.alain-robin.com